Conseil consultatif fédéral-provincial de la politique statistique

Les 29 et 30 avril 1999
Ottawa (Ontario)

10F0011XPF
1999
C.1

PROCÈS-VERBAL[1]

CONSEIL CONSULTATIF FÉDÉRAL-PROVINCIAL DE LA POLITIQUE STATISTIQUE

Réunion des 29 et 30 avril 1999

Ottawa, Ontario

1. Les points du procès-verbal sont présentés dans le même ordre que ceux de l'ordre du jour, même si les présentations se sont déroulées selon un ordre différent pendant la réunion.

TABLE DES MATIÈRES

Procès-verbal de la réunion des 29 et 30 avril 1999

1. Mot d'ouverture 1

2. Réalisations et priorités 1

3. Rapports des provinces et des territoires 2

4. Présentation sur le Nunavut 2

5. Rapport du Comité du programme 2

6. Programme de la statistique du commerce et des entreprises 2

   a) Projet d'amélioration des statistiques économiques provinciales (PASEP) 2
   b) Questions de confidentialité 3
   c) Programme de la statistique des petites entreprises 3

7. Programme des études analytiques et des comptes nationaux 4

8. Programme de la statistique de la santé 5

9. Programme de la statistique sociale, des institutions et du travail 5

   a) Mise à jour du programme 5
   b) Accès aux données du recensement 6

10. Nomination des membres du Comité du programme 7

11. Autres questions 7

Annexes

1. Liste des coordonnateurs statistiques et des participants 9

2. Ordre du jour 13

3. Rapports des provinces et des territoires 17
   - Alberta 19
   - Colombie-Britannique 23
   - Île-du-Prince-Édouard 35
   - Manitoba 37
   - Nouveau-Brunswick 41
   - Nouvelle-Écosse 43
   - Ontario 51
   - Québec 55
   - Saskatchewan 63
   - Terre-Neuve 65
   - Territoires du Nord-Ouest 69
   - Yukon 75

4. Rapports des comités fédéraux-provinciaux 79
   - Comptes économiques provinciaux 81
   - Conseil de la statistique de l'état civil du Canada 83
   - Démographie 85
   - Diffusion des données 87
   - Recensement de la population 91
   - Statistique agricole 97
   - Statistique des administrations publiques 101
   - Statistique des entreprises 103
   - Statistique des minéraux 115
   - Statistique des transports 119
   - Statistique du travail 121
   - Statistique sociale 123

5. Rapport du Comité du programme 129

6. Suivi des questions découlant de la réunion 133

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DES 29 ET 30 AVRIL

1. Mot d'ouverture

Le président souhaite la bienvenue aux délégués à la réunion du Conseil consultatif fédéral-provincial de la politique statistique. Créé en 1974, le Conseil célèbre cette année son 25e anniversaire. M. Fellegi souligne la présence d'Yvon Fortin (Québec) et du coordonnateur statistique du nouveau territoire du Nunavut, Jack Hicks. (La liste des coordonnateurs statistiques et des participants se trouve à l'annexe 1.)

L'ordre du jour proposé pour la réunion de 1999 (voir l'annexe 2) est approuvé et le procès-verbal de la réunion de l'an dernier est adopté tel quel. Le coordonnateur statistique de la Colombie-Britannique suggère que, dans le procès-verbal de cette année, les points nécessitant un suivi soient présentés en annexe. (Le suivi des questions découlant de la réunion se trouve à l'annexe 6.)

2. Réalisations et priorités

M. Fellegi passe brièvement en revue les principaux points de son rapport de fin d'année paraissant dans *SCAN* et invite les coordonnateurs statistiques à lui poser des questions sur les sujets qui les intéressent particulièrement.

Le coordonnateur statistique de la Colombie-Britannique indique qu'il aimerait participer à l'élaboration de protocoles d'ententes avec les différents ministères de la Santé. Il remarque que les provinces pourraient accéder à leurs propres dossiers de soins de santé par l'entremise de la base de données de Statistique Canada.

Le coordonnateur statistique de l'Alberta aborde le sujet des lois de l'accès à l'information et de la protection de la vie privée. Il déclare que le besoin de lier les données entre elles est de plus en plus grand et craint qu'on se heurte à des obstacles nuisant au partage des données. M. Fellegi reconnaît l'importance de cette situation et précise qu'il tient des rencontres avec les commissaires à la protection de la vie privée des provinces à ce sujet.

Le coordonnateur statistique de la Nouvelle-Écosse demande s'il est possible que les coordonnateurs statistiques reçoivent de la formation et se porte volontaire pour participer à l'élaboration de la structure que pourrait prendre un tel programme de formation. M. Fellegi accueille très favorablement cette idée et invite les coordonnateurs intéressés à communiquer avec Ray Ryan.

Le coordonnateur statistique du Manitoba veut savoir de quelle façon Statistique Canada fera face au départ à la retraite d'un grand nombre d'employés, qui apportent avec eux leur connaissance de Statistique Canada. M. Fellegi fait état des différentes actions qui ont déjà été posées : investissement dans la formation, rotation du personnel, concours génériques et sensibilisation à l'importance accrue de la polyvalence.

Certains coordonnateurs statistiques se disent préoccupés par le recouvrement des coûts. Ils estiment que le coût de certaines données est élevé, ce qui fait en sorte que des projets sont annulés ou ne voient tout simplement pas le jour. Dans d'autres cas, les données achetées ne correspondent pas aux besoins réels. M. Fellegi réplique que Statistique Canada ne retire aucun profit de ses activités à recouvrement des coûts. Le recouvrement des coûts façonne en quelque sorte les relations que le Bureau entretient

avec sa clientèle : les clients obtiennent ce qu'ils veulent, et le Bureau produit seulement ce qui correspond à leurs besoins.

3. Rapports des provinces et des territoires

Les coordonnateurs statistiques provinciaux et territoriaux présentent chacun leur rapport d'activité. (Les rapports des provinces et des territoires se trouvent à l'annexe 3.)

Le coordonnateur statistique des Territoires du Nord-Ouest soulève la question de la différence qui peut exister entre les estimations démographiques infraprovinciales produites par Statistique Canada et celles des provinces et territoires. Il souligne que ces estimations sont de nature délicate étant donné que les calculs de financement se font de plus en plus en se basant sur ces chiffres. Il insiste sur l'importance d'une bonne collaboration entre Statistique Canada et les provinces et territoires et propose que ce point soit examiné lors de la réunion du Comité fédéral-provincial de la démographie.

4. Présentation sur le Nunavut

Le coordonnateur statistique du Nunavut, M. Jack Hicks, fait un bref exposé sur la fondation du nouveau territoire et de son bureau de statistique de même que sur les projets à venir. M. Fellegi lui offre, au nom de tous les membres, une plaque pour l'accueillir au sein du Conseil consultatif.

5. Rapport du Comité du programme

Le président, M. Ron McMahon, souligne que le Comité du programme a connu une très bonne année. Il mentionne que les sujets qui ont été traités lors des appels conférences ont été mis à l'ordre du jour de la présente réunion. (Les rapports des comités fédéraux-provinciaux se trouvent à l'annexe 4 et le rapport du Comité du programme figure à l'annexe 5.)

6. Programme de la statistique du commerce et des entreprises

a) Projet d'amélioration des statistiques économiques provinciales (PASEP)

M. Philip Smith présente les grandes lignes du PASEP et décrit le chemin parcouru au cours de la dernière année.

En réponse à une question du coordonnateur statistique de la Colombie-Britannique, M. Smith précise que les tableaux pilotes d'entrées-sorties produits à l'échelle provinciale seront disponibles en octobre ou novembre 1999.

Le coordonnateur statistique du Yukon demande l'assurance que des données adéquates soient produites en ce qui a trait au nombre de personnes, Canadiens ou étrangers, en visite au Yukon. M. Smith rappelle que le manque de précision des données est souvent lié à la petite taille des échantillons des enquêtes auprès des ménages menées dans le Nord.

Le coordonnateur statistique des Territoires du Nord-Ouest se dit préoccupé par le fait que l'Enquête sur les voyages des Canadiens n'inclut pas le Nord. Il demande qu'on lui explique ce qui sera fait, dans le cadre du PASEP, pour pallier ce vide. M. Smith dit qu'il

le mettra en contact avec Dave McDowell pour discuter plus à fond des différentes possibilités.

À la demande du coordonnateur statistique du Manitoba, on vérifiera si les données sur le tourisme font l'objet d'une révision après avoir été publiées.

b) Questions de confidentialité

M. Smith donne un résumé des sujets abordés lors de la réunion du Comité fédéral-provincial de la statistique des entreprises tenue deux jours auparavant. Ces sujets comprennent le partage des données, le traitement des cellules confidentielles, la formation et une mise à jour du groupe de travail.

c) Programme de la statistique des petites entreprises

M. Albert Meguerditchian présente l'essentiel de la discussion qui a eu lieu lors de la présentation sur le programme de la statistique des petites entreprises. Il mentionne entre autres que les coordonnateurs statistiques seront consultés pour déterminer quelle forme pourrait prendre le programme de la statistique des petites entreprises et qu'ils seront tenus au courant des consultations qui auront lieu avec d'autres parties intéressées.

Le coordonnateur statistique du Québec demande qu'on lui envoie plus d'information sur le registre des entreprises qui exportent et suggère qu'une réunion soit organisée pour discuter de la question du registre des entreprises dans son ensemble.
MM. Meguerditchian et Ryan acceptent sa proposition.

M. Ryan explique, à la demande du coordonnateur statistique du Manitoba, quelle forme prendra le processus de consultation. Il propose d'organiser, dans un avenir rapproché, une rencontre avec les coordonnateurs statistiques et d'utiliser le rapport de Mme Penny Basset comme point de départ pour la discussion. Ce groupe aurait comme objectif de se pencher sur les caractéristiques que devrait posséder un ensemble de données sur les petites entreprises, tant pour ce qui est des données mêmes que pour l'information au sujet des données. M. Meguerditchian ajoute que les notes qui seront envoyées aux coordonnateurs statistiques comprendront des idées initiales sur ce qui pourrait être produit, en dehors des statistiques de base, à partir d'information disponible.

Le coordonnateur statistique de l'Alberta demande si la base de données des exportateurs englobera tant les entreprises de services que celles de marchandises.
M. Meguerditchian répond que les grandes entreprises de services sont déjà couvertes, mais que la méthodologie utilisée ne permet présentement pas de produire des statistiques sur les petites entreprises exportatrices.

Des inquiétudes sont soulevées par le coordonnateur statistique de l'Île-du-Prince-Édouard au sujet de la perte d'information sur la circulation routière entraînée par la construction du pont reliant l'île au Nouveau-Brunswick. Il précise que la compagnie propriétaire du pont est peu enthousiaste à l'idée de donner de l'information à qui que ce soit. Il demande si cette compagnie sera couverte par l'Enquête unifiée sur les entreprises et, comme on lui répond que non, fait remarquer que ce manque d'information affectera également les comptes nationaux. M. Smith dit qu'il verra ce qui pourra être fait à cet égard.

Le coordonnateur statistique du Nunavut demande à quel moment l'Indice des prix à la consommation sera publié pour son territoire et s'il sera mis à jour mensuellement. M. Ryan lui demande d'entrer en communication avec la Division des prix pour déterminer les priorités, étape nécessaire avant de pouvoir aller plus loin.

7. Programme des études analytiques et des comptes nationaux

M. Stewart Wells annonce que les données chronologiques des comptes nationaux seront révisées à partir de l'année 1981; leur diffusion est prévue pour cet automne. Il informe aussi les coordonnateurs statistiques que les tableaux d'entrées-sorties de 1996 pour les provinces seront disponibles cet automne; ils seront utilisés comme référence pour les comptes provinciaux. Il s'agit d'une première.

M. Wells déclare avoir reçu une demande de Dave Stewart, des Territoires du Nord-Ouest, sur les tableaux d'entrées-sorties de 1996. Ce dernier demandait que les données du Nunavut soient présentées séparément de celles des Territoires du Nord-Ouest. M. Wells explique que cela ne pourra malheureusement pas être fait cette fois-ci, mais qu'il essaiera de faire quelque chose pour l'aider. Il y aura une rencontre en juin pour en discuter.

En réponse à la demande du coordonnateur statistique de la Colombie-Britannique d'obtenir, au nom du Conseil du trésor, des estimations préliminaires du produit intérieur brut à l'échelle provinciale, M. Wells dit que ce sera malencontreusement impossible. Il ajoute qu'une réponse officielle expliquant les raisons lui sera envoyée par écrit prochainement. Il explique par ailleurs que, étant donné les exigences actuelles et les ressources disponibles, les estimations provinciales ne seront disponibles qu'à l'automne (fin octobre).

Le coordonnateur statistique de la Saskatchewan demande si les comptes économiques seront éventuellement remontés à 1961. M. Wells répond que ce n'est pas dans leurs plans pour l'instant, mais ouvre la porte à de futures discussions. Ron McMahon aborde ensuite la question de l'écart statistique qui existe entre les différentes mesures du produit intérieur brut. M. Wells déclare que cet écart pourrait être enlevé artificiellement, mais qu'il s'ensuivrait la perte d'une certaine forme d'information. Il propose de discuter des implications que pourrait avoir cette décision à une réunion ultérieure.

Rappelant la couverture médiatique qui a récemment entouré la question des épargnes personnelles, le coordonnateur statistique du Manitoba dit que certains types de revenu ne sont pas inclus et demande si des mesures seront prises à cet égard. M. Wells affirme que, bien qu'il soit réticent à changer la mesure des épargnes, cette question sera étudiée le mois prochain à la réunion du Comité consultatif sur le système de comptabilité nationale.

Le coordonnateur statistique de l'Île-du-Prince-Édouard ajoute que les dépenses personnelles incluent les achats effectués à l'extérieur de la province et que si, comme c'est le cas dans sa province, il y a beaucoup de tourisme, les dépenses personnelles peuvent être surévaluées. M. Wells, qui croyait que les comptes provinciaux reflétaient cette situation, recommande que cette question soit réexaminée.

8. Programme de la statistique de la santé

M. Gary Catlin, directeur de la Division de la statistique de la santé, présente le programme des statistiques sur la santé et les initiatives du Carnet de route qui ont été approuvées et financées lors du dernier budget fédéral. Il explique quelles répercussions ces initiatives ont sur le programme de Statistique Canada et passe brièvement en revue les initiatives dont est responsable l'Institut canadien d'information sur la santé.

En réponse à une demande de plusieurs coordonnateurs statistiques, M. Fellegi déclare que ces derniers seront tenus au courant, sur une base régulière, des activités qui auront lieu dans le domaine de la santé, notamment des réunions tenues et des personnes impliquées. De l'information générale ainsi qu'une liste des personnes qui ont aidé à mener des consultations jusqu'à présent dans chaque province et territoire seront également envoyées. Il propose par ailleurs d'inclure une mise à jour du programme de la statistique de la santé à l'ordre du jour du Comité fédéral-provincial de la statistique sociale.

Le coordonnateur statistique de l'Alberta décrit certains obstacles auxquels sa province s'est heurtée lorsqu'elle a demandé l'accès à des fichiers médicaux et demande si Statistique Canada fait face à des problèmes comparables. M. Catlin dit que, dans le cadre de l'Enquête nationale sur la santé de la population, on demande aux répondants, à la fin du questionnaire, s'ils acceptent qu'on effectue un couplage de données. Selon lui, environ 95 % des répondants donnent leur accord.

À la suite d'une question du coordonnateur statistique du Manitoba, M. Catlin affirme qu'il sera possible d'examiner la question de la santé des Autochtones dans le cadre de l'Enquête sur la santé communautaire.

9. Programme de la statistique sociale, des institutions et du travail

a) Mise à jour du programme

La réunion du Comité fédéral-provincial de la statistique sociale ayant eu lieu le jour précédent, M. Bruce Petrie limite sa présentation aux principaux points qui y ont été abordés, dont l'initiative Lacune statistiques II, le Test national du recensement et les enquêtes postcensitaires.

Lorsque le coordonnateur statistique de la Colombie-Britannique demande quels chiffres, entre ceux de l'Enquête sur la population active (EPA) et ceux de la Division des institutions publiques, donnent une meilleure mesure de l'emploi dans le secteur public, M. Petrie répond que les données de la Division des institutions publiques sont plus précises. Il précise que les données de l'EPA doivent être employées en gardant en tête qu'elles sont un indicateur, et non une mesure précise.

Le coordonnateur statistique de l'Île-du-Prince-Édouard soulève la question de l'allocation des personnes se trouvant à l'extérieur de leur province ou territoire au moment du recensement. Il veut savoir si le Comité fédéral-provincial du recensement de la population se penchera sur ce dossier lors de sa prochaine réunion. Selon M. Petrie, cette question, bien que toujours pertinente, ne figure pas à l'ordre du jour. Il ne prévoit aucun changement pour ce qui est des concepts et définitions universels. La

façon dont ces concepts et définitions se concrétisent sur le terrain, par contre, continue de faire l'objet d'une attention soutenue.

b) Accès aux données du recensement

M. Fellegi dirige une discussion sur la demande d'un grand nombre de généalogistes d'accéder aux données du recensement aux fins de leurs recherches. La confidentialité de ces données est actuellement protégée par la loi. M. Fellegi présente trois scénarios possibles : 1) le statu quo; 2) changer la loi de façon rétroactive (c'est-à-dire retirer les garanties données à l'époque et permettre l'accès aux données recueillies il y a plus de 92 ans); 3) changer la loi afin de permettre l'accès aux données 92 ans après leur collecte à partir du Recensement de 2001.

La plupart des coordonnateurs statistiques s'opposent aux options deux et trois. Ils estiment que si le gouvernement revenait sur ses engagements ou changeait la loi, la réputation de Statistique Canada et de tous les bureaux statistiques provinciaux et territoriaux en souffrirait, les gens seraient moins susceptibles de remplir le questionnaire et ceux qui le feraient seraient susceptibles de fournir des renseignements de moins bonne qualité. Ils sont d'avis que les avantages qu'auraient les généalogistes à accéder aux données du recensement sont minimes par rapport aux impacts négatifs que cela aurait sur l'appareil statistique canadien.

Le coordonnateur statistique du Yukon y voit une question d'éthique : à son avis, le gouvernement ne peut en aucun temps changer une entente prise avec une personne sans le consentement de cette dernière, quelle que soit la raison.

Selon le coordonnateur statistique de la Nouvelle-Écosse, le fait même de sonder les Canadiens à ce sujet serait prendre un grand risque, car cela démontrerait que la possibilité de renverser la loi est à l'étude. M. Fellegi explique que le ministre de l'Industrie a déjà répondu à des centaines de généalogistes que Statistique Canada élaborera quelques options à ce sujet.

Le coordonnateur statistique de l'Ontario souligne que la question de la protection de la vie privée a évolué au cours des dernières années au Canada. Le partage de l'information suit une tendance à la hausse. Veut-on lier les mains des générations à venir avec les vues d'aujourd'hui?, demande-t-il.

Le coordonnateur statistique de Terre-Neuve estime que différents groupes d'intérêt devraient être consultés avant qu'une décision soit prise.

Le coordonnateur statistique du Québec souligne que le débat politique est lancé et qu'il est peu probable que le point de vue de statisticiens en change l'orientation. Il croit qu'il vaudrait peut-être mieux connaître la réaction des partisans de l'accès à la vie privée et tâter le pouls des Canadiens à ce sujet. Il propose aussi de soulever la question auprès des commissions de l'accès à l'information. Selon lui, les instances politiques sont plus susceptibles de réagir aux pressions de la société dans son ensemble qu'à l'opinion d'un groupe de statisticiens.

10. Nomination des membres du Comité du programme

Auparavant, on choisissait un représentant des provinces de l'Atlantique, du Canada central et des provinces de l'Ouest (incluant le Nord) pour siéger au Comité du programme. Il a été décidé que, dorénavant, le Nord aurait son propre représentant, afin de refléter l'existence maintenant de trois territoires. Les coordonnateurs statistiques de l'édition 1999-2000 du Comité seront donc George Richardson, Denis Baribeau, Wilf Falk et Gerry Ewert. Il est recommandé que Denis Baribeau soit nommé président. M. Desjardins demeure membre d'office. Les nominations sont acceptées.

11. Autres questions

Le coordonnateur statistique de la Nouvelle-Écosse propose d'ajouter, sous les principaux points inscrits à l'ordre du jour, les sujets spécifiques que les présentateurs aborderont. Sa proposition est notée pour l'année prochaine.

Le coordonnateur statistique de la Saskatchewan demande s'il est possible de recevoir, à l'avenir, un résumé des présentations qui seront faites par les différents représentants de Statistique Canada quelques jours avant la réunion. Il est décidé qu'il en sera ainsi à partir de l'année prochaine.

Différents coordonnateurs statistiques soulèvent plusieurs difficultés que pose la diffusion électronique de l'information. Il est décidé que le Comité du programme préparera des lignes directrices à l'intention des divisions spécialisées sur différents points, notamment l'indication de l'emplacement de l'information qui est ajoutée sur le Réseau de communications externes, la description de ce que les fichiers comprennent et l'attribution d'un nom unique aux fichiers.

On rappelle aux coordonnateurs statistiques, qui désirent être prévenus de la diffusion de données importantes, que l'édition du vendredi du *Quotidien* comprend une section annonçant la parution des communiqués de la semaine suivante.

Les coordonnateurs statistiques demandent qu'on leur envoie le document sur les tailles de l'échantillon et les taux de réponse de l'Enquête sur les dépenses des ménages dont il a été question lors de la présentation de Mme Maryanne Webber.

ANNEXE 1

LISTE DES COORDONNATEURS STATISTIQUES ET DES PARTICIPANTS

COORDONNATEURS STATISTIQUES

Président	Ivan Fellegi	Statisticien en chef du Canada Statistique Canada
Secrétaire	Denis Desjardins	Directeur général Direction du marketing et des services d'information Statistique Canada
Terre-Neuve	Alton Hollett	Directeur Bureau de la statistique de Terre-Neuve Conseil exécutif
Île-du-Prince-Édouard	John Palmer	Directeur Division de l'économie, de la statistique et des relations fédérales en matière budgétaire Ministère du Trésor
Nouvelle-Écosse	Dennis Pilkey	Directeur Division de la statistique Ministère des Finances
Nouveau-Brunswick	George Richardson	Directeur Agence de la statistique du Nouveau-Brunswick Ministère des Finances
Québec	Yvon Fortin	Directeur général Institut de la statistique du Québec
Ontario	Emmet Weatherhead	Directeur Unité de la statistique courante Bureau des politiques économiques Ministère des Finances
Manitoba	Wilf Falk	Statisticien en chef Bureau de la statistique du Manitoba
Saskatchewan	Ron McMahon	Directeur Bureau de la statistique de la Saskatchewan
Alberta	Bill Hyshka	Directeur Alberta Treasury Statistics
Colombie-Britannique	Don McRae	Directeur Bureau de la statistique de la Colombie-Britannique Ministère des Finances et des Relations avec les entreprises
Territoires du Nord-Ouest	David Stewart	Statisticien territorial Bureau de la statistique des Territoires du Nord-Ouest

Yukon	Gerry Ewert	Directeur Bureau de la statistique du Yukon Ministère du Conseil exécutif
Nunavut	Jack Hicks	Statisticien territorial Ministère de l'Exécutif et des Affaires intergouvernementales

PARTICIPANTS

Statistique Canada	Ray Ryan	Statisticien en chef adjoint Secteur de la statistique du commerce et des entreprises
Statistique Canada	Philip Smith	Directeur général Projet d'amélioration des statistiques économiques provinciales (PASEP)
Statistique Canada	Albert Meguerditchian	Directeur général Direction de la statistique des prix, du commerce international et des finances
Statistique Canada	Bruce Petrie	Statisticien en chef adjoint Secteur de la statistique sociale, des institutions et du travail
Statistique Canada	Gary Catlin	Directeur Division de la statistique de la santé
Statistique Canada	Stewart Wells	Statisticien en chef adjoint Secteur des études analytiques et des comptes nationaux
Statistique Canada	Janet Hagey	Directrice Division des communications
Statistique Canada	Nathalie Turcotte	Chef Secrétariat aux relations fédérales-provinciales Division des communications

ANNEXE 2

ORDRE DU JOUR

CONSEIL CONSULTATIF FÉDÉRAL-PROVINCIAL DE LA POLITIQUE STATISTIQUE

Les 29 et 30 avril 1999
Centre de conférences Simon-A.-Goldberg, Ottawa (Ontario)

ORDRE DU JOUR

LE JEUDI 29 AVRIL 1999

9 h	**Mot d'ouverture** — Ivan P. Fellegi • Adoption de l'ordre du jour • Approbation du procès-verbal de la réunion de 1998
9 h 15	**Réalisations et priorités** — Ivan P. Fellegi (M. Fellegi répondra aux questions portant surle contenu du numéro spécial de 1999 de *SCAN*)
9 h 45	**Rapports des provinces et des territoires** — Coordonnateurs provinciaux et territoriaux
10 h 15	Pause
10 h 30	**Rapports des provinces et des territoires (suite)** — Coordonnateurs provinciaux et territoriaux
11 h 15	**Présentation sur le Nunavut** — Jack Hicks
11 h 45	**Rapport du Comité du programme** — Ron McMahon
12 h	Repas
13 h 30	**Programme de la statistique du commerce et des entreprises** — Ray Ryan • Mise à jour du programme
14 h 45	Pause
15 h	**Programme des études analytiques et comptes nationaux** — Stewart Wells • Mise à jour du programme
16 h 15	**Programme de la statistique de la santé** — Gary Catlin
17 h	Réception

LE VENDREDI 30 AVRIL 1999

9 h	**Programme de la statistique sociale, des institutions et du travail** — Bruce Petrie • Mise à jour du programme
10 h 15	Pause
10 h 30	**Nomination des membres du Comité du programme**
10 h 45	**Autres questions**
	Clôture de la réunion

ANNEXE 3

RAPPORTS DES PROVINCES ET DES TERRITOIRES

ALBERTA

Aperçu

Au cours de l'exercice 1998-1999, Statistics (le groupe des statistiques), qui relève du Trésor de l'Alberta par l'entremise de sa section de l'économie et des finances publiques, a poursuivi ses travaux à titre d'organisme statistique central du gouvernement de l'Alberta.

L'orientation générale des activités statistiques n'a pas changé au cours du dernier exercice : nous avons continué à fournir des services statistiques personnalisés et de base à des clients des secteurs public et privé. Les activités de base entreprises par Statistics pour le compte du gouvernement de l'Alberta ont toutefois continué à augmenter pendant l'exercice 1998-1999, afin de répondre aux demandes interministérielles qui sont de maintenir les normes statistiques concernant la production et la communication des données. Les activités personnalisées de Statistics ont principalement consisté à fournir, moyennant le recouvrement des coûts, des services spécifiques d'analyse et d'élaboration de données.

À la demande du Vérificateur général et dans le cadre de l'initiative gouvernementale de mesure du rendement, Statistics a vu son rôle consultatif s'accroître considérablement, car il a été appelé à fournir du soutien et des conseils techniques à tous les ministères pour garantir une approche normalisée en matière d'analyse statistique.

Administration et budget

Pendant l'exercice 1998-1999, Statistics a maintenu un effectif de base de sept employés, auquel s'est ajouté du personnel contractuel pour des projets spéciaux. Ses dépenses budgétaires sont demeurées stables et des initiatives de recouvrement des coûts lui ont rapporté des recettes d'environ 200 000 $.

Buts et objectifs

Statistics a pour principe directeur d'assurer une approche coordonnée et normalisée pour l'élaboration, la production et la communication des données statistiques au sein du gouvernement de l'Alberta.

Même si Statistics ne possède pas le pouvoir direct d'imposer l'application de méthodes statistiques particulières, les services consultatifs qu'il fournit à tous les ministères lui donnent l'occasion d'atteindre ses objectifs dans ce domaine.

Services de base

Les services de base offerts par Statistics au nom du gouvernement de l'Alberta sont demeurés les mêmes que pendant l'exercice précédent :

- Comptes économiques de l'Alberta;
- Programme de modélisation économique de l'Alberta;
- Projections et estimations démographiques;

- Système d'information statistique de l'Alberta (ASIST);
- Coordination interprovinciale et intraprovinciale des statistiques;
- Opérations d'enquêtes personnalisées;
- Gestion de bases de données statistiques;
- Services d'information géographique;
- Programme de formation et de consultation relatif au recensement municipal.

Projets et programmes

Les projets, les programmes et les services de Statistics visent l'élaboration et le maintien de renseignements statistiques normalisés pour l'Alberta, tout en cherchant à réduire au minimum le double emploi et les chevauchements inutiles.

Système d'extraction des données du gouvernement provincial

- L'ASIST (système d'information statistique de l'Alberta) est une base de données en direct centralisée, utilisée par les ministères de l'Alberta pour consulter et mettre en commun une vaste gamme de renseignements socioéconomiques. Moyennant la tarification à l'utilisation, l'ASIST est mis à la disposition des utilisateurs pour répondre, à un coût raisonnable, aux demandes de données provenant des clients internes et externes.

- Refonte du système : 1999-2000
  Vu la réduction générale des effectifs de tous les secteurs du gouvernement de l'Alberta, il est devenu essentiel de mettre l'accent sur la fourniture rentable de données à un large éventail de clients. Pour répondre à la demande croissante de services à recouvrement des coûts plus fonctionnels, Statistics s'est lancé dans un programme échelonné de refonte du système de base de données de l'ASIST.

  Après 14 ans de service aux ministères et aux organismes clients sous sa forme actuelle, le système d'extraction des données de l'ASIST sera refait. La première phase de ce projet qui inclut le passage à une nouvelle plate-forme matérielle et à une plate-forme logicielle améliorée devrait être terminée à la fin de l'année 1999, juste à temps pour répondre aux exigences des années 2000. L'élaboration des outils améliorés d'extraction et de manipulation des données s'échelonnera ensuite sur une période de 18 à 24 mois.

Publications

Même si la production et la diffusion de publications et de produits sous forme imprimée a augmenté pendant le dernier exercice pour répondre aux demandes des utilisateurs, Statistics continue à accorder une plus grande place aux supports électroniques afin de pouvoir réussir à diffuser les renseignements statistiques à un coût raisonnable. En 1998-1999, Statistics a produit les publications suivantes :

- *Alberta Economic Multipliers*;
- *Alberta Municipal Census Enumerators Manual*;
- *Alberta Export Services Survey*;
- *Alberta Economic Accounts*;
- *Alberta Population Estimates and Projections*;

- *Alberta Facts & Figures*;
- *Alberta Provincial Electoral Division Profiles*;
- *Alberta Statistical Review* (en voie d'élaboration).

Pour simplifier ses opérations et réaliser des économies, Statistics a commencé à confier en sous-traitance à un fournisseur secondaire la conception, l'impression et la diffusion de ses publications. Outre ses tâches, le fournisseur offre des services généraux de marketing, de promotion et d'abonnement.

Gestion des bases de données statistiques

Pour appuyer divers projets de base ainsi que d'autres projets personnalisés confiés à des sous-traitants, Statistics a géré plusieurs bases de données, dont :

- le Système d'inscription au régime d'assurance-maladie de l'Alberta;
- le Registre des entreprises de l'Alberta;
- le Système de statistiques sur l'assurance-emploi;
- le Système de statistiques sur l'état-civil de l'Alberta.

Opérations des enquêtes

Statistics offre à certains clients une vaste gamme de services d'enquêtes personnalisés incluant la consultation générale, la conception d'enquêtes, la sélection d'échantillons, la mise en œuvre, la gestion de projet et les analyses personnalisées, ainsi que des solutions clés en main en matière d'initiatives de collecte de données.

- Enquête sur les traitements et les salaires en Alberta
  Au début du présent exercice, Statistics a entrepris d'élaborer une vaste enquête sur les traitements et les salaires en Alberta qui devrait être terminée à l'automne de 1999. L'enquête portera sur 24 secteurs industriels importants englobant près de 500 professions et s'appuiera sur une base de sondage formée d'environ 25 000 entreprises.

Programme démographique

Des estimations et des projections démographiques personnalisées font maintenant partie des services de base offerts à l'interne par Statistics. Parmi ces activités de base, les statistiques démographiques centralisées fournissent aux ministères les données uniformes dont ils ont besoin pour planifier des politiques et des programmes compatibles avec ceux des autres ministères. Des projections et des estimations peuvent être obtenues pour divers secteurs géographiques types ou pour les secteurs qui sont spécifiés par l'utilisateur. Actuellement, le niveau de détail des données types produites correspond à la province et aux divisions de recensement.

Statistics travaille actuellement, pour le compte d'un groupe de ministères et de municipalités de la province, à l'élaboration d'estimations concernant la population autochtone qui serviront aux formules de financement provinciales fondées sur la population.

Élaboration et analyse de données

- Multiplicateurs économiques
  Pour répondre aux exigences précises de ses clients, Statistics fournit des données personnalisées sur des groupes d'industries en se basant sur les multiplicateurs économiques à grande diffusion et sur les ratios intensité-offre qu'il a élaborés.

- Modèle de l'impact économique
  Le modèle de l'impact économique de l'Alberta administré par Statistics fournit aux utilisateurs des secteurs public et privé un moyen de mesurer, à l'aide d'intrants et d'algorithmes normalisés, l'impact des divers changements qui surviennent dans l'économie albertaine.

- Services d'information géographique
  Moyennant le recouvrement des coûts, Statistics fournit à des clients des services personnalisés de numérisation des limites et des services de données repères géographiques (à l'aide du système SMARTS). Pour aider les utilisateurs à effectuer des analyses et des recherches à l'interne, Statistics leur offre, sur abonnement, un produit permettant d'interpréter les renseignements fournis par le système d'information géographique.

Coordonnateur statistique de l'Alberta

Outre son rôle consultatif en tant que coordonnateur statistique chargé de la liaison avec Statistique Canada, Statistics continue à coordonner l'achat et l'acquisition de données afin de réduire le double emploi et les chevauchements entre les ministères.

Remerciements

Statistics aimerait remercier les nombreuses divisions de Statistique Canada qui lui ont fourni une aide au cours du dernier exercice.

COLOMBIE-BRITANNIQUE

Aperçu

L'exercice financier 1998-1999 s'est bien déroulé pour BC STATS (le bureau de la statistique de la Colombie-Britannique). Grâce à de nouveaux projets réalisés pour le compte d'autres ministères selon la formule du recouvrement des coûts, nos activités ont connu une certaine croissance. L'effectif est passé de 28 à 33 années-personnes, à la suite d'une augmentation de 10 % de notre budget brut.

Plusieurs nouvelles activités à coûts recouvrables entreprises au cours de l'année qui vient de s'écouler ont mené à l'élargissement de notre programme de statistiques régionales. L'organisme a toujours eu un programme d'estimations et de projections démographiques régionales des plus complets. Nous travaillons présentement à accroître le recensement des données pour inclure un plus large éventail de renseignements sociaux et économiques. Notre objectif est d'améliorer la disponibilité et l'utilité des données régionales pour les décideurs.

Parmi ces nouvelles initiatives, citons la création d'un indice régional de « stress ». Faire face aux problèmes relatifs à la qualité et à la disponibilité des données à l'échelon régional est une difficulté qu'éprouvent les décideurs lorsqu'ils désirent synthétiser de gros volumes de données provenant de diverses régions. Pour les aider à vaincre cette difficulté, nous avons mis à l'essai un regroupement de données régionales sociales et économiques sous la forme de quelques « strates » que nous avons ensuite fusionnées en un indice unique. L'objectif est de fournir aux décideurs l'information qui leur permettra de prendre des décisions fondées sur des faits lors de la répartition des ressources budgétaires. Dans le but d'évaluer la méthodologie et les résultats, nous avons sollicité les réactions de divers chercheurs aussi bien des établissements universitaires partout au pays que des ministères fédéraux. Les commentaires que nous avons reçus dans le cadre de ce processus d'examen externe ont été d'une grande utilité, en particulier ceux de Garnett Picot et Michael Wolfson de Statistique Canada qui étaient fort précieux.

Un autre événement a été l'ajout à notre programme de comptes économiques sectoriels, qui comprennent actuellement le tourisme et la haute technologie, le sport et la pêche commerciale. Nous espérons pouvoir continuer d'élargir ce programme aux autres secteurs qui ont besoin des renseignements nécessaires en vue de l'élaboration des politiques.

Nos efforts pour améliorer la pertinence des renseignements statistiques que nous produisons continuent d'être pour nous une priorité. Cela se traduit par la conversion de données en information mise en contexte de façon à être comprise par les décideurs. Un élément clé de ce processus consiste à s'assurer que l'information est fournie en temps opportun, qu'elle est pertinente et accessible pour les décideurs. En ce sens, nous poursuivons — et nous avons dans certains cas amélioré — notre programme de diffusion des statistiques au gouvernement, au grand public, au monde des affaires et aux médias. La conjoncture économique s'étant détériorée dans notre province, la transparence affichée dans nos activités de diffusion est sous haute surveillance. Toutefois, nous avons eu la chance de bénéficier du soutien constant des cadres dirigeants de notre ministère. Il est généralement reconnu qu'une certaine autonomie est

nécessaire pour qu'un organisme statistique soit considéré comme utile dans le processus d'élaboration des politiques.

Dans le présent rapport, le lecteur trouvera une description des projets entrepris par BC STATS au cours de la dernière année.

Situation financière

L'an dernier, le Conseil du Trésor a décrété que notre budget de base demeurerait au niveau de celui de 1997-1998. Nous pouvions ainsi nous concentrer sur le maintien des principaux services statistiques plutôt que sur leur réduction. Toutefois, ce *statu quo* nous obligeait à maintenir une proportion extrêmement élevée d'activités à frais recouvrables. Nous avions d'abord fixé notre objectif de recouvrement à 44 % de nos dépenses brutes — un niveau jamais atteint par BC STATS. Avant que l'exercice ne se termine, nous avions non seulement atteint notre objectif, mais nous l'avions aussi dépassé, pour atteindre 51 %.

Si les activités en matière de recouvrement des coûts se veulent le reflet de la demande pour nos services et nos produits statistiques et constituent en quelque sorte une mesure du rendement, elles comportent aussi un aspect négatif. En effet, notre niveau actuel de recouvrement des coûts est tellement élevé qu'il est impossible de le maintenir à long terme étant donné les mesures administratives que prend le gouvernement actuellement. La nécessité d'avoir recours à des sources extérieures de financement des activités de nature statistique continue de causer des inquiétudes concernant les répercussions sur les services de base et sur la capacité de l'organisme de s'acquitter de son mandat qui consiste à fournir au gouvernement les renseignements statistiques dont il a besoin. Selon le modèle actuel de recouvrement des coûts, l'orientation future de BC STATS dépendra dans une large mesure du montant de recouvrement supplémentaire nécessaire. Ce modèle a également modifié l'ordre des priorités du bureau qui, désormais, répondra aux besoins particuliers des clients gouvernementaux qui sont capables de payer pour ces services et disposés à le faire avant de satisfaire les besoins généraux du gouvernement.

L'état actuel de l'économie provinciale a entraîné une autre année de resserrements et de restrictions. En conséquence, le Conseil du Trésor a imposé des réductions budgétaires à bon nombre de ministères, mais il a rejeté les compressions de programmes proposées par BC STATS. Notre budget pour l'exercice 1999-2000 est donc à nouveau établi à 100 % du niveau de référence budgétaire de 1998-1999.

Activités 1998-1999

Indicateurs régionaux de « stress »

À la demande du sous-comité des politiques sociales relevant du sous-ministre, nous avons commencé à élaborer un ensemble d'indicateurs permettant de résumer l'activité socio-économique régionale. Nous voulons ainsi mesurer la conjoncture socioéconomique en Colombie-Britannique et préparer un sommaire des résultats sous la forme d'un indice unique dans le but de permettre aux décideurs de prendre des décisions sur la base de faits au moment de répartir les ressources budgétaires à l'échelle régionale.

Ces indicateurs de la prospérité régionale sont au nombre de cinq, chacun étant composé de trois ou quatre variables. Ces indicateurs portent les noms suivants :

- Indice des difficultés économiques sur le plan humain;
- Indice de changements imminents en regard des difficultés économiques;
- Indice du crime;
- Indice de la santé;
- Indice de l'éducation.

Deux indicateurs additionnels, qui mettent l'accent sur les groupes cibles des enfants et des jeunes, ont aussi été élaborés, portant le nombre total des indicateurs à sept. Un sommaire pondéré de ces sept indicateurs a aussi été élaboré et porte le nom d'« Indice global de stress ». Outre les variables qui composent les sept indicateurs, des variables additionnelles ont été compilées à titre de renseignements, mais elles n'ont pas été incluses directement dans le calcul de cet indice.

Ce projet en est encore au stade du développement. Nous avons mis en place un examen externe de la méthode et des résultats. Nous avons demandé aux examinateurs de nous faire part de leurs commentaires sur les variables utilisées dans la construction de ces indices, la validité des données, la fiabilité de ces données, les pondérations utilisées dans l'estimation des indicateurs ainsi que de leurs commentaires généraux sur l'utilisation de ces indicateurs pour l'établissement des politiques publiques. Michael Wolfson et Garnett Picot à qui l'on a demandé d'examiner la méthode ont fait un certain nombre de suggestions constructives, parmi lesquelles plusieurs ont été retenues.

Modèle de projection de l'offre et de la demande en ce qui a trait aux employés de la fonction publique de la Colombie-Britannique par profession

La fonction publique de la Colombie-Britannique a un profil semblable à celui des autres fonctions publiques au Canada — concernant la population vieillissante, en particulier parmi les cadres moyens et supérieurs. Il est de plus en plus évident que le gouvernement devra faire face à des pénuries de main-d'œuvre au cours des 10 prochaines années. Cependant, les recherches sur la gravité de ces pénuries, les groupes de profession qui seront touchés et les politiques sur les ressources humaines, s'il en est, qui permettront d'affronter ces pénuries sont à peine commencées. Pour faciliter ce processus, BC STATS élabore présentement un modèle permettant d'établir des projections relativement à l'embauche, à la promotion, aux départs et à la retraite au sein de la fonction publique de la Colombie-Britannique en tenant compte des statistiques des dernières années. Le but visé est de déterminer les professions et les ministères qui seront d'abord touchés par des pénuries importantes.

La structure des pénalités du régime de pension du gouvernement de la Colombie-Britannique concerne principalement le groupe des personnes âgées de 55 à 59 ans. Ce régime se fonde sur la « règle du 90 » (en additionnant l'âge et les années d'expérience) par laquelle des pénalités à la pension de retraite sont imposées si la personne qui prend sa retraite ne respecte pas cette règle. En 1997, le gouvernement a encouragé la retraite anticipée en abaissant cette norme à 80 pendant une période de trois ou quatre mois. À cette époque, 27 % des personnes âgées de 55 à 59 ans ont quitté le

gouvernement, alors que le taux habituel de départs pour ce groupe d'âge est d'environ 10 %.

En avril 2000, une réduction permanente ramenant à 85 la règle du calcul des années de service et de l'âge sera mise en vigueur. Ce changement vise à reporter dans le temps une partie de l'exode attendu et, par conséquent, à atténuer le problème en répartissant la majorité des retraites sur une plus longue période de temps.

Les postes de haute direction constituent une préoccupation majeure pour le gouvernement. Selon l'expérience des années antérieures, les sous-ministres et les sous-ministres adjoints commencent à prendre leur retraite à l'âge de 55 ans et, à 60 ans, ils ont presque tous quitté leur poste. D'ici cinq ans, le tiers des sous-ministres et des sous-ministres adjoints auront dépassé l'âge de 55 ans. En conséquence, à partir de 2008, le taux annuel de roulement devrait doubler, alors qu'un sous-ministre ou qu'un sous-ministre adjoint sur cinq quittera le gouvernement chaque année. Pour compliquer la situation davantage, le groupe de relève pour le niveau supérieur « n'est plus tout jeune » non plus. Si l'on maintient la structure actuelle de promotion, les rangs de la haute direction seront sérieusement décimés lorsqu'un grand nombre de personnes qui pourraient combler les postes de sous-ministre et de sous-ministre adjoint auront elles aussi atteint le sommet des taux de retraite.

Soutien analytique au programme d'emplois dans le domaine forestier

En juin 1997, la province annonçait la signature du Jobs and Timber Accord (JTA) avec les représentants de l'industrie forestière. Dans le cadre de cet accord, l'industrie et le gouvernement s'entendaient « pour travailler de concert à la création de 37 800 nouveaux emplois directs et indirects dans le secteur forestier de la Colombie-Britannique d'ici 2001 ». Le JTA et ses pièces justificatives ne précisent toutefois pas comment seront calculés les emplois indirects.

Au printemps de 1998, BC STATS s'est vu confier le mandat de fournir des multiplicateurs d'emplois défendables pour toutes les activités considérées comme découlant du JTA. En octobre1998, nous avons publié un rapport intitulé *Indirect Employment for the Jobs and Timber Accord*, qui fournissait des multiplicateurs d'emploi appropriés pour les initiatives découlant du JTA. C'est le modèle des entrées-sorties de la Colombie-Britannique qui a servi pour élaborer ces multiplicateurs, et une attention particulière a été accordée pour éviter le double compte dans le secteur hautement intégré qu'est le secteur forestier.

Ratios de dépendance et répercussions des changements sur les zones locales

Une importante étude utilisant les données du Recensement de 1996 a été entreprise pour examiner la dépendance économique de 63 zones locales de la province envers des industries « motrices » telles que la forêt, les mines, les pêcheries, le tourisme, la haute technologie, etc. L'étude avait pour but de fournir aux décideurs une compréhension quantitative des économies régionales et de les aider à évaluer les conséquences économiques de ces changements sur ces économies. Ce travail s'est révélé particulièrement pertinent ces derniers temps en raison du ralentissement économique que connaissent de nombreuses collectivités situées à l'extérieur des régions métropolitaines de la province.

Pour procéder à cette étude, une méthode axée sur l'assise économique a été utilisée. L'hypothèse de base est qu'une collectivité peut être représentée par des mouvements de revenus que l'on peut classer en « revenus de base » et en « revenus accessoires » selon la provenance des revenus. On présume que les revenus de base circulent dans la collectivité en provenance de l'extérieur, habituellement en réponse aux biens et aux services produits dans la collectivité et qui en sont exportés. Pour ce qui est des revenus accessoires, ce sont ceux qui sont payés aux individus de la collectivité pour des biens et des services qu'ils fournissent aux autres individus de la collectivité. Outre les données du Recensement de 1996 sur les revenus par industrie, d'autres sources d'information ont été utilisées pour permettre la répartition des revenus de la collectivité selon les deux groupes de revenus, notamment le modèle des entrées-sorties de la Colombie-Britannique, l'Enquête sur les dépenses de la famille (EDF) et l'Étude sur les visiteurs en Colombie-Britannique de 1995-1996.

Tout en fournissant une information descriptive sur les diverses régions de la province en ce qui concerne l'autofinancement, les indices de diversité et les indices sur la vulnérabilité des forêts, l'étude permet aussi d'élaborer des multiplicateurs d'emploi utiles pour examiner les répercussions des changements sur les industries de base à l'échelle locale. La version définitive du rapport sera disponible bientôt sur le site Web de BC STATS.

Modèle des répercussions découlant de la sélection des terres

Il y a quelques années, la province s'est engagée dans la négociation de traités avec le gouvernement du Canada et les Premières Nations pour en venir à un règlement concernant les revendications territoriales des Autochtones qui couvrent une majeure partie de la province. Jusqu'ici, seules les négociations de Nisga'a ont été ratifiées. Le processus de négociation est toutefois bien défini, et de 50 à 100 groupes des Premières Nations en sont à divers stades dans le processus.

Le ministère des Affaires autochtones de la Colombie-Britannique doit constamment fournir des renseignements à ses négociateurs en vue de les assister dans la compréhension des répercussions des règlements proposés. Jusqu'à présent, les répercussions considérées ont en grande partie été confinées aux répercussions financières et à la valeur du bois d'œuvre associée à la sélection des terres. Le ministère reconnaît toutefois que d'autres conséquences de nature sociale et économique peuvent être d'égale importance à la fois pour les collectivités les plus touchées et pour l'ensemble de la province.

BC STATS s'est vu confier le mandat de fournir une expertise sur l'incidence économique par l'élaboration d'un « modèle des répercussions découlant de la sélection des terres ». Ce modèle qui devrait être un outil facile à utiliser pour les négociateurs leur servirait à estimer une vaste gamme de répercussions sur le plan économique en fonction d'une variété d'hypothèses pour tout règlement proposé.

Le contrat initial a trait à un modèle de démonstration de la validation du concept seulement pour une petite région de la province. Si le projet pilote s'avère une réussite, une version sera élaborée pour un usage réservé à l'ensemble de la province au cours de l'année 1999-2000.

Statistiques sur la haute technologie

Nous procédons actuellement à la mise à jour de notre publication annuelle sur le secteur de la haute technologie en Colombie-Britannique. La version de l'an passé portait la mention 1996, ce qui correspondait à la plus récente année des données utilisées. Cette fois-ci, le titre portera la mention 1999. Il s'agit d'un changement visant à inscrire l'année de publication plutôt que l'année des données utilisées. Ce changement est plus que symbolique puisque dorénavant les séries de données individuelles seront présentées à partir des données disponibles les plus récentes. En conséquence, la période de temps couverte par le rapport ne sera pas uniforme pour tous les sujets. Ce changement découle de l'usage croissant des données de l'enquête mensuelle par rapport aux données de l'enquête annuelle dans la méthode d'estimation.

Une orientation de principe majeure dans le secteur de la haute technologie élève le profil des mesures statistiques dans le secteur de la haute technologie en Colombie-Britannique. BC STATS participe à diverses initiatives interministérielles en matière de mesures statistiques. Ainsi, des statistiques comparables sur l'emploi ont été produites pour la Colombie-Britannique, l'Alberta, l'Ontario, le Québec et le Canada à l'aide d'une définition normalisée du secteur de la haute technologie. À ces mesures, s'ajoutent des approximations pour plusieurs États américains.

De plus, nous avons préparé deux rapports spéciaux sur le secteur de la haute technologie en Colombie-Britannique. Le premier constitue une analyse du cycle de vie des entreprises dans le secteur de la haute technologie. Ce rapport traite de questions comme : Les nouvelles entreprises sont-elles créées plus ou moins rapidement dans le secteur de la haute technologie que dans les autres secteurs? Les entreprises de ce secteur cessent-elles leurs activités plus ou moins fréquemment? Quelle est l'espérance de vie d'une entreprise dans ce secteur? La croissance de l'emploi dans ce secteur relève-t-elle davantage des entreprises existantes ou de nouvelles entreprises? Le deuxième rapport analyse l'importance des emplois qui ne relèvent pas de la haute technologie dans le secteur de la haute technologie. Les conclusions indiquent qu'une large proportion (environ 50 %) des emplois dans les industries de la haute technologie font partie des professions de la haute technologie. Les 50 % restants sont répartis dans des domaines comme la vente, le travail de bureau, etc. Les conclusions révèlent aussi que ces industries de la haute technologie ne représentent que 40 % des emplois de la haute technologie dans la province. Ces deux rapports sont au stade final de la révision et seront publiés bientôt.

Comptes économiques

La publication en mai 1998 de la refonte des comptes économiques provinciaux a eu des répercussions sur notre propre programme de comptes économiques. Nous avons en effet dû modifier notre méthode et inclure de nouvelles sources de données. En conséquence, le calendrier de production s'est considérablement étendu. Le *British Columbia Economic Accounts 1961-1997*, contenant les estimations trimestrielles refondues, devrait être terminé d'ici l'été 1999, soit environ neuf mois plus tard que ce qui était prévu.

Programme d'élaboration de données sur la régénération forestière

Les projets réalisés pour la Forest Renewal British Columbia (FRBC) qui représentent plus de 50 % du total de recouvrement des coûts en 1998-1999 demeurent la plus importante initiative en la matière pour BC STATS. Au cours du prochain exercice financier, de nouveaux systèmes administratifs entraîneront une diminution du recours à l'aide de BC STATS pour la collecte des principales données pour la FRBC. En revanche, une série de petits projets d'enquête ont nécessité une quantité de travail substantielle au cours de la dernière année.

De façon significative, l'effet d'entraînement du projet de la FRBC a permis une croissance constante des activités en matière d'enquête et de consultation au sein de BC STATS. Les projets actuellement en cours incluent une étude exhaustive de l'industrie de la pêche sportive, une étude en vue de rationaliser les procédures administratives du ministère du Transport et des Autoroutes et un examen des réinstallations d'employés au sein du BC Assessment Authority.

Enquête sur la pêche sportive

Nous procédons actuellement à une enquête pilote pour le compte du ministère des Pêches visant à évaluer les incidences économiques de la pêche sportive en Colombie-Britannique dans des régions sélectionnées de la province. Tant au Canada qu'aux États-Unis, l'incidence économique de la pêche sportive en Colombie-Britannique a mené à de nombreux débats entre l'industrie et le gouvernement. La pêche sportive en Colombie-Britannique que ce soit la pêche côtière ou la pêche en eau douce, produit des avantages économiques significatifs et un grand nombre d'emplois en dépendent. Même si les répercussions économiques de la pêche sportive sont connues dans la province, il existe peu d'information disponible à l'échelon régional. Puisque le degré de participation de l'industrie de la pêche sportive varie de très élevé à relativement faible, il est nécessaire d'examiner les répercussions économiques de l'industrie de la pêche sportive dans chaque région.

L'enquête servira de référence pour mesurer les répercussions de l'industrie de la pêche sportive dans les années à venir et constituera une base solide pour les initiatives en matière de planification des politiques et de développement économique.

Analyse des retombées économiques dans le secteur de la pêche sportive et commerciale

Les programmes, les politiques et les règlements du gouvernement influent grandement sur l'environnement dans lequel se développe et fonctionne l'industrie de la pêche en Colombie-Britannique. Pourtant, jusqu'à ce jour, ni le gouvernement fédéral ni le gouvernement provincial n'ont entrepris de quantifier les retombées économiques découlant de cette industrie. Un certain nombre d'analyses ont été réalisées pour certaines composantes de l'industrie, mais il n'est pas possible de les comparer entre les secteurs (par exemple, la pêche commerciale, la transformation, l'aquaculture, les loisirs) ni de les comparer avec les profils économiques des autres industries de la Colombie-Britannique.

Pour cette raison, BC STATS s'est vu octroyer le contrat de quantifier de façon exacte les retombées économiques directes, indirectes et induites de la pêche en Colombie-

Britannique et de différencier les contributions de chacun des secteurs (par exemple, la pêche commerciale, la transformation, l'aquaculture et les loisirs). On obtiendra ainsi une base solide et justifiable pour la planification des politiques, les mesures d'ajustement et les initiatives de développement économique pour cette industrie qui vit une période de transition.

Statistiques sur les petites entreprises

Une courte publication décrivant le profil des emplois dans les petites entreprises de la Colombie-Britannique ainsi que celui de leur croissance a été produite cette année en collaboration avec Diversification de l'économie de l'Ouest canadien. Voici certains des faits saillants que l'on peut y trouver :

- environ 98 % de l'ensemble des entreprises en Colombie-Britannique sont de petites entreprises;
- la Colombie-Britannique a connu la croissance la plus importante du nombre de petites entreprises parmi toutes les provinces au Canada de 1990 à 1997;
- le taux de croissance le plus rapide se situe dans le secteur des services financiers, des services forestiers et des industries de la haute technologie;
- l'augmentation la plus importante en matière de création d'emplois se situe dans les services de santé, les services touristiques et les services commerciaux.

Cette publication traite d'un éventail de sujets dont : le dénombrement des entreprises, les emplois et les frais de personnel, le travail autonome et le volet petite entreprise des secteurs d'activité en croissance rapide tels que la haute technologie, le tourisme et la fabrication à valeur ajoutée et d'autres. Dans bien des cas, les statistiques présentées sont assorties de comparaisons provinciales, mais nous n'avons pas utilisé les statistiques sur la dynamique de l'emploi ni celles du Small Business Data Consortium. D'autres sources comportant un degré équivalent de détails mais faisant l'objet d'une amélioration sur le plan de l'actualité des données ont été utilisées.

Statistiques sur le tourisme

Nous avons constitué notre programme des comptes du secteur touristique en produisant le PIB lié au tourisme et les estimations d'emploi jusqu'en 1997. D'autres statistiques seront élaborées au cours de la prochaine année, notamment un indice des prix sur le tourisme, qui aidera à expliquer les tendances en ce qui a trait aux revenus provenant du tourisme, ainsi que des statistiques supplémentaires sur les revenus provenant des chambres louées à des touristes pour tenir compte de la géographie infraprovinciale à la demande du Bureau du tourisme de la Colombie-Britannique. Les régions touristiques seront liées à des districts régionaux et à des municipalités sélectionnées et serviront d'unités aux fins de l'analyse des petites régions.

Estimations démographiques régionales

Le programme des estimations et des projections démographiques des petites régions représente une fonction essentielle de BC STATS. Au cours de l'année écoulée, nous avons préparé les estimations démographiques de 1998 pour un certain nombre de régions infraprovinciales, y compris les municipalités, les arrondissements scolaires, les districts régionaux, les circonscriptions sanitaires et les détachements de la GRC de la

Colombie-Britannique. Ces estimations ont servi aux fins de diverses formules de financement par habitant d'administrations provinciales et locales et comme indicateurs de l'expansion économique régionale. Les estimations démographiques actuelles tiennent compte des données du Recensement de 1996 corrigées en fonction du sous-dénombrement net du recensement et elles ont été révisées jusqu'en 1971 pour qu'elles correspondent aux nouveaux totaux provinciaux publiés par Statistique Canada.

Grâce à la publication des chiffres du Recensement de 1996 et des études sur le sous-dénombrement, nous sommes en mesure de réévaluer notre méthode d'estimation démographique infraprovinciale. Les structures d'erreur associées à nos estimations démographiques des divisions municipales et des divisions de recensement étaient assez rapprochées de celles qui font partie des évaluations précédentes menées en 1991 et en 1986.

Selon les estimations de 1998, la croissance démographique a considérablement ralenti dans la plupart des régions de la province. Les régions qui dernièrement avaient connu une vigoureuse croissance, telles que les basses terres du Fraser, l'Okanagan et la partie est de l'île de Vancouver, continuent d'afficher une croissance plus vigoureuse que d'autres parties de la province, mais leur taux de croissance est à la baisse. La croissance démographique dans bon nombre des régions dépendantes des ressources a diminué de façon considérable.

Projections démographiques régionales

Au cours de l'année qui vient de s'écouler, nous avons élaboré de nouvelles projections démographiques régionales jusqu'en 2026 en nous fondant sur les nouvelles circonscriptions sanitaires qui divisent la province en 88 régions distinctes. Ce nouveau découpage posait un problème, car la population de certaines circonscriptions est relativement faible. L'accessibilité aux projections démographiques par la communauté médicale régionale s'est améliorée et l'on s'attend à ce que ces projections soient abondamment utilisées pour la planification des services de santé dans les régions.

Nos projections régionales démographiques et celles portant sur les ménages suscitent un intérêt croissant qui s'explique en partie par l'adoption d'une loi intitulée *Growth Strategies Act*. Cette loi sur les stratégies de croissance préconise une meilleure coordination des activités de planification liées à la croissance démographique à l'échelle régionale. Nous travaillons de concert avec les districts régionaux des Basses Terres et certains secteurs du Grand Victoria pour garantir que la planification relative aux groupes d'habitation, aux transports et au développement des autres infrastructures soit conforme aux données démographiques prévues pour ces régions.

Analyse de l'immigration et de l'émigration

Notre programme de diffusion trimestrielle de données sur l'émigration et l'immigration est toujours aussi populaire. Ce fait s'explique en partie par les articles spécialisés accompagnant les données. Un certain nombre de ces articles se fondent sur les données du Recensement de 1996. Voici certains des articles qui ont récemment suscité un vif intérêt :

- l'incidence de l'immigration sur les caractéristiques relatives aux origines ethnique et à la langue de la population;

- les caractéristiques relatives aux familles et aux revenus de la population immigrante;
- les étudiants étrangers en Colombie-Britannique;
- les tendances migratoires entre la Chine et la Colombie-Britannique;
- la mobilité interprovinciale des immigrants;
- la mobilité et l'émigration entre 1991 et 1996;
- l'analyse de l'information sur le lieu de travail et le mode transport.

Notre programme d'analyse des données liées à l'immigration a tiré profit de la participation du personnel à un certain nombre de réunions et de conférences, notamment la National Metropolis Conference, tenue récemment. Ces conférences se sont avérées un lieu de discussion utile sur les questions relatives au partage des données sur l'immigration et aux initiatives en matière de recherche avec le personnel d'Emploi et Immigration Canada. Actuellement, aux fins d'analyse, BC STATS a recours à des bases de données sur l'immigration telles que la Base de données sur l'immigration (BDIM) et le Système de données sur les immigrants ayant obtenu le droit d'établissement (SDIODE).

La géographie pour le Recensement de 2001

Nous travaillons en étroite collaboration avec la Division de la géographie, le ministère des Affaires municipales ainsi qu'avec les administrations régionales pour définir de nouvelles subdivisions de recensement et de nouvelles localités désignées pour le Recensement de 2001. Parallèlement à ce processus, des employés de la Division de la géographie, de BC STATS et d'autres ministères ont tenu récemment une vidéoconférence pour discuter d'un certain nombre de nouveaux concepts et de méthodes géographiques qui pourraient être utilisés dans le cadre du Recensement de 2001.

Services de diffusion des données

Les services de diffusion des données ont maintenu leurs activités régulières dans la plupart des secteurs tout en élaborant des stratégies et des produits qui puissent compléter ou remplacer certains anciens produits.

Au sein de BC STATS, les services de diffusion des données ont la responsabilité de répondre à la vaste majorité des demandes de renseignements et de voir à la diffusion de l'ensemble de nos publications périodiques. Les succès découlant de nos efforts visant à rehausser notre profil à l'intérieur et à l'extérieur du gouvernement signifient que tous nos périodiques sont maintenant révisés par les sous-ministres, les directeurs généraux des sociétés d'État de même que par les directeurs des communications sous l'angle des questions d'actualité. Par ailleurs, dans chacun des ministères, une personne-ressource désignée en matière de statistiques reçoit une copie électronique de chaque publication.

Les services de diffusion des données sont aussi théoriquement responsables du site Internet de BC STATS. En réalité, le site est supervisé par un comité composé de représentants de chacune des directions responsables de la rédaction. Le comité est présidé par Don McRae. Cette année, nous avons grandement amélioré la navigation sur le site. Nous avons profité de la transition d'un environnement OS2 vers un

environnement NT pour incorporer des caractéristiques qui n'étaient pas disponibles sur l'ancienne plate-forme. Nous avons ajouté un outil de recherche et une approche géographique pour la navigation dans nos données sur les petites régions. L'utilisation du site ne cesse de croître. Trois secteurs réservés aux abonnés sont actuellement offerts : un pour nos publications statistiques régulières, un pour le répertoire des grands projets et un pour les données sur les lieux de travail du Recensement de 1996 à l'usage du consortium sur le transport. Chacun de ces secteurs est doté d'un mot de passe ou d'un accès protégé au moyen d'une adresse IP.

Nous travaillons actuellement à l'élaboration d'un profil des circonscriptions électorales provinciales (CEP) qui, lorsqu'il sera terminé, comportera des cartes, des graphiques et des tables de données. La section des graphiques est presque terminée et a été installée sur notre site Internet. Nous ne pouvons aller de l'avant avec les tables tant que le nouveau système de production des données sur le recensement, qui est en cours d'élaboration, n'est pas prêt. Grâce à ce nouveau système, nous pourrons produire des rapports sur des critères géographiques spéciaux (comme les CEP) ou standard en utilisant une combinaison des données CEF/SD et CEF et DR/SDR pour obtenir des résultats de meilleure qualité que ceux que nous obtenions auparavant en utilisant seulement les regroupements CEF/SD.

ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

La Division de l'économie, de la statistique et des relations fédérales en matière budgétaire, qui relève du ministère provincial du Trésor, est dirigée par M. John Palmer. Elle emploie un petit groupe de professionnels responsables des relations fédérales en matière budgétaire, de l'analyse économique et des services statistiques provinciaux. Son directeur est le coordonnateur statistique pour l'Île-du-Prince-Édouard.

Statistique Canada est une précieuse source de renseignements pour le gouvernement provincial, et la Division dépend beaucoup de l'organisme pour la majorité de ses données. Les données obtenues auprès de Statistique Canada et des ministères provinciaux servent à maintenir la base de données statistiques de la Division.

La Division continue de publier la *Revue statistique annuelle* et prépare des rapports économiques trimestriels. Ces rapports renferment en supplément des statistiques mensuelles sur des variables clés. La Division répond également à des demandes de renseignements du public et alimente en informations statistiques le site Web du gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard (**www.gov.pe.ca**). La Division élabore actuellement des données clés pour les hauts fonctionnaires du gouvernement par l'entremise d'un site intraréseau interministériel.

En plus de diffuser des informations statistiques aux secteurs gouvernemental, industriel, privé et à celui des entreprises, la Division exploite un modèle de prévision économique pour l'Île-du-Prince-Édouard et s'affaire à mettre sur pied un modèle démographique pour la province.

La Division encourage son personnel à mieux maîtriser les méthodes statistiques en suivant les cours de formation qu'offre Statistique Canada sur des sujets tels que le Système de comptabilité nationale ou en participant à des vidéoconférences sur des sujets traitant du Recensement de 2001.

Statistique Canada fait aussi de la consultation sur place en dépêchant auprès de la Division des experts tels que M. Peter Dudley, analyste à la Division des institutions publiques, afin d'améliorer les communications et la compréhension mutuelles.

MANITOBA

Introduction

Le Bureau de la statistique du Manitoba (BSM) demeure l'organisme statistique central pour la province du Manitoba. Il relève du ministre responsable de la *Loi sur la statistique*, soit le ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, par l'entremise du sous-ministre. Les bureaux du BSM sont situés dans les locaux occupés par ce ministère depuis 12 ans.

Budget

Pour 1999-2000, on a augmenté l'enveloppe budgétaire nette du BSM de 14 %. L'ajout d'une année-personne a été approuvé, ce qui porte l'effectif à 14 personnes (12 employés permanents et 2 employés contractuels).

Par ailleurs, 6,5 % du budget du BSM doit provenir des services à la clientèle. Ce pourcentage de recouvrement n'a jamais été aussi bas; il représente une diminution considérable par rapport aux 15 % établis en 1995-1996.

Pour l'exercice 2000-2001, le BSM demandera au Conseil du Trésor de réduire son exigence en matière de recouvrement absolu d'au moins 30 000 $ ou 50 %. Cette mesure permettrait de rendre accessibles sans frais les produits d'information du BSM, par voie électronique, aux ministères du gouvernement du Manitoba.

Plan d'activités

Le BSM s'en tient au plan d'activités approuvé par le Conseil du Trésor. Ce plan repose principalement sur le repositionnement du BSM à titre d'organisme chargé d'assurer des services d'information au gouvernement du Manitoba, à ses ministères et à ses organismes d'État. La mission et les valeurs du BSM sont décrites ci-après.

Mission

Le BSM est le carrefour de l'information au sein de l'appareil gouvernemental, assurant tous les services qu'il requiert à cet égard. Il lui appartient principalement de rendre l'information plus utile et plus accessible aux fins de la prise de décisions stratégiques. Pour s'acquitter de cette tâche, le BSM crée des partenariats, est à l'écoute des besoins des clients et intègre la technologie, les données, l'expertise et les ressources afin de fournir de l'information exacte, actuelle et pertinente.

En premier lieu, nous desservons les principaux décideurs des ministères du gouvernement, y compris des organismes d'administration centrale. En deuxième lieu, nous assurons des services au personnel des ministères et des organismes d'État. En troisième lieu, nous répondons aux besoins des gens d'affaires et du grand public.

Notre mission respecte à la lettre les dispositions de la *Loi sur la statistique.*

Valeurs

Le rôle et la mission du Bureau sont étayés par la philosophie de fonctionnement suivante :

- *Confiance :* Être toujours prêts à mériter notre crédibilité et à faire en sorte que de meilleures décisions soient prises dans l'intérêt public.
- *Intégrité :* Promouvoir et protéger le bon usage de l'information. L'information est une ressource stratégique et nous nous efforçons de la rendre plus accessible et plus facile à utiliser aux fins de la prise de décisions à tous les niveaux.
- *Diligence :* Fournir les produits et les services dans les délais convenus. Établir constamment la priorité de nos activités en tenant compte de l'évolution des besoins des clients.
- *Fiabilité :* Utiliser les données appropriées comme il se doit et fournir les bonnes réponses; mettre constamment l'accent sur les produits et services interministériels pertinents ainsi que sur l'élaboration et l'analyse de données originales.
- *Résultats :* Donner aux clients ce qu'ils désirent, de la façon et au moment qu'ils ont choisis.
- *Service :* Travailler en équipe de concert avec les clients.

Orientation stratégique

Comme ses activités ont une orientation globale, le BSM continuera d'établir ses priorités en fonction de l'évolution des besoins de ses principaux clients. Il continuera d'offrir principalement des produits et des services d'information interministériels pertinents en mettant l'accent sur l'élaboration et l'analyse de données originales. On considère que l'acquisition, l'élaboration et l'analyse de données forment le noyau des services globaux assurés par le BSM. Ces services construisent l'infrastructure d'information et offrent des possibilités relativement à la poursuite de l'élaboration des données et aux nouvelles utilisations de celles-ci. Les imprimés appartenant à cette catégorie (six séries complètes) sont diffusés gratuitement par la Bibliothèque de l'Assemblée législative. Les autres services personnalisés assurés aux clients et aux particuliers ainsi que les autres achats des ministères sont facturés selon la formule de la rémunération des services.

La prestation de services au gouvernement du Manitoba, à ses ministères et à ses organismes d'État représente la principale source de financement de l'organisation. Afin de mieux répondre aux besoins de notre clientèle, nous améliorerons la diffusion électronique des produits d'information. Quant aux activités de recouvrement des coûts, elles toucheront principalement la prestation de services personnalisés aux particuliers.

Principaux objectifs

1) Rendre l'information plus accessible aux fins de la prise de décisions concernant la politique gouvernementale

- L'information est de plus en plus une ressource stratégique pour les sociétés et le gouvernement. L'accès à de l'information adéquate n'a jamais été aussi important. Dans le contexte de fonctionnement actuel, on ne peut plus se fier à son instinct.

- Pour les décideurs du gouvernement, il est urgent de disposer de nouveaux éléments d'information qui soient de meilleure qualité. Il importe avant tout de décrire la réalité actuelle et d'établir des prévisions. Les nouveaux systèmes d'information stratégique seront encore plus déterminants dans l'avenir.
- Parmi les domaines d'intérêt, mentionnons la population, l'Enquête sur la population active, les questions autochtones, les finances publiques, les seuils de faible revenu, l'activité économique, les mesures de rendement dans la nouvelle économie et la détermination des tendances socioéconomiques mondiales.

2) Poursuivre l'élaboration de systèmes d'information électroniques en mettant l'accent sur les besoins des dirigeants et des cadres supérieurs

- Il convient de s'assurer que les principaux décideurs (dirigeants et cadres supérieurs) du gouvernement manitobain ont facilement et rapidement accès à de l'information adéquate. La diffusion électronique s'avère le meilleur moyen de desservir ces clients en plus grand nombre.
- Nous allons poursuivre l'amélioration et l'expansion du système d'information ministérielle EcoStats du BSM — qui est accessible au moyen d'un ordinateur de bureau — pour en faciliter l'utilisation par les sous-ministres, les sous-ministres adjoints et les directeurs.
- Nous allons élargir l'utilisation de MBS Online, notre système d'information électronique accessible par ordinateur de bureau pour en permettre un usage généralisé par les abonnés.

3) Améliorer les services analytiques en mettant l'accent sur le modèle de simulation de l'incidence des politiques manitobaines

- Dans le contexte économique et fiscal actuel, il est plus important pour les décideurs de connaître l'incidence de leurs décisions avant même de les avoir prises. Un modèle économétrique de résolution de problèmes peut fournir certaines réponses.
- L'utilisation du modèle de simulation de l'incidence des politiques manitobaines, conjointement avec le modèle d'évaluation de l'incidence de l'économie et des recettes fiscales du Manitoba, améliorera considérablement notre capacité d'analyse de façon à appuyer la prise de décisions stratégiques.

4) Améliorer les produits et services par la mise en place de nouvelles initiatives

- Nous allons étudier la possibilité de mettre sur pied un registre des entreprises du Manitoba pour connaître le nombre d'entreprises ainsi que certaines de leurs caractéristiques (emplacement, secteur, nombre d'employés) ainsi que les statistiques relatives à la création et à la dissolution d'entreprises.
- Nous allons étudier la possibilité de mettre en application le Système d'information géographique (SIG) afin que les statistiques sur le Manitoba puissent être présentées sur une base géographique.
- Nous allons étudier la possibilité de rassembler et de diffuser des statistiques sociales en matière de santé, d'éducation, de services à la famille et de justice.

5) *Accroître l'efficacité des opérations en améliorant l'infrastructure des systèmes internes du BSM*

- L'amélioration des services passe par une efficacité accrue des opérations internes.
- Nous allons créer une base de données intégrée et globale aux fins de l'extraction des données statistiques et des documents.
- Nous serons proactifs dans la définition des besoins actuels et futurs des clients.
- Nous allons favoriser l'essor de partenariats afin de tirer le maximum des ressources limitées et d'améliorer au maximum le service à la clientèle.

6) *Améliorer le service à la clientèle en apportant des changements à la procédure administrative*

- Nous allons accroître notre capacité de fournir des services personnalisés en vue de mieux répondre aux besoins courants de nos clients en matière d'information stratégique par le truchement de diverses initiatives spéciales (p. ex. la dotation en personnel pour les projets).

NOUVEAU-BRUNSWICK

L'Agence de la statistique du Nouveau-Brunswick surveille les tendances de la démographie et de l'économie, en rend compte au gouvernement et prépare les prévisions économiques quinquennales utilisées aux fins de planification budgétaire et de prévision des recettes. L'Agence effectue aussi de la recherche et des analyses et fournit des conseils à plusieurs comités spéciaux créés au cours des dernières années pour veiller à la mise en œuvre des programmes sociaux, à la détermination de leurs objectifs et à l'examen de la demande future de même qu'à l'analyse de la situation démographique et économique et à la détermination des perspectives dans ces domaines.

L'an dernier, l'Agence a diffusé régulièrement des données et répondu à près de 3 000 demandes de renseignements, dont environ 60 % provenaient de la fonction publique. Son rapport annuel, intitulé *L'économie du Nouveau-Brunswick*, a été diffusé en février et il est disponible dans Internet. L'Agence a aussi produit des rapports mensuels et trimestriels sur l'économie, la démographie et les indicateurs sociaux aux fins de diffusion au sein de l'administration publique. Elle a également préparé un document d'information hebdomadaire destiné aux hauts fonctionnaires et au Cabinet du Premier ministre, qui présente un bref compte rendu des plus récents indicateurs statistiques, économiques et sociaux ainsi qu'un aperçu des données susceptibles d'être diffusées la semaine suivante.

L'analyse des activités et de l'organisation de la Division de la politique de l'impôt et de la politique fiscale du ministère des Finances a entraîné, à la fin de juillet 1997, l'annonce de la fusion de la Direction de la politique fiscale et de l'Agence de la statistique du Nouveau-Brunswick. Depuis, les deux directions ont beaucoup progressé sur la voie de l'adoption d'un objectif opérationnel commun et poursuivi leurs efforts dans ce sens en 1998. Dès le début du processus, on a constaté la nécessité d'effectuer des changements importants afin de faciliter la fusion, de préciser les rôles et les responsabilités opérationnels et d'utiliser au mieux les ressources humaines disponibles. L'objectif principal est d'établir un lien plus étroit entre l'information sur les tendances socioéconomiques et les politiques publiques, la prise de décisions et la mise en œuvre des programmes; dans une certaine mesure, cet objectif est déjà atteint. Le directeur de l'Agence de la statistique du Nouveau-Brunswick exerce les fonctions de directeur adjoint de la nouvelle Direction des politiques financières, économiques et statistiques.

En 1998, l'Agence a déployé de grands efforts pour diffuser les résultats du Recensement de 1996 et d'en faire la promotion en collaboration avec le Bureau régional de Halifax de Statistique Canada. Plusieurs rencontres tenues à Fredericton avec les fonctionnaires de Statistique Canada ont donné des résultats positifs tant pour les ministères provinciaux concernés que pour Statistique Canada. Les rapports avec le Bureau régional de Halifax de Statistique Canada se sont nettement améliorés.

Des profils démographiques ont été établis pour diverses régions et études gouvernementales. On a en outre élaboré un nouvel ensemble de projections démographiques qui seront utilisées pour les prévisions économiques provinciales et pour d'autres processus de planification tels que la prévision de la demande de services de prématernelle et la planification des services de santé au cours de la prochaine décennie d'après l'âge de la population dans les régions rurales. L'Agence a aussi

présenté plusieurs exposés sur les perspectives démographiques jusqu'en 2015 aux hauts fonctionnaires de plusieurs ministères.

L'Agence a fait appel à un étudiant stagiaire de l'Université du Nouveau-Brunswick à Saint-Jean pour préparer des profils démographiques infraprovinciaux. Reconnaissant les besoins en matière de données démographiques, le gouvernement du Nouveau-Brunswick a annoncé un nouveau programme visant l'embauche d'au moins 20 jeunes par an pendant cinq ans. Ces « stagiaires » effectueront une rotation dans plusieurs ministères avant d'occuper un poste de durée déterminée dans un ministère axial. On s'attend à ce qu'une grande partie de ces nouveaux employés travaillent à l'Agence pendant une période de deux à quatre mois afin de se familiariser avec les données et les techniques de recherche disponibles. Leur arrivée représentera probablement un fardeau considérable pour les ressources humaines de l'Agence au cours des cinq prochaines années.

L'Agence a également participé étroitement à l'analyse d'incidence des changements apportés au régime fiscal du Nouveau-Brunswick. La Base de données et modèle de simulation de politique sociale (BD/MSPS) de Statistique Canada s'est révélée un instrument extrêmement précieux dans le cadre de cette analyse, et nous tenons à remercier le personnel de Statistique Canada pour son aide et ses conseils. Le modèle a également servi à élaborer des lignes directrices pour plusieurs programmes gouvernementaux à objectifs spécifiques.

Préoccupations

La révision des Comptes économiques provinciaux concerne uniquement la période allant de 1992 à 1997. Qu'en est-il des années précédentes? Cette tendance devient inquiétante, d'autant plus que plusieurs autres séries de données chronologiques de Statistique Canada ne sont pas mises à jour à la suite de changements de méthodes.

Les données et les services fournis gratuitement ou contre rétribution semblent différer au sein de la province. Existerait-il un moyen de déterminer les articles nécessitant un paiement ou offerts gratuitement?

NOUVELLE-ÉCOSSE

Durant l'exercice 1998-1999, la Division de la statistique du ministère des Finances de la Nouvelle-Écosse a poursuivi les changements et la réorganisation entrepris pendant l'exercice 1997-1998. Le présent rapport décrit bon nombre des changements qui se sont produits et des activités qui ont eu lieu au cours du dernier exercice, ainsi que les orientations et les priorités pour l'exercice à venir.

Personnel

À la suite du départ de l'ancien directeur de la Division de la statistique, lequel s'est prévalu du régime de retraite anticipée, le poste de directeur a été supprimé. Conséquemment à un examen officiel du mandat de la Division, ce poste a été rétabli en mars 1999 et un nouveau directeur permanent a été nommé le 1er avril 1999. En plus du poste de directeur, nous comptons quatre postes de spécialistes et un de secrétaire. Nous avons aussi eu recours à du personnel occasionnel de soutien pendant l'exercice, selon les besoins. Un étudiant à la MPA participant à un programme d'alternance travail-études, embauché pour l'été 1998, a concentré ses efforts sur un examen des études de couverture ainsi que sur les ajustements apportés aux estimations démographiques fondées sur le Recensement de 1996.

Plan stratégique de 1998

La clientèle, les services et les produits de la Division ont fait l'objet d'un examen approfondi et on a terminé un plan stratégique[1] provisoire en septembre 1998. Ce plan stratégique a permis de passer en revue la situation actuelle des opérations de la Division de la statistique de même que les projets et initiatives clés qui pourraient avoir des répercussions sur les opérations de la Division, et de faire ressortir les changements technologiques nécessaires. Grâce à ce plan, nous avons pu montrer qu'il était impératif d'améliorer les produits et les services statistiques offerts par la Division. Le plan stratégique propose une nouvelle mission et des objectifs qui sont destinés à répondre aux besoins des ministères et du gouvernement de la Nouvelle-Écosse et qui respectent la *Loi sur la statistique*. On y trouve aussi les types de service qui pourraient et qui devraient être offerts par la Division. Compte tenu des restrictions financières de la province, un certain nombre de moyens de financement sont proposés. Même si nous sommes toujours en attente de l'approbation ministérielle officielle, bon nombre des recommandations contenues dans le plan sont en train d'être mises en œuvre. Le rétablissement du poste de directeur était une recommandation clé du plan et était considéré comme une condition essentielle pour permettre la réalisation d'une quantité de propositions décrites dans le plan.

Mission et objectifs

Il était manifeste que la Division de la statistique se devait de modifier son rôle au sein du gouvernement pour répondre à l'évolution rapide des besoins de ses clients. Pour ce faire, la Division a élaboré un nouvel énoncé de mission assorti d'objectifs, de services et de stratégies de financement redéfinis.

---

1. Ministère des Finances de la Nouvelle-Écosse, Division de la statistique, *Putting Statistics in Context: Strategic Plan 1998*.

L'énoncé de mission proposé se lit ainsi :

« Fournir au gouvernement provincial de la Nouvelle-Écosse des statistiques sociales et économiques fiables, complètes et actuelles en vue de faciliter la prise de décisions stratégiques. »

De façon à remplir cette mission, quatre objectifs clés ont été déterminés :

- planifier, élaborer et promouvoir un système intégré de statistiques sociales et économiques répondant aux besoins du gouvernement provincial en matière de statistiques;
- veiller à ce que les statistiques ayant une incidence sur les intérêts sociaux, économiques et financiers de la Nouvelle-Écosse soient représentées équitablement et adéquatement parmi les données fournies par Statistique Canada;
- conseiller et assister les ministères sur tout ce qui touche les programmes, les projets et les sujets de nature statistique;
- éviter la duplication et promouvoir la rentabilité dans le cadre de l'acquisition de données statistiques.

Technologie

Nous poursuivons l'examen et la mise à jour de l'équipement informatique et des logiciels. Tous les employés utilisent Windows 95 sur des ordinateurs Pentium dotés des logiciels Microsoft Office 97 et Corel Office 8. La Division s'est procuré un logiciel de conception et de gestion d'un site Web. De plus, elle commence à travailler avec des systèmes d'information géographique (SIG) et explore actuellement la possibilité d'utiliser le Statistical Program for Social Sciences (SPSS) pour l'élaboration et la diffusion de ses services. L'acquisition d'une tour CD-ROM protégée, qui n'est pas encore complètement intégrée dans les opérations de la Division, facilitera l'accès aux données reçues sous cette forme.

À la Division, les améliorations techniques font partie d'importantes mises à niveau de l'infrastructure informatique au sein du ministère des Finances. Comme la Division doit attendre que ces mises à niveau soient terminées, le rythme de ses propres travaux d'amélioration a ralenti. En outre, les problèmes liés au passage à l'an 2000 ont aussi contribué à réduire l'accessibilité aux services de soutien des ressources centrales en matière de technologie de l'information.

Au cours de la dernière année, la Division a mis en place un nouveau site Web[2] dont la page d'accueil présente les statistiques courantes et qui permet un accès facile à un large éventail de statistiques essentielles du point de vue de la Nouvelle-Écosse. Des travaux sont en cours pour élaborer les principales fonctions d'un réseau intranet gouvernemental.

---

2. Site Web de la Division de la statistique du ministère des Finances : http://www.gov.ns.ca/fina/statisti/index.htm.

Partenariats

La Division de la statistique reconnaît l'utilité de travailler étroitement avec des collègues dans d'autres ministères, provinces et organismes. Au cours de la dernière année, elle a organisé plusieurs consultations ou a participé à plusieurs d'entre elles avec Statistique Canada encourageant une bonne représentation de la part des différents ministères. Il y a eu 6 consultations réunissant 11 ministères et 64 participants.

La Division de la statistique de la Nouvelle-Écosse a des communications suivies avec les bureaux de la statistique des autres provinces de l'Atlantique. À la fin de juillet 1998, une deuxième réunion des directeurs a eu lieu à Charlottetown et le directeur régional de Statistique Canada était présent. Le groupe continue de travailler sur les nombreuses idées et préoccupations qui ont été relevées.

Terre-Neuve et la Nouvelle-Écosse collaborent à la reconception du Regional Economic Development Information System (REDIS, le système d'information sur le développement économique régional) de Terre-Neuve. Le Nouveau-Brunswick et l'Île-du-Prince-Édouard s'intéressent à ce projet, mais ne sont pas en mesure d'y participer actuellement. Ce système fournira un large éventail de données sociales, économiques et environnementales à l'aide d'un système facile à utiliser fondé sur un SIG. Ce système inclura les sources de données nationales, provinciales et municipales. Des données et un accès communautaires seront des composantes essentielles du système proposé, tout comme les services analytiques pour les usagers avertis. Un contrat visant à organiser une série d'ateliers et à élaborer un mandat officiel pour le projet a été signé en mars 1999. La première phase de ce projet devrait être terminée avant la fin de mai. Un grand nombre de ministères et d'organismes de développement communautaire s'intéressent sérieusement à ce projet.

Initiatives à l'échelle gouvernementale

La Division de la statistique participe aux initiatives suivantes mises en œuvre à l'échelle gouvernementale :

GeoNOVA (Nova Scotia Geographic Information)

GeoNOVA, nom donné à l'initiative de la province en matière d'information géographique, représente une façon « globale » de créer, de gérer et de diffuser de l'information géographique à l'intérieur de la province. L'initiative tient compte de l'obligation de chaque ministère et organisme provincial de s'acquitter de son mandat, mais elle exige que ces efforts soient orientés vers la création d'une ressource globale : la collecte, le maintien et la diffusion de données et de renseignements géographiques, conformément à des normes acceptées de part et d'autre, et le partage de ces données et renseignements avec des utilisateurs au sein du gouvernement, pour appuyer la prise de décisions et réduire ou supprimer entièrement le chevauchement des efforts. En collaboration avec GeoNOVA, la Division de la statistique a mis sur pied un projet qui rendra les données provenant de Statistique Canada et des autres sources nationales, provinciales et municipales accessibles par l'entremise d'un système facile à utiliser fondé sur le SIG, construit à partir du REDIS de Terre-Neuve.

Mesure des résultats

Il s'agit d'une initiative du gouvernement provincial qui est dirigée par le Comité du Cabinet chargé des priorités et de la planification. Elle vise à établir un lien entre les objectifs du gouvernement et ceux des ministères, dans une perspective explicitement axée sur les résultats. On s'est engagé à faire un meilleur travail en fixant des objectifs et en mesurant les résultats. Tous les ministères ont participé à l'élaboration de ces mesures. Des entreprises, des universitaires et des citoyens intéressés de la Nouvelle-Écosse y ont également contribué. *Nova Scotia Counts*[3] a été publié en octobre 1998.

Outre les mesures publiées à l'échelle du gouvernement, tous les ministères ont élaboré leur propre série de mesures qui reflètent des activités spécifiques et les objectifs ministériels, mesures qui se trouvent sur le site Web des ministères. À titre d'éléments du système de responsabilisation intégré, ces mesures des résultats contribuent à rehausser le profil et l'utilisation de l'information statistique pour appuyer la gestion et l'examen des programmes, l'élaboration de politiques de même que les affectations financières. La Division de la statistique fournit de l'aide à plusieurs ministères relativement à l'élaboration et à la fourniture de statistiques pour cette initiative. Elle a également assumé un rôle de meneur et de conseiller dans l'élaboration de certains aspects de la structure et du mode de fonctionnement des mesures des résultats.

La Division de la statistique représente le gouvernement de la Nouvelle-Écosse au sein du Comité consultatif externe du Conseil du Trésor fédéral pour le rapport *Une gestion axée sur les résultats* présenté au Cabinet fédéral. Même si la Division n'a pas participé directement à l'élaboration de l'indicateur de progrès véritable (IPV) que conçoit actuellement GPI Atlantic[4], elle a fortement appuyé ces travaux de premier plan. Grâce aux travaux de GPI Atlantic, la Nouvelle-Écosse est devenue un centre d'essai pour les travaux de Statistique Canada dans ce domaine. Ce groupe a publié plusieurs documents importants au cours de l'année dernière, notamment sur la valeur du travail bénévole, le travail non rémunéré et les coûts liés au crime.

Nova Scotia Business Register (NSBR)

Le ministère de l'Entreprise et des Services aux consommateurs de la Nouvelle-Écosse s'est joint à Revenu Canada et à la Commission des accidents du travail pour créer le NSBR (le registre des entreprises de la Nouvelle-Écosse). Un élément fondamental de ce système est l'utilisation du numéro d'entreprise de Revenu Canada pour identifier les entités. En plus de fournir aux partenaires les opérations de revenu et de paiement, le registre inclura des renseignements sur les licences, les permis et les demandes. Un lien est aussi prévu entre les applications d'un secteur de programme et les données de base conservées dans le registre. Ce système est une composante majeure de l'infrastructure qui facilitera grandement l'interaction entre les entreprises et le gouvernement. Il s'agira aussi d'une excellente source potentielle d'information statistique. La première phase du système sera en fonction en juin 1999; quant à la plupart des autres fonctions importantes, elles entreront en vigueur en octobre 1999. La

---

3. Nova Scotia Counts 1997-98 de Communications Nouvelle-Écosse, gouvernement de la Nouvelle-Écosse, est situé à l'adresse suivante : http://www.gov.ns.ca/prio/nsc98/default.htm.

4. Site Web de GPI Atlantic : http://www.gpiatlantic.org./custsites/gpiatlanticQS.nsf.

Division de la statistique est membre du comité consultatif sur le registre des entreprises de la Nouvelle-Écosse. Atlantic Canada On-line s'est vu confier le contrat pour l'élaboration et la mise en œuvre de ce service.

Atlantic Canada On-Line (ACOL)[5]

ACOL est un service d'information en ligne qui assure un accès électronique à l'information gouvernementale gérée par les quatre gouvernements provinciaux du Canada atlantique. Il constitue un point d'accès unique commode à des renseignements de nature publique à partir d'ordinateurs personnels éloignés. ACOL jouit d'un investissement d'infrastructure de plus de 10 millions de dollars, ce qui permet un accès sûr et à la fine pointe de la technologie à un ensemble de services gouvernementaux offerts sur Internet. La Division de la statistique représente le ministère des Finances dans le cadre de cette initiative.

ACOL a été choisi pour offrir les services du registre des entreprises de la Nouvelle-Écosse, comme nous l'avons mentionné précédemment, et est aussi un candidat sérieux pour la prestation des services liés au projet de SIG mené par les bureaux de la statistique de Terre-Neuve et de la Nouvelle-Écosse.

Principaux dossiers

La Division a accordé la priorité à plusieurs questions liées à des programmes statistiques spécifiques.

Estimations démographiques

Au cours des deux dernières années, la Division a passé en revue divers aspects des estimations démographiques qui ont une incidence financière importante sur les transferts financiers à la province. Elle a rédigé un document qu'elle a distribué aux coordonnateurs statistiques et à Statistique Canada, dans lequel la Division montrait que la Nouvelle-Écosse affiche l'apport net d'étudiants universitaires le plus élevé de toutes les provinces du Canada, mais que ces étudiants ne sont pas inclus dans les estimations démographiques de la province. Les autres provinces ont reconnu de façon générale que le point que faisait valoir la Nouvelle-Écosse était valable et méritait d'être étudié plus à fond. La Nouvelle-Écosse a demandé qu'on modifie le contenu du Recensement de 2001 de manière à inclure de l'information sur la mobilité des étudiants universitaires et qu'on en tienne compte dans la contre-vérification des dossiers de ce recensement. La Nouvelle-Écosse a aussi procédé à d'autres travaux dans ce domaine et a élaboré un modèle de prévision des coûts qui montre qu'elle a contribué à l'éducation d'étudiants de l'extérieur de la province pour un montant net de 45,9 millions de dollars, soit après que les avantages économiques pour la province ont été pris en compte.

À l'instar de nombreuses autres provinces, la Nouvelle-Écosse a participé à des ateliers sur les résidents non permanents. Elle admet que la nouvelle méthode adoptée pour les résidents non permanents qui a été mise en œuvre en janvier 1998 constitue une amélioration par rapport à l'ancienne. Toutefois, elle rejette la méthode de mise en

---

5. Site Web d'Atlantic Canada On-line : http://www.acol.ca.

œuvre elle-même, qui suppose que des changements dans les estimations de résidents non permanents représentent un changement dans la classification et non un changement réel dans le chiffre de population. Plusieurs documents et lettres traitant de cette question ont été échangés avec Statistique Canada, qui a convenu que le point soulevé par la Nouvelle-Écosse devait faire l'objet d'une étude plus approfondie. Des recherches subséquentes ont permis de montrer que des changements supplémentaires aux données, en particulier l'arriéré des personnes qui revendiquent le statut de réfugié, étaient justifiés pour résoudre bon nombre des préoccupations de la Nouvelle-Écosse concernant les mouvements de résidents non permanents. De l'avis de la Nouvelle-Écosse, la question fondamentale des changements de dénombrement par rapport aux changements de flux en ce qui concerne les principaux changements de méthodes n'a jamais été prise correctement en compte. Les travaux de la province sur les résidents non permanents et les études de couverture réalisées pendant l'été 1998 ont été présentés lors d'une rencontre du Groupe de travail fédéral-provincial sur l'échange d'information et la recherche à Victoria en octobre 1998.

Des préoccupations plus récentes ont trait aux estimations interprovinciales de la migration. Les dernières estimations révèlent un taux de migration net très négatif pour la Nouvelle-Écosse. Ces résultats contredisent les plus récentes tendances et les indicateurs économiques de la province. La Nouvelle-Écosse préparera un document sur ce point et le transmettra officiellement à la Division de la démographie d'ici la fin d'avril.

Projet d'amélioration des statistiques économiques provinciales (PASEP)

Le PASEP de Statistique Canada s'applique directement à la Nouvelle-Écosse, compte tenu de l'incidence de la taxe de vente harmonisée et de l'affectation subséquente des recettes aux trois provinces participantes. La Division a augmenté son effectif et a affecté certaines de ces ressources au suivi du programme PASEP. Comme le programme aura des répercussions directes sur l'affectation des recettes, il fera l'objet d'un suivi dans cette optique. En outre, il pourrait aussi devenir une bien meilleure source de statistiques économiques à l'échelle provinciale. La Division a l'intention de trouver plus de ressources pour cette initiative de sorte que la province puisse retirer tous les avantages découlant de l'élargissement du programme. Un accord de partage des données découlant de ce programme a été conclu récemment.

Accès aux données

La Nouvelle-Écosse achète relativement peu de données auprès de Statistique Canada et, parmi les provinces dotées d'une loi sur la statistique, c'est elle qui présente la plus faible incidence d'accords sur le partage des données. De récentes tentatives en vue d'améliorer le contenu des données achetées ont permis de constater des incohérences quant aux pratiques relatives à la tarification. La Division a aussi constaté que le processus visant à se procurer les meilleures données disponibles pouvant répondre à ses besoins prenait énormément de temps. Tenant compte de ressources limitées tant en ce qui a trait à l'achat qu'à l'utilisation des données disponibles, la Nouvelle-Écosse étudiera diverses solutions de rechange pour maximiser la valeur de son investissement. L'accord de partage des données et la reconception du REDIS de Terre-Neuve sont considérés comme deux initiatives clés qui contribueront à la réalisation de cet objectif.

1999-2000

Pour 1999-2000, la Division de la statistique de la Nouvelle-Écosse a établi les priorités suivantes :

- mener une enquête sur les besoins et la capacité des utilisateurs relativement aux sources et aux services d'information statistique de tous les ministères et organismes gouvernementaux;
- collaborer avec les intervenants de Terre-Neuve et de la Nouvelle-Écosse à la reconception du REDIS de Terre-Neuve;
- continuer de faire un meilleur usage de la technologie pour communiquer des renseignements statistiques aux clients en déployant des efforts particuliers pour faciliter l'accès aux données pertinentes, c'est-à-dire grâce à l'utilisation d'Internet et du réseau intranet comme principaux outils de prestation des services;
- travailler avec la Division des politiques économiques et la Division financière de notre ministère en vue de jouer un rôle plus proactif dans l'évaluation des données de Statistique Canada, surtout lorsque celles-ci influent sur le financement et l'analyse économique;
- multiplier les partenariats avec les ministères clients, Statistique Canada et d'autres bureaux régionaux de la statistique de façon à rendre les services plus pertinents et à les offrir d'une manière plus rentable.

ONTARIO

Aperçu

L'Unité de l'analyse courante de l'Ontario fait partie de la Direction de l'analyse macroéconomique et des politiques du Bureau des politiques économiques au ministère des Finances. L'Unité compte huit économistes et une secrétaire.

La principale tâche de l'Unité consiste à analyser la situation économique ontarienne et à en rendre compte en produisant le bulletin *Comptes économiques de l'Ontario* et d'autres bulletins clés. L'Unité fait aussi état des nouvelles tendances et questions économiques et fournit un soutien économique et statistique au ministre des Finances, au Cabinet, ainsi qu'aux autres divisions du ministère des Finances et à d'autres ministères. Les prévisions économiques et de recettes sont exécutées par d'autres unités de la Direction de l'analyse macroéconomique et des politiques.

La fonction de coordonnateur statistique provincial relève aussi de l'Unité de l'analyse courante.

Principaux rapports

L'Unité produit plusieurs bulletins diffusés à l'échelle du gouvernement. La publication trimestrielle *Comptes économiques de l'Ontario* est aussi distribuée à l'extérieur du gouvernement aux bibliothèques et à divers établissements de recherche économique. Elle est disponible sur Internet.

Diffusion à l'échelle gouvernementale

- *Ontario Key Economic Indicators* : Bulletin hebdomadaire sur les principales nouvelles économiques diffusées la semaine précédente, qui contient aussi des tableaux mensuels et trimestriels.

- *Ontario Labour Markets* : Rapports mensuels sur la situation du marché du travail en Ontario.

- *Indice des prix à la consommation* : Rapport mensuel sur les changements des prix à la consommation en Ontario, au Canada et aux États-Unis.

- *Canadian Economic Conditions* : Bulletin trimestriel sur le PIB canadien.

Diffusion à l'échelle ministérielle

- *Ontario International Trade Update* : Rapport mensuel sur les tendances commerciales en Ontario et au Canada.

- *Ontario Auto Production* : Rapport mensuel sur la production, les ventes et les autres activités du secteur de l'automobile.

- *Housing Markets* : Rapport mensuel sur les conditions de logement en Ontario.

- *Retail and Wholesale Sales* : Rapport mensuel sur les ventes au détail et en gros.

- *Manufacturing Shipments* : Rapport mensuel sur les livraisons du secteur manufacturier.

- *Ontario Economic Chronology* : Rapport trimestriel sur les événements nationaux et internationaux survenus sur les marchés financiers, le marché du travail et dans le domaine des finances publiques.

- Divers feuillets d'information : Feuillets d'information mensuels sur des données économiques connexes de l'Ontario concernant entre autres les faillites, les règlements salariaux, les statistiques financières et les permis de construction.

Diffusion externe

- *Comptes économiques de l'Ontario* : Publication trimestrielle sur le PIB nominal et réel de l'Ontario, selon les grandes composantes des revenus et des dépenses, et sur les estimations du PIB réel de la province (au coût des facteurs) par grande branche d'activité.

Services électroniques

Economic Monitoring Overview

Rapport comprenant la mise à jour électronique quotidienne et le sommaire des principales diffusions économiques à l'intention des cadres supérieurs du gouvernement.

Publications sur Internet

Le ministère des Finances a diffusé plusieurs documents sur Internet, dont le *Budget de l'Ontario* et les bulletins économiques et budgétaires connexes. La publication *Comptes économiques de l'Ontario* est aussi diffusée sur Internet, de même qu'un bulletin qui décrit l'évolution récente de la situation économique de l'Ontario.

Services de bibliothèque

La bibliothèque du ministère des Finances s'assure de posséder toutes les publications cataloguées de Statistique Canada. Elle possède aussi certaines publications statistiques du gouvernement de l'Ontario, du gouvernement fédéral et des administrations municipales.

Services de coordination

En réponse aux besoins ministériels, l'Unité coordonne l'obtention de données provenant de Statistique Canada et d'autres sources. De plus, elle conseille les ministères et les aide à trouver les données économiques et statistiques et à y accéder.

Avec la permission de Statistique Canada, la Direction de l'économie structurelle du Bureau des politiques économiques utilise le Registre des entreprises pour étudier la

migration des entreprises et de la main-d'œuvre tant à l'intérieur de la région métropolitaine de Toronto et d'autres parties de la province qu'à destination ou en provenance de celles-ci. Le Secrétariat du Conseil de gestion se sert en outre du Registre des entreprises dans le cadre de ses enquêtes sur la rémunération, les conditions de travail et les avantages sociaux.

L'Unité est chargée de diffuser les documents normalisés touchant le Recensement de la population aux ministères et organismes de l'Ontario. Elle s'est procurée des tableaux sommaires complémentaires relatifs à 1996 s'appuyant sur une étude des besoins des utilisateurs et elle fournit des consultations en réponse à des demandes spéciales concernant le recensement.

L'Unité coordonne des séances d'information et de consultation entre Statistique Canada et les utilisateurs de données des divers ministères. Cette année, nous avons tenu des réunions à propos de l'Enquête postcensitaire de 2001 sur les autochtones et de l'Enquête sociale générale.

QUÉBEC

LES NOUVEAUTÉS DE 1998-1999

Les nouvelles publications

En plus de la vingtaine de titres qu'il a continué de produire sur une base régulière, le Bureau de la statistique du Québec (BSQ) a produit quelques nouvelles publications en 1998-1999. Il a aussi modifié quelques-unes de ses publications existantes pour qu'elles reflètent les révisions apportées dans certains secteurs.

Statistiques sociodémographiques

En juillet 1998, le Bureau a publié le deuxième volume de l'ouvrage intitulé *D'une génération à l'autre : évolution des conditions de vie*, lequel traite notamment de la mortalité, de la fécondité et de la migration au Québec, de même que de certaines causes spécifiques de décès, de l'activité et des professions, des habitudes de consommation et de la mobilité sociale. De plus, en collaboration avec le ministère de la Famille et de l'Enfance et le Conseil de la famille et de l'enfance, le Bureau a produit l'ouvrage ayant pour titre *Portrait statistique des familles et des enfants au Québec*. Enfin, signalons que l'organisme a publié, dans le numéro de février 1999 du bulletin *Données sociodémographiques en bref*, ses nouvelles prévisions démographiques provisoires pour l'ensemble du Québec pour la période de 2001 à 2051.

Statistiques régionales

En mai 1998, le Bureau a publié comme prévu la première série de 18 cahiers statistiques régionaux de la nouvelle collection intitulée *Recensement de la population — 1996, 1991, 1986 — Données comparatives et faits saillants*, qui comprendra au total 90 cahiers. La première série porte sur les statistiques de la population et des logements. La seconde série, qui sera publiée en mai 1999, présente les données relatives à l'âge, au sexe et à l'état matrimonial ainsi que celles portant sur les familles. Les trois autres séries, qui traitent des autres thèmes couverts par le recensement, sont en cours de production. Elles paraîtront successivement au cours de la prochaine année. L'information est présentée sous forme d'analyses, de tableaux, de graphiques et de cartes selon les principaux découpages géographiques suivants : régions administratives, municipalités régionales de comté (MRC) et grandes municipalités.

Par ailleurs, le BSQ a produit des estimations du revenu personnel et du revenu personnel disponible selon les régions administratives, les régions métropolitaines de recensement (RMR) et les MRC (à titre expérimental), puis les a diffusées sur son site Internet. Ces estimations concordent avec les résultats des comptes provinciaux. Une publication portant sur ces estimations paraîtra d'ailleurs à la fin d'avril prochain.

Statistiques économiques

En 1998-1999, le Bureau a produit, en étroite collaboration avec le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, la publication *Profil sectoriel de l'industrie bioalimentaire au Québec, édition 1998*. L'ouvrage trace d'abord le profil économique global de l'industrie bioalimentaire au Québec. Il présente ensuite plus en

détail des informations sur la production, la transformation et la distribution dans les secteurs des productions animales, des productions végétales et des pêches. Enfin, il propose un survol des principales données québécoises, qui sont comparées avec celles du Canada et des États-Unis. Le Bureau a également amorcé, en collaboration avec le ministère de l'Industrie et du Commerce, la révision de sa publication sur les petites et moyennes entreprises au Québec.

La principale réalisation de l'exercice 1998-1999 du programme des comptes économiques a été la révision des comptes économiques du Québec en vue de les adapter aux nouvelles conventions internationales[1] maintenant utilisées tant par les organismes internationaux que par Statistique Canada. Les publications annuelles et trimestrielles ont été adaptées à ces nouvelles conventions qui ont nécessité la révision en profondeur des méthodologies utilisées. Dans le cas des publications trimestrielles, la révision a également permis d'ajouter des estimations du solde extérieur de l'économie québécoise exprimées en dollars courants et en dollars constants. Cela répond ainsi à des besoins maintes fois exprimés par les utilisateurs au cours des années passées.

Le processus de correction des données douanières du commerce extérieur de biens du Québec a également fait l'objet d'une révision en profondeur, particulièrement en ce qui concerne les importations. Les nouvelles données plus conformes aux estimations des tableaux d'entrées-sorties seront diffusées à l'été 1999.

En janvier 1999, le Bureau a lancé *Stat Express*, son bulletin hebdomadaire d'indicateurs économiques conjoncturels. Produit chaque vendredi et diffusé gratuitement le jour même en format papier et sur Internet (format PDF), le bulletin a pour objectif de fournir l'information sur l'économie québécoise publiée au cours de la semaine et d'annoncer les données et les publications à paraître au cours de la semaine suivante. Un certain nombre de tableaux synthèses sur l'économie du Québec, du Canada et de la RMR de Montréal y sont également présentés.

Rapports méthodologiques d'analyse des données

En plus de réaliser divers rapports d'analyse dans le cadre de plusieurs des enquêtes mentionnées à la section suivante, le Bureau a produit en 1998-1999, pour le compte du Secrétariat du Conseil du Trésor, un rapport méthodologique sur la mise à jour des indemnités reliées aux frais de déplacement des fonctionnaires. Il a aussi réalisé, à la demande du Groupe de recherche interdisciplinaire en santé (GRIS) et de l'Université Mc Master, un rapport méthodologique sur l'estimation des coûts par personne des services de santé selon diverses variables.

Les nouvelles enquêtes

En plus de réaliser diverses enquêtes et divers travaux méthodologiques qui s'inscrivent dans sa programmation régulière, le Bureau a répondu en 1998-1999 à de nombreuses demandes émanant de différents ministères et organismes. Les activités principales qui ont été réalisées ou entreprises à cet égard depuis la dernière réunion du Conseil sont les suivantes :

---

1. La révision s'est appuyée sur les conventions que l'Organisation des Nations Unies (ONU) a adoptées en 1993.

- Enquête sur le programme de démarrage de petites entreprises et analyse descriptive des résultats (pour la deuxième année consécutive) (Investissement-Québec);
- Enquête sur le profil des internautes québécois et analyse descriptive des résultats (Centre francophone d'informatisation des organisations [CEFRIO], en collaboration avec le Réseau interordinateurs scientifiques québécois [RISQ]);
- Enquête sur les besoins des familles en matière de services de garde et analyse descriptive des résultats (ministère de la Famille et de l'Enfance et ministère de l'Éducation);
- Enquête sur les transactions et l'identification dans un contexte d'inforoute et analyse descriptive des résultats (ministère de la Culture et des Communications);
- Enquête auprès de la clientèle de Placements Québec;
- Enquête sur les conséquences de la crise du verglas (Institut de recherche et d'information sur la rémunération);
- Enquête auprès de la clientèle de la Direction de la perception des pensions alimentaires (ministère du Revenu);
- Enquête auprès des travailleurs autonomes (ministère du Revenu);
- Enquête sur la taille du marché agroalimentaire au Québec et sur la part des produits québécois dans ce marché (Groupe « Réalités économiques », comité de suivi du Sommet économique sur l'industrie bioalimentaire);
- Inventaire des vergers (Fédération des producteurs de pommes du Québec);
- Enquête sur le multimédia (en cours d'élaboration) (ministère de la Culture et des Communications).

Le Bureau a continué d'assurer les services de méthodologie d'enquête et d'analyse statistique des données pour toutes les enquêtes de Santé Québec. En 1998-1999, les efforts de l'organisme ont particulièrement porté sur le suivi et le traitement des données de l'Enquête sociale et de santé de 1998. À la demande de Santé Québec, le Bureau a également assuré les services méthodologiques dans le cadre de deux nouvelles enquêtes, soit celle auprès des personnes sans domicile fixe et celle sur la violence faite aux enfants.

La diffusion électronique

Banque de données pour les promoteurs et les investisseurs (BDIP)

En réponse à un besoin exprimé au cours du précédent exercice par un ensemble de ministères, le Bureau a terminé la conception de la Banque de données pour les investisseurs et les promoteurs (BDIP) et a procédé à sa mise en place. Cette banque de données détaillée et centralisée a pour but de soutenir les activités des agents de développement économique du secteur public québécois qui participent à la recherche d'investisseurs. Ce projet comprend également le développement d'une vitrine promotionnelle accessible par le biais d'Internet. Environ 2 000 agents de développement économique répartis sur l'ensemble du territoire québécois ont accès à la BDIP par l'intermédiaire d'un réseau intranet. La formation de 500 utilisateurs, qui agiront par la suite comme agents multiplicateurs de formation dans leur milieu, s'échelonnera jusqu'en mai 1999.

Banque de données statistiques officielles sur le Québec

Un projet visant l'élaboration d'une banque de données statistiques officielles sur le Québec est actuellement à l'étude. La banque de données contribuerait activement à simplifier, à faciliter et à accélérer l'accès à l'information statistique sur le Québec tout en améliorant l'efficacité globale de l'administration publique au chapitre de la fourniture d'informations statistiques.

Il s'agit d'un projet collectif dans le cadre duquel l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) est associé à plusieurs ministères et organismes qui produisent ou qui utilisent de l'information statistique sur le Québec. Le projet a pour but d'assurer la disponibilité et la mise à jour de façon continue d'un ensemble de données statistiques sur le Québec et de fournir le véhicule le plus approprié pour répondre aux besoins généraux d'une clientèle diversifiée : les médias, les entreprises, les associations, les étudiants, les enseignants, le grand public, les publics de l'extérieur intéressés au Québec, le personnel des administrations publiques, etc. En février 1999, le Comité de coordination de l'inforoute gouvernementale a dit considérer ce projet comme pertinent. Une étude préliminaire ainsi que des démarches visant à obtenir le financement nécessaire seront réalisées au cours de 1999-2000.

Internet

La perspective de la mise en place de l'ISQ (voir la section « La mise en place de l'Institut de la statistique du Québec ») a amené les organismes qui composent cette entité à élaborer, en 1998-1999, un site Internet à l'image du nouvel institut. Pour ce faire, on a procédé à l'intégration et à la refonte des sites antérieurs du BSQ et de l'Institut de recherche et d'information sur la rémunération de façon à ce que le nouvel organisme puisse bénéficier d'un site Internet spécifique dès sa mise sur pied.

Un nouveau CD-ROM

En plus du CD-ROM qu'il produit maintenant sur une base annuelle et qui contient l'ensemble de ses publications parues au cours de la dernière année, le Bureau a réalisé, en 1998-1999, un CD-ROM présentant les tableaux d'impact du modèle intersectoriel du Québec. Ces tableaux sont le résultat de simulations types des impacts directs et indirects de projets d'investissements ou de dépenses sur la valeur ajoutée, l'emploi et les recettes gouvernementales. Les simulations tiennent compte de près de 200 secteurs d'activité économique au Québec.

La coordination statistique

Le Bureau a de nouveau contribué, en 1998-1999, à l'analyse de certaines grandes enquêtes de Statistique Canada ou de certains de ses plans de travail (Enquête sur la population active, Enquête sur les dépenses des familles, Enquête sur les finances des consommateurs, Enquête sociale générale, Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes, etc.). Il a poursuivi ses discussions avec Statistique Canada sur les méthodes de correction du recensement pour établir la meilleure estimation possible de la population. Il a en outre coordonné la consultation de Statistique Canada auprès des ministères et des organismes québécois sur l'Enquête auprès des peuples autochtones et sur les prochains cycles de l'Enquête sociale générale.

Un représentant du BSQ a été invité par la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC) à participer aux travaux visant la mise sur pied prochaine d'un « observatoire du livre », c'est-à-dire un groupe de représentants du gouvernement et de l'industrie du livre chargés de suivre l'évolution de cette industrie au Québec. Le Bureau a également pris l'initiative de susciter une plus grande collaboration entre divers producteurs ou détenteurs de données sur la science et la technologie dans le but de couvrir de façon plus complète ce champ statistique. Il a aussi organisé un séminaire sur les statistiques reliées à l'économie du savoir, séminaire qui a permis à des représentants de plusieurs ministères et organismes du Québec, du milieu universitaire québécois et de Statistique Canada d'échanger sur cette question et de partager leurs opinions sur les priorités de travail.

Le BSQ a entrepris l'exploitation, à des fins statistiques, des données du ministère du Revenu du Québec sur les entreprises auxquelles il a eu accès en 1998-1999. Il a également poursuivi les discussions en vue d'une entente globale avec Statistique Canada relativement à la cueillette et au partage d'informations statistiques sur les industries. L'entente remplacera les ententes actuelles dans divers domaines.

En marge du Plan géomatique du gouvernement du Québec, le Bureau, de concert avec une dizaine de ministères et d'organismes, a mené divers travaux devant faciliter l'intégration spatiale des données socioéconomiques. Dans le cadre de ce projet, le ministère des Ressources naturelles s'affaire à constituer un important fichier de limites territoriales numérisées devant être prêt en juin 1999.

Enfin, mentionnons la participation du BSQ à la démarche de consultation sur la géographie du Recensement de 2001 organisée par Statistique Canada. Plus d'une quinzaine de ministères et d'organismes ont présenté leurs besoins respectifs, notamment en ce qui a trait au programme de géomatisation de Statistique Canada (îlots de recensement). Cette démarche facilitera la cohérence entre le dispositif de l'administration publique québécoise en matière de spatialisation des données et celui de Statistique Canada.

Le rayonnement extérieur

En collaboration avec Statistique Canada et la Société statistique du Canada (SSC), le Bureau a organisé le colloque « Méthodes et applications de la statistique » qui s'est déroulé dans le cadre du congrès de la SSC en mai 1998 à Sherbrooke. En collaboration avec Statistique Canada, l'Association des statisticiennes et des statisticiens du Québec (ASSQ) et la SSC, le Bureau a par ailleurs pris part à l'organisation du colloque « Méthodes et applications de la statistique » qui aura lieu à Ottawa en mai 1999 dans le cadre du congrès de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences (ACFAS).

Un représentant du BSQ a présenté un exposé intitulé « Québec Input-Output Model for Economic Impact Analysis » dans le cadre du colloque du Canadian Agencies Working Group on Economic Impact Assessment, qui a eu lieu à Montréal du 1er au 4 décembre 1998. Le BSQ a également participé aux réunions du Comité des retombées économiques d'Investissement-Québec afin de présenter une description de ses méthodes d'évaluation des retombées économiques et d'échanger sur celles-ci. Ce comité se compose de 13 représentants d'Investissement-Québec, de l'Université du Québec, de la Direction des sociétés d'État du ministère des Finances et du BSQ. Il a

pour mandat de susciter des échanges avec les autres provinces canadiennes, les États-Unis et les ministères et organismes intéressés à la méthodologie d'évaluation des retombées économiques.

Au congrès « Les entretiens Jacques-Cartier », qui s'est tenu à Lyon, un représentant du BSQ a présenté une communication sur le choix des patronymes au Québec. De plus, un membre du Bureau participe à l'organisation du prochain Congrès de l'Association internationale des démographes de langue française (AIDELF).

Des représentants du Bureau ont également offert des sessions de formation à des employés du ministère des Ressources naturelles, notamment sur les classifications en usage au Bureau, le programme statistique du secteur manufacturier et les statistiques du commerce international. Les sessions ont été fort appréciées. D'autres du même genre seront d'ailleurs offertes à d'autres ministères et organismes.

La mise en place de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ)

En juin 1998, l'Assemblée nationale du Québec adoptait la *Loi sur l'Institut de la statistique du Québec*. Le nouvel organisme, qui peut également être désigné sous le nom de Statistique Québec, regroupe les quatre entités administratives ou organismes suivants : le Bureau de la statistique du Québec, l'Institut de recherche et d'information sur la rémunération, Santé Québec et le Centre de recherche et de statistiques sur le marché du travail (auparavant rattaché au ministère du Travail).

La mission que la Loi confie au nouvel organisme est la suivante :

> *L'Institut a pour mission de fournir des informations statistiques qui soient fiables et objectives sur la situation du Québec quant à tous les aspects de la société québécoise pour lesquels de telles informations sont pertinentes.*
>
> *L'Institut constitue le lieu privilégié de production et de diffusion de l'information statistique pour les ministères et organismes du gouvernement, sauf à l'égard d'une telle information que ceux-ci produisent à des fins administratives. Il est le responsable de la réalisation de toutes les enquêtes statistiques d'intérêt général.*
>
> *L'Institut établit et tient à jour le bilan démographique du Québec. À cette fin, il recueille et compile les données notamment sur les naissances, les mariages, les décès, l'immigration et l'émigration. Il procède en outre, annuellement, à une estimation de la population des municipalités.*
>
> *L'Institut informe le public de l'état et de l'évolution comparée de la rémunération globale des salariés régis par une convention collective du gouvernement, des commissions scolaires, des collèges et des établissements d'une part et de la rémunération globale des autres salariés québécois de toute catégorie qu'il détermine d'autre part.*

Le dernier article de la Loi prévoit que la mise en place de l'ISQ doit se faire par voie de décret gouvernemental. En octobre 1998 ont ainsi été adoptés les décrets portant sur la création de l'Institut, la désignation du ministre responsable et la nomination du directeur

général. Ceux officialisant l'entrée en vigueur le 1er avril 1999 de tous les autres articles de la Loi ont été adoptés par le Conseil des ministres.

SASKATCHEWAN

Le Bureau de la statistique de la Saskatchewan (BSS), régi par la *Saskatchewan Statistics Act 1972*, fait partie du ministère des Finances. Le BSS est le coordonnateur statistique désigné pour les communications avec Statistique Canada et la diffusion des renseignements de cet organisme. Il compte un directeur, deux agents de recherche, un commis à la statistique et une secrétaire.

Le BSS publie toujours la *Monthly Statistical Review* (revue statistique mensuelle) et la *Saskatchewan Economic Review* (revue économique de la Saskatchewan). Ces deux publications constituent un recueil des données mensuelles, trimestrielles et annuelles les plus en demande sur la Saskatchewan. En outre, le BSS produit, deux fois par année, un ensemble de comptes économiques, qui sont publiés sous le titre *Saskatchewan Economic Statistics* (statistiques économiques de la Saskatchewan). La *Saskatchewan Fact Sheet* (feuillet d'information de la Saskatchewan) présente les faits saillants des importantes statistiques économiques et sociales sur la Saskatchewan qui se rapportent aux deux dernières années.

Au cours de la dernière année, le BSS a participé à de nombreuses activités, y compris au projet de dénombrement des Métis qui se tiendra au printemps. Dans le cadre du projet, on tentera d'identifier tous les Métis de la province au moyen de méthodes de dénombrement combinées incluant l'envoi postal de type « boule de neige » et le ciblage des collectivités.

Nous tenons à remercier le personnel de Statistique Canada qui nous a prêté main-forte au cours de la dernière année. Nous croyons que cette collaboration constructive profite aux deux organismes et, à long terme, à l'ensemble de l'appareil statistique.

TERRE-NEUVE

Amélioration du REDIS

Le Regional Economic Development Information System (REDIS, le système d'information sur le développement économique régional) est une base de données microéconomiques et un logiciel fondés sur le système d'information géographique (SIG). Le REDIS a été élaboré par la Newfoundland Statistics Agency (le bureau de la statistique de Terre-Neuve) au début des années 90. Il s'agit de notre principal logiciel de stockage et d'extraction des données infrarégionales, logiciel qui a été fourni à des groupes gouvernementaux et quasi gouvernementaux en vertu d'une licence. Cette année, on a amélioré le système de façon à inclure les données du Recensement de 1996 et des fonds de cartes améliorés. La version améliorée fait l'objet d'un essai bêta en ce moment et devrait être diffusée à des fins d'utilisation générale d'ici juin.

Le bureau collabore également avec la Nouvelle-Écosse au lancement d'un projet en vertu duquel le REDIS serait étendu de façon à former un SIG conjoint pour les bureaux de la statistique de la Nouvelle-Écosse et de Terre-Neuve. Cette amélioration supplémentaire permettrait d'étendre le système de façon appréciable pour ce qui est de sa fonctionnalité et de ses ressources de données. Des réunions ont eu lieu dans les deux provinces et une proposition est en voie d'élaboration. On espère que les travaux pourront débuter cet été.

Étude démographique

Une importante étude démographique est en cours depuis l'an dernier, à la demande du premier ministre. La sous-ministre adjointe de la direction a pris la charge du projet et le bureau assure le soutien technique. La création de la base de données et les travaux d'analyse sont faits à l'interne et on a également engagé des chercheurs externes. Deux des chercheurs, Byron Spencer et Frank Denton, construiront des modèles permettant de faire des projections pour la province dans son ensemble ainsi que pour la zone économique. D'autres chercheurs universitaires ont rédigé des documents portant sur la migration entre les provinces. Un rapport important doit être produit au plus tard à l'automne de sorte que les travaux relatifs au projet s'intensifient.

Plan social stratégique

En septembre dernier, le gouvernement a dévoilé son plan social stratégique. Un élément essentiel du plan est d'amorcer une démarche davantage fondée sur les preuves en ce qui concerne l'élaboration et la surveillance de politiques. Le bureau a reçu le mandat de fournir le soutien technique et de faciliter une vérification sociale qui doit être réalisée sur une période de cinq ans. Il s'agit d'un projet important qui prendra de l'ampleur au cours de la période et qui est accompagné d'un budget. Jusqu'à maintenant, les travaux se sont déroulés de façon intensive. On a commencé les travaux d'élaboration et de mise en œuvre d'un système de comptes des collectivités. L'information sera publiée sur un site Web et sera mise à la disposition des personnes qui participent aux travaux liés au plan dès que le Cabinet aura donné son approbation. On a présenté aux hauts fonctionnaires un rapport qui décrit dans les grandes lignes un cadre et une méthode pour élaborer et réaliser la vérification sociale. Le rapport porte sur les données nécessaires pour élaborer les indicateurs visant à appuyer l'élaboration

et la surveillance des politiques, le tout étant nécessaire à la facilitation de la vérification. Il propose également une méthode intégrée pour mettre sur pied et réaliser la vérification. Un groupe, qui a été créé au sein du bureau, se charge de la plupart des données et des travaux techniques et Doug May, de l'Université Memorial, supervise les travaux de conception.

Les comptes des collectivités

L'élaboration du système de comptes des collectivités est bien avancée. Ces comptes fourniront des données sur les collectivités, données qui proviennent d'un large éventail de sources — des ministères de la Santé, de l'Éducation, de l'Aide sociale et du Développement économique, de l'École de médecine de l'Université Memorial et de Statistique Canada (SC). À cet égard, des négociations et des discussions se poursuivent avec la Division des données régionales et administratives (DDRA) au sujet de l'établissement du prix des achats de données ainsi que pour élaborer un contrat de licence qui permettra au bureau de fournir les données de SC aux personnes qui en ont besoin. Des ententes définitives sont imminentes et les données de la DDRA seront maintenant disponibles en vertu de l'Initiative de démocratisation des données (IDD) de SC.

Initiative sur les données en matière de ressources humaines

Un projet est en cours depuis plus d'un an pour élaborer une méthode visant à normaliser et à organiser les renseignements et les données en matière de ressources humaines (RH) pour le gouvernement dans son ensemble. Le bureau a joué un rôle important dans cet exercice. On a élaboré un plan et on présentera bientôt aux hauts fonctionnaires des recommandations importantes sur la façon de procéder. Si nos propositions sont acceptées, le bureau œuvrera dans ce domaine pendant environ deux ans. Ces travaux permettront de mettre à la disposition de personnes qui en ont besoin, tant au gouvernement qu'à l'extérieur, une gamme de données relatives aux RH.

Nouvelle section de la diffusion des données

On a récemment approuvé une réorganisation de la direction et, par conséquent, du bureau. Un des principaux objectifs de cette réorganisation est de mettre sur pied un centre autonome de diffusion des données accessible aux clients. Le but de ce centre est de fournir un service à la clientèle meilleur et plus efficace et de rendre inaccessibles aux clients les zones où des travaux confidentiels sont en cours. À l'appui de cette décision, on a créé et doté deux postes, soit celui de gestionnaire de la diffusion des données et celui d'agent de la statistique. Les travaux doivent commencer prochainement et le centre devrait ouvrir ses portes en juin 1999.

Site Web

Un nouveau site Web est en voie de construction pour le bureau. Des travaux sont en cours pour préparer les données à fournir et pour créer les logiciels. Le groupe de la statistique de la Nouvelle-Écosse nous a aidé en nous donnant accès aux logiciels de son site. Le soutien reçu de la Nouvelle-Écosse nous aidera à « accélérer » la mise en œuvre de notre propre site. Nous espérons lancer une première version de notre site au milieu de l'été. Lorsqu'il sera complètement construit, nous l'utiliserons pour fournir des données et des renseignements aux clients et pour publier les études et les rapports du

bureau. Ce site s'ajoutera au site du plan social stratégique, qui n'est accessible qu'aux clients du plan détenteurs de mots de passe.

Nouvelle section des services sur les enquêtes

Le bureau a créé une section chargée de fournir aux clients des services et un soutien sur les enquêtes afin de répondre à la demande croissante pour ce type de service dans l'ensemble du gouvernement. Deux membres du personnel, Linda Bartholomew et Gwenda Murphy, ont élaboré le concept et se spécialiseront dans ce domaine dans le cadre de leurs responsabilités. Nous aiderons les clients à élaborer et à peaufiner des documents d'enquête, à s'assurer que les enquêtes reposent sur un fondement scientifique approprié, à entrer les données recueillies et à fournir des données et des rapports relativement aux résultats. Nous ne prévoyons pas en fait faire d'appels — ce genre de travail sera confié en sous-traitance à d'autres personnes qui sont munies du matériel approprié. Si les tendances actuelles se poursuivent, ce domaine prendra de plus en plus d'importance au bureau.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Aperçu

Le NWT Bureau of Statistics (le bureau de la statistique des Territoires du Nord-Ouest) est l'organisme statistique central du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest. Il fait partie du ministère des Finances et compte cinq postes permanents et cinq postes de durée déterminée.

Les cinq principales fonctions du Bureau sont les suivantes :

1. élaborer, analyser et interpréter les statistiques économiques, sociales et démographiques dont le gouvernement territorial a besoin;

2. diffuser les statistiques officielles gouvernementales et d'autres données statistiques sur support imprimé et électronique et coordonner les activités statistiques au sein du gouvernement afin de réduire le chevauchement des activités statistiques et pour garantir que les statistiques utilisées par le gouvernement sont à jour, cohérentes et exactes;

3. fournir des conseils et de l'aide de nature statistique aux ministères, aux bureaux régionaux et aux organismes centraux relativement à l'analyse des données statistiques et aux enquêtes statistiques;

4. assurer une représentation constante et efficace des intérêts statistiques du territoire au sein de l'appareil statistique national, notamment en siégeant aux comités fédéraux-provinciaux de la statistique, en agissant à titre de coordonnateur statistique du gouvernement pour les communications avec Statistique Canada et en consultant les ministères et organismes fédéraux, y compris Statistique Canada, au sujet des statistiques territoriales;

5. fournir certains services statistiques au public, au secteur privé et aux autres gouvernements.

Le budget de base du Bureau a diminué de 34 % pour l'exercice financier 1999-2000, étant donné que le financement des activités de l'Enquête sur la population active des collectivités de 1999 a été inclus dans le budget de l'année dernière.

Aucun changement n'est prévu en ce qui a trait à la structure organisationnelle du Bureau. Ce dernier a cependant perdu un poste permanent lorsque les Territoires du Nord-Ouest ont été divisés pour créer le Nunavut.

Division

Une des principales activités du Bureau au cours de l'année écoulée a été la préparation en vue de la division des Territoires du Nord-Ouest et de la création du Nunavut le 1er avril 1999. Le travail préparatoire comportait trois composantes principales.

1. Le Bureau a tout d'abord travaillé de concert avec Statistique Canada à l'adaptation de ses programmes, afin que ceux-ci reflètent les besoins des deux nouveaux territoires en matière de données statistiques.

2. Aussi, pendant que le gouvernement du Nunavut développe sa capacité, certains services statistiques sont donnés en sous-traitance au NWT Bureau of Statistics. Une entente d'un an a d'ailleurs été négociée à cet égard avec le gouvernement du Nunavut. L'entente est axée sur les produits statistiques et sur un service d'orientation fourni aux nouveaux employés du Nunavut Bureau of Statistics (le bureau de la statistique du Nunavut).

3. Enfin, tant les Territoires du Nord-Ouest que le Nunavut ont insisté sur le fait de pouvoir disposer de données statistiques distinctes pour les deux nouveaux territoires. Statistique Canada a pris d'importants engagements en vue de produire des données distinctes à compter du 1er avril 1999. Assurer l'accès à cette information ainsi que conseiller et assister Statistique Canada dans l'élaboration des données sont au nombre des activités clés du prochain exercice financier.

Élaboration et diffusion des données

Bien que la préparation en vue de la division ait été au centre des préoccupations du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et du NWT Bureau of Statistics au cours de l'année écoulée, ce dernier a tout de même réalisé un certain nombre d'importants projets de production et de diffusion de données.

Comme nous l'avons mentionné précédemment, les activités liées à l'Enquête sur la population active des collectivités de 1999 ont été menées à bien au cours du dernier exercice. Cette enquête a porté sur toutes les collectivités des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut, et elle a été menée auprès d'environ 7 000 ménages et 15 000 personnes. La saisie des données est près d'être terminée. Le taux de réponse global a été d'environ 81 %.

Dans le cadre de cette enquête, on a également réalisé deux modules d'enquête supplémentaires. On a d'abord réalisé, pour le compte du ministère de la Santé et des Services sociaux des Territoires du Nord-Ouest, un module sur les blessures, auquel environ 750 répondants des Territoires du Nord-Ouest et autant du Nunavut ont participé. On a de plus réalisé un module distinct pour le Nunavut, module qui comptait environ 900 résidents de ce territoire. Ce dernier module a été réalisé pour le compte du nouveau gouvernement du Nunavut et portait sur un large éventail de sujets, comme la mobilité sur le marché du travail et les attentes à l'égard du nouveau gouvernement. Le module sur les blessures et celui du Nunavut ont été réalisés en faisant appel à des personnes choisies au hasard au sein des ménages qui ont participé à l'enquête.

Dans le cadre de son engagement à recueillir les données pour l'Enquête nationale sur la santé de la population (ENSP) et l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes (ELNEJ), le Bureau a achevé la collecte de données pour le cycle 1998-1999 entre octobre et décembre 1998. Environ 1 500 ménages ont participé aux enquêtes, les tailles des échantillons étant, pour l'ENSP, d'environ 500 ménages tant du côté des Territoires du Nord-Ouest que de celui du Nunavut, et, pour l'ELNEJ, d'environ 700 ménages dans chacun des territoires. Les taux de réponse sont restés élevés dans les deux territoires, le taux de réponse global étant d'environ 85 %. La saisie des

données a été achevée et le traitement de celles-ci est en cours. Le Bureau s'attend à pouvoir fournir des fichiers à Statistique Canada d'ici la fin du mois d'avril.

Une réalisation importante de l'année écoulée a été l'élaboration d'une méthode permettant d'établir des estimations de la population des collectivités. Le Bureau n'a pas publié de telles estimations depuis la suppression du Programme d'allocations familiales. Des estimations relatives à toutes les collectivités des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut ont récemment été publiées pour les années 1996, 1997 et 1998. Ces estimations comprennent une ventilation de la correction de la couverture territoriale qui eu lieu à la suite du Recensement de 1996.

Une autre réalisation dans le domaine démographique a été le remaniement du modèle de projection de la population territoriale. Ce modèle a été transféré d'un ordinateur central à une plate-forme pour ordinateurs personnels. On a effectué une mise à jour des hypothèses relatives à la fécondité et à la mortalité en plus d'introduire de nouvelles méthodes de modélisation de la migration interprovinciale. Le modèle en question produit des prévisions à l'échelle des collectivités sur une période de vingt ans.

Le Bureau continue de produire et de publier ses publications statistiques périodiques, dont *Statistics Quarterly* et des versions 1998 distinctes de *Nunavut... by the numbers* et de *Northwest Territories... by the numbers.* Au cours de l'année écoulée, de nombreuses publications liées au Recensement de 1996 ont été produites et publiées tant sur support imprimé que sur support électronique. De plus, des communiqués périodiques servant de complément aux données publiées par Statistique Canada ont également été diffusés au cours de 1998. Ces communiqués portaient sur le produit intérieur brut, sur les investissements publics et privés, sur le commerce de détail, sur l'indice des prix à la consommation, ainsi que sur les estimations de la population territoriale. En outre, les profils des petites entreprises de 1995 ont été publiés sur support électronique. On a également produit un ensemble synthèse de profils comme ressource documentaire à l'intention des bureaux de développement économique régionaux.

Au cours de l'année écoulée, le NWT Bureau of Statistics a accordé une attention particulière à l'amélioration de l'accès aux statistiques territoriales et a davantage fait connaître l'existence de ces statistiques. Le système de diffusion électronique du Bureau, T-Stat, a été un élément important de cette activité. L'utilisation de ce système a plus que doublé au cours de douze derniers mois. Elle prend d'ailleurs de plus en plus d'ampleur au sein du gouvernement. Une amélioration importante du système a été la création de profils portant sur toutes les collectivités des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut. Ces profils offrent une vue d'ensemble des données démographiques, sociales et économiques qui existent à l'échelle des collectivités. Ils contiennent notamment des données provenant du NWT Bureau of Statistics, d'autres sources du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, de Statistique Canada, ainsi que de Revenu Canada, lesquelles sont présentées sous forme de tableaux et de graphiques.

Dans le cadre du projet du Bureau visant à faire connaître davantage les ressources statistiques, plusieurs exposés ont eu lieu devant des auditoires divers au sein du gouvernement territorial. Au cours de l'année écoulée, on a présenté des exposés au comité de cadres supérieurs comptant des sous-ministres, aux comités de députés de l'Assemblée législative, au Forum du ministre sur l'éducation et à de nombreux employés ministériels et des bureaux régionaux. En outre, le Bureau a joué un rôle de premier plan en fournissant des données pour une analyse de l'environnement dans le cadre du plan

opérationnel du gouvernement. Il a aussi participé récemment de manière importante à l'élaboration de mesures du rendement visant l'ensemble de l'administration.

Aide aux ministères

Comme par le passé, une bonne part des ressources du Bureau sont consacrées à la prestation de conseils et d'aide aux ministères gouvernementaux sur des aspects statistiques précis de leurs activités. La plus importante de ces contributions a trait au litige relatif à l'équité salariale qui touche notre gouvernement. Bien que des offres de règlement aient été acceptées par plus de 75 % des employés actuels et des anciens employés admissibles, un tribunal instruit actuellement une plainte en matière d'équité salariale semblable à celle qui a été déposée contre le gouvernement fédéral. Jusqu'à maintenant, le Bureau a fourni son soutien en ce qui a trait aux aspects statistiques liés à la détermination des échelles salariales et au calcul de la valeur de l'écart salarial entre les postes à prédominance masculine et ceux à prédominance féminine.

Notre ministère des Ressources, de la Faune et du Développement économique est un autre secteur important qui a bénéficié de notre assistance. Dans le cadre de deux projets importants avec ce ministère, on a examiné les points énumérés ci-après.

1. La participation du gouvernement au processus d'examen environnemental relatif à la deuxième mine de diamants proposée dans les Territoires du Nord-Ouest.

2. La démarche du Ministère visant à établir des prévisions économiques fondées sur une période de dix ans. Dans le cadre de ce projet, le NWT Bureau of Statistics, aidé de la Division du Système des comptes nationaux et de la Division du Programme de la statistique de l'environnement de Statistique Canada, a produit une estimation distincte du PIB de 1997 pour les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut.

Le Bureau, dans le cadre de sa collaboration croissante avec les ministères, a conclu une entente de partenariat avec le ministère de l'Éducation, de la Culture et de l'Emploi. En vertu de cette entente, on a créé un poste d'analyste du marché du travail au sein du Bureau. Le titulaire de ce poste entreprend des projets de recherche d'envergure portant sur le marché du travail nordique et fournit au ministère un soutien statistique pour la planification générale, ainsi que pour l'élaboration de politiques et la création de programmes. Deux projets d'analyse présentement en cours portent sur l'urbanisation autochtone et sur les caractéristiques du marché du travail importé. L'entente a été prolongée récemment pour deux années supplémentaires. Nous considérons actuellement un partenariat similaire, qui est proposé par un autre ministère.

Collaboration avec Statistique Canada

Au cours de l'année écoulée, le Bureau a continué de participer à divers programmes de Statistique Canada, ainsi qu'aux réunions des comités fédéraux-provinciaux portant sur des questions statistiques. L'élargissement de la portée des données statistiques sur les Territoires du Nord-Ouest ainsi que l'amélioration de la qualité de ces données, de concert avec Statistique Canada, constituent un aspect important du mandat du Bureau.

Comme on l'a souligné précédemment, la collaboration avec Statistique Canada pour la production et la diffusion de statistiques distinctes pour les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut sera une activité de premier plan du Bureau au cours du prochain exercice

financier. Dans un rapport rédigé au cours de l'été de l'année dernière, Statistique Canada a pris l'engagement de produire, dans son premier communiqué diffusé après le 1er avril 1999, des estimations distinctes pour les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut. Cet engagement porte sur environ 89 % des programmes statistiques qui produisent des données sur les Territoires du Nord-Ouest.

Ainsi, le Bureau a été très heureux de voir que la Division de la démographie a inclus des estimations distinctes dans son communiqué trimestriel sur les estimations de la population diffusé le 30 mars 1999. Cependant, aucune information n'a été reçue concernant la présence de ces données dans CANSIM. Le NWT Bureau of Statistics attend avec un intérêt certain la publication de données mensuelles distinctes, pour les deux territoires, sur le commerce de détail et l'emploi par branche d'activité (données de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures), dont la diffusion est prévue pour la fin du mois d'avril.

Le Bureau s'attend à ce que Statistique Canada respecte son engagement, même s'il s'attend également à ce qu'il y ait certaines difficultés. Un premier exemple de ces difficultés pourrait avoir été la publication, plus tôt cette année, des résultats de l'Enquête sur les dépenses des ménages de 1997. Tous les projets entrepris dans le cadre du Projet d'amélioration des statistiques économiques provinciales (PASEP) étaient censés produire des données distinctes pour les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut. Malheureusement, dans la publication contenant les résultats de l'Enquête sur les dépenses des ménages de 1997, les données relatives aux deux territoires étaient réunies. Un engagement a été pris maintenant en vue de fournir tous les tableaux tirés de cette enquête sous une forme distincte pour les deux territoires.

Un deuxième aspect important de la collaboration avec Statistique Canada, qui s'est concrétisé au cours de l'année dernière, a trait à la réalisation d'enquêtes-ménages dans les Territoires du Nord-Ouest. Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, à des fins de planification et de prise de décisions, a besoin de données provenant d'enquêtes-ménages, notamment de l'Enquête « nationale » sur la population active, de l'Enquête sur les voyages des Canadiens, de l'Enquête sociale générale ainsi que de nombreuses enquêtes effectuées par la Division des enquêtes spéciales, desquelles découlent des données par province. À l'heure actuelle, aucune de ces enquêtes « nationales » ne comprend les Territoires du Nord-Ouest.

Cependant, le Bureau reconnaît également la nécessité de prendre en considération le fardeau du répondant. À notre avis, cet aspect est la seule raison légitime justifiant le fait de ne pas effectuer toutes les enquêtes-ménages dans les Territoires du Nord-Ouest. Au cours des six derniers mois, il y a eu six enquêtes-ménages importantes menées dans les Territoires du Nord-Ouest (trois liées à des programmes de Statistique Canada et deux effectuées par le Bureau). Si l'on exclut l'Enquête sur la population active des Territoires du Nord-Ouest, quelque 2 700 ménages sur environ 12 700 ont été sondés.

Une solution qui présente un potentiel énorme est l'idée d'une enquête nordique intégrée pour les Territoires du Nord-Ouest. L'objectif principal d'une telle enquête serait de fournir les données nécessaires sur les Territoires du Nord-Ouest, tout en réduisant le fardeau du répondant. Pour qu'un tel projet puisse se concrétiser, Statistique Canada doit s'engager à établir un véritable partenariat avec le Bureau. Cela implique un examen du contenu de l'enquête, des méthodes de mise en œuvre et des modes de diffusion des

résultats. Nous espérons pouvoir approfondir la discussion sur ce sujet avec Statistique Canada.

Préoccupations

Enfin, nous avons toujours des inquiétudes au sujet de la politique de recouvrement des coûts et de son incidence sur l'utilisation de données statistiques par le gouvernement dans le cadre d'activités de planification et de prise de décisions. Récemment, par exemple, le Bureau a demandé une mise en tableaux particulière de données du recensement dans le cadre d'un projet d'analyse. Le contenu fondamental de la demande portait sur des données 2A et 2B relatives aux populations autochtone et non autochtone par état de mobilité quinquennal. Dans le cas des variables relatives à la famille et au ménage, un certain degré de programmation a été nécessaire afin de définir les unités comme étant des ménages autochtones ou non autochtones. Le coût estimatif qui nous a été fourni pour cette demande était d'environ 48 000 dollars. Cette estimation a une incidence importante sur la capacité de notre gouvernement de mener à terme l'analyse requise et remet en question la méthode qui a été utilisée pour l'établir.

En outre, nous constatons que Statistique Canada consacre du temps et de l'argent au suivi des données mises à la disposition du public afin qu'aucune des données que l'organisme souhaite vendre ne soit fournie à la population canadienne.

Nous espérons que Statistique Canada se rendra compte un jour qu'il est dans le meilleur intérêt des collectivités statistiques de voir à ce que le plus grand nombre possible de gens utilisent des données statistiques. Nous estimons qu'en cette ère de communication électronique, Statistique Canada ne pourrait prendre de meilleure mesure pour assurer l'avenir de l'organisme que celle d'adopter le principe visant à mettre le maximum de données statistiques à la disposition du plus grand nombre possible d'utilisateurs.

YUKON

Le Yukon Bureau of Statistics (le bureau de la statistique du Yukon) relève du ministère du Conseil exécutif. Notre budget est stable depuis quelques années, mais nous générons des recettes importantes par l'entremise des projets à recouvrement des coûts.

L'effectif de base comprend 8,5 postes permanents, auxquels s'ajoutent plus de 20 employés occasionnels ou auxiliaires pour des projets précis.

À titre de dépositaire officiel, nous recevons tous les produits de Statistique Canada destinés au public. Le centre de documentation offre toutes les publications reçues de Statistique Canada sous forme imprimée ou électronique, de même que nos propres produits statistiques. Nous publions environ 75 documents par année, des dépliants aux rapports de 100 pages. Toutes les publications du Bureau sont disponibles sur notre site Web. Le centre est ouvert au public pendant les heures normales de bureau et il est possible de communiquer avec nous par télécopieur, par téléphone, par courrier électronique ou par courrier courant. Nous répondons à environ 800 demandes de renseignements chaque année. Dans la plupart des cas, nous pouvons répondre en quelques minutes, mais certaines demandes nécessitent plus d'une heure de travail.

Le Bureau se divise en deux grands secteurs :

Administration et service d'information :

- gestion interne, services administratifs et financiers;
- liaison statistique avec le gouvernement du Yukon et le gouvernement fédéral;
- promotion de la recherche en gestion et promotion de la recherche en tant que partie intégrante de la gestion;
- préparation, impression et distribution de toutes les publications du Bureau et des documents de soutien à la recherche;
- traitement des demandes de renseignements, préparation des notes de synthèse statistiques et gestion de la formation sur place des utilisateurs de statistiques.

Opérations et méthodologie :

- soutien méthodologique et analytique;
- constitution de dossiers administratifs gouvernementaux à des fins statistiques;
- services statistiques, services méthodologiques et conseils en ce qui a trait aux activités de l'administration territoriale du Yukon;
- soutien interne concernant les opérations, le contrôle et la dotation en personnel pour les projets de recherche.

Nous bâtissons des relations de travail avec les gouvernements des Premières Nations pour ce qui est de la collecte et de l'analyse des données. Au fur et à mesure que les peuples autochtones passeront de la négociation à la mise en œuvre des ententes relatives aux revendications territoriales, on connaîtra une croissance des besoins en matière de données démographiques, économiques et sociales. Malheureusement, l'application généralisée des normes nationales aux données du recensement pour le Yukon produit des données qui sont arrondies de façon aléatoire à un point tel qu'elles

deviennent peu utilisables pour le travail effectué dans des secteurs restreints. La crédibilité des produits du recensement est très faible parmi nos utilisateurs des Premières Nations.

Principaux projets en 1998-1999

Recensement pour la Première Nation de Carcross/Tagish : En réponse à la demande d'aide de la Première Nation de Carcross/Tagish en vue d'élaborer et de mettre en œuvre un recensement de ses membres, le Bureau a collaboré à :

- l'élaboration d'un formulaire de recensement;
- la formation des intervieweurs locaux;
- l'élaboration d'une base de données;
- l'analyse des premiers résultats.

Rapport sur l'énergie : Le Bureau a préparé, en vue de sa publication, une liste complète de toutes les réponses à un questionnaire ouvert sur des questions relatives à l'énergie au Yukon.

Enquête de 1998 auprès des voyageurs par avion à Whitehorse : Devant l'augmentation de l'accessibilité des services de transport aérien et la hausse du nombre des voyages par avion à destination du Yukon, le ministère du Tourisme du Yukon a demandé au Yukon Bureau of Statistics de mener une enquête sur les voyages par avion pour l'année 1998. Cette recherche avait pour objectif de vérifier et d'améliorer les méthodes pour une enquête à venir auprès des visiteurs sortants et de constituer une banque de données sur cet important marché de visiteurs. L'enquête, qui portait sur tous les vols en partance du territoire, a été menée à l'aéroport international de Whitehorse entre le 7 juillet et le 28 août 1998. Près de 1 000 voyageurs non résidents ont été interviewés.

Mise à jour du Rapport sur l'état de la santé : Le Bureau a fourni une compilation statistique et un soutien analytique au ministère de la Santé relativement aux statistiques liées à la santé.

Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes de 1998 **:** En 1998, cette enquête était menée pour la troisième fois. Le contenu des diverses enquêtes a fait l'objet de discussions détaillées avec Statistique Canada. Il y aussi eu des discussions sur les questions méthodologiques à résoudre avant de commencer le travail sur le terrain.

Initiative sur la pauvreté : Le Bureau a fourni du soutien en matière de recherche et d'analyse au groupe de travail sur la pauvreté de l'administration territoriale du Yukon.

Méfaits liés à la consommation d'alcool au Yukon : Ce projet de recherche était une entreprise conjointe du ministère de la Santé et des Affaires sociales du Yukon, du Yukon Bureau of Statistics, de Santé Canada et de l'Université de Carleton. Un rapport public complet et une version abrégée fondée en partie sur la même recherche ont été publiés en 1998.

Étude opérationnelle sur l'aide sociale : Ce projet est un examen du programme d'aide sociale du gouvernement du Yukon visant à l'évaluer et à déterminer si des améliorations doivent y être apportées. Le personnel du Bureau :

- a dirigé la recherche pour l'équipe chargée de l'étude;
- a coordonné et géré l'étude;
- a fourni un soutien méthodologique et technique, selon les besoins;
- a présenté un sommaire des conclusions de l'équipe chargée de l'étude.

Étude du taux d'aide sociale : Le Bureau a élaboré d'autres méthodes pour déterminer les taux d'aide sociale, allant d'un panier de consommation modifié en passant par un indice fondé sur la consommation d'aliments.

Profil des parents adolescents : L'objectif de ce projet de recherche est de mieux comprendre les facteurs de risque entourant la grossesse chez les adolescentes en vue de réduire le nombre de grossesses et leurs conséquences négatives. La population cible est constituée des femmes du Yukon dont l'âge se situe entre 14 et 19 ans. Le personnel du Bureau a exécuté les tâches suivantes :

- conception et contrôle de la méthodologie d'étude des dossiers;
- conception de l'interview individuelle et des scénarios pour les groupes de discussion;
- conception des écrans de collecte des données;
- dernière main au sommaire statistique des conclusions et au profil des facteurs de risque.

Jeunesse en danger : L'objectif de ce projet de recherche est d'effectuer un suivi des conclusions d'une analyse secondaire effectuée dans le cadre de l'Enquête sur la promotion de la santé au Yukon (1992). Les résultats de cette recherche ont été publiés par l'Institute of Health Promotion Research (IHPR) et l'Université de la Colombie-Britannique dans *A preliminary examination of selected health risk behaviours of Yukon youth.* Le personnel du Bureau :

- a fourni le soutien analytique et technique en vue de confirmer les conclusions de l'IHPR;
- a élaboré des profils de la jeunesse en se fondant sur les conclusions utilisées dans la sélection des participants aux interviews individuelles et aux groupes de discussion;
- a conçu des scénarios d'interview appropriés et des carnets de route pour les groupes de discussion;
- a formé l'équipe de recherche en vue de leur utilisation;
- a fourni une analyse du premier ordre des données résultantes;
- a fourni la coordination opérationnelle du projet de recherche.

Enquête sur le fleuve Yukon : Cette enquête a servi à recueillir des renseignements auprès de 2 125 navigateurs concernant leur voyage sur le fleuve Yukon ainsi que sur les rivières Telsin et Big Salmon entre le 13 juin et le 15 septembre 1997. L'analyse des résultats de l'enquête a donné lieu à la production d'un sommaire préliminaire, dont la version finale a pris la forme d'un rapport à l'hiver 1998.

Mise à jour sur les soins de santé : Afin d'actualiser les dossiers des personnes inscrites aux soins de santé, toutes les personnes inscrites pour lesquelles aucune facturation n'a été faite au cours des 12 derniers mois font l'objet d'une enquête semestrielle. Les dossiers de santé constituent la base des estimations démographiques pour le Yukon.

Enquête sur les prix dans les collectivités : Cette enquête semestrielle, menée dans sept collectivités du Yukon, conduit à la rédaction d'un rapport comparant les prix dans ces sept collectivités à ceux qui sont en vigueur à Whitehorse.

Projections démographiques : On a procédé à une projection de la population du Yukon pour l'année 2008 à l'aide de trois scénarios de croissance (élevée, moyenne et faible).

Données de la GRC pour le Yukon : Le Bureau a conclu une entente avec la GRC pour agir en tant que contact du gouvernement du Yukon relativement aux données de la GRC basées sur les rapports de police par collectivité, par type de crime et par taux d'affaires classées.

Enquête sur le logement des personnes âgées à Whitehorse : Une enquête a eu lieu auprès des personnes âgées de Whitehorse pour évaluer les besoins futurs en logements.

Enquête hebdomadaire sur le prix du combustible : Le Yukon Bureau of Statisitics recueille des données sur le prix de l'essence et du mazout sur une base hebdomadaire pour le ministère du Développement économique. L'information est publiée une fois par mois.

Enquête de 1999 auprès des visiteurs sortants : Afin de préparer une enquête approfondie sur les personnes qui visitent le Yukon, nous avons procédé à des activités de planification détaillées et de recrutement. Cette enquête emploiera environ 30 personnes sur le terrain et sera menée de juin à septembre 1999.

Liaison avec Statistique Canada : À la demande de Statistique Canada, le Bureau lui a fourni de l'aide et des conseils concernant la dotation en personnel dans le cadre de l'Enquête sur les dépenses des ménages au Yukon.

Catalogue électronique de tous les articles du centre de documentation du Yukon Bureau of Statistics : Ce catalogue sera relié à ceux des autres centres de documentation du gouvernement du Yukon.

Soutien communautaire : Dans le cadre de son programme de soutien communautaire, le Bureau prête son assistance aux organisations non gouvernementales en fournissant un soutien méthodologique et analytique concernant des projets de recherche. Cette année, les conseils scolaires, les associations s'intéressant au SAF/EAF et les résidences pour personnes âgées ont profité de cette assistance.

ANNEXE 4

RAPPORTS DES COMITÉS FÉDÉRAUX-PROVINCIAUX

COMPTES ÉCONOMIQUES PROVINCIAUX

Dernière réunion : **Le 16 octobre 1998**
Prochaine réunion : **Le 19 novembre 1999**
Membres : **Coordonnateurs statistiques provinciaux et territoriaux (ou leurs représentants)**

Parmi les principaux sujets à l'ordre du jour de la réunion qui s'est tenue à Ottawa le 6 février 1998 figuraient des rapports d'étape sur les programmes de statistiques provinciales au sein de la Direction du Système de comptabilité nationale (SCN) ainsi que dans chaque province et territoire. La Direction du SCN a abordé les sujets suivants :

- rapport sur les comptes économiques provinciaux, et plans en vue de la révision des données antérieures à 1992;
- rapport sur le PIB aux coûts des facteurs par branche d'activité, y compris une étude de faisabilité sur des estimations trimestrielles;
- rapport sur le commerce interprovincial et la diffusion prochaine des tableaux d'entrées-sorties interprovinciaux de 1996;
- présentation d'une vue d'ensemble du cadre des tableaux d'entrées-sorties interprovinciaux;
- présentation d'un document de méthodologie sur l'évaluation du blé dans les comptes nationaux.

Prochaine réunion

La prochaine réunion du comité est prévue pour le mois de novembre 1999. Elle devrait se tenir à la salle de conférences Simon-A.-Goldberg de l'immeuble R.-H.-Coats. Nous avons décidé de reporter la prochaine réunion en novembre, étant donné que nous diffuserons les comptes provinciaux le 25 octobre 1999.

Les sujets à l'ordre du jour incluront vraisemblablement une discussion des ensembles nouvellement intégrés de données provinciales : les tableaux d'entrées-sorties interprovinciaux, les comptes économiques provinciaux et le PIB aux coûts des facteurs par branche d'activité. D'autres sujets seront possiblement abordés : la formation concernant le SCN pour les coordonnateurs statistiques provinciaux et territoriaux et leur personnel et l'avancement des travaux en ce qui a trait à la révision historique des comptes économiques provinciaux pour la période antérieure à 1992.

Calendrier de diffusion

Éléments	*Dates de diffusion*
Comptes économiques provinciaux, période de référence de 1993 à 1998	Le 25 octobre 1999
PIB provincial par branche d'activité, période de référence de 1993 à 1998	Le 25 octobre 1999
Tableaux d'entrées-sorties interprovinciaux de 1996	Le 25 octobre 1999
Comptes trimestriels nationaux des revenus et des dépenses :	
Premier trimestre 1999 (y compris les révisions du premier trimestre 1995 au quatrième trimestre 1998)	Le 10 juin 1999
Deuxième trimestre 1999	Le 31 août 1999
Troisième trimestre 1999	Le 30 novembre 1999
Quatrième trimestre 1999	Le 29 février 1999
Estimations nationales révisées du PIB par branche d'activité en prix constants, période de référence de 1995 à 1998	Le 30 septembre 1998

Veuillez noter que les comptes économiques provinciaux et le PIB provincial par branche d'activité sont présentés sous la forme de tableaux différents, tandis que, dans *Le Quotidien*, on traitera des deux ensembles de données dans le même article.

CONSEIL DE LA STATISTIQUE DE L'ÉTAT CIVIL DU CANADA

Dernière réunion : **Les 30 juin et 1er, 2 et 3 juillet 1998**
Prochaine réunion : **Les 22, 23 et 24 juin 1999**
Membres : **Registraires provinciaux et territoriaux et directeurs de la statistique de l'état civil**

- Les travaux d'élaboration du site Web du Conseil de la statistique de l'état civil se poursuivent. On y affiche la liste des provinces et des territoires qui ont leur propre site; la Division des statistiques sur la santé (DSS) fournira les données de base pour ceux qui n'en possèdent pas.

- Des modèles de questions, ainsi que des explications sur la façon de remplir les formulaires d'enregistrement aux fins de l'intégration au dictionnaire des données, an 2000, sont sur le point d'être élaborés.

- On demandera l'autorisation de diffuser les données sur la « cause du décès » en direct et, éventuellement, dans Internet.

- Les membres du Comité de l'enregistrement électronique des naissances et des décès présenteront leurs résultats à l'assemblée du Conseil de 1999.

- Un sous-comité a été créé pour examiner comment les provinces et les territoires traitent les cas d'adoption et pour proposer une norme nationale.

DÉMOGRAPHIE

Dernière réunion : **Le 27 août 1998**
Prochaine réunion : **Les 10 et 11 juin 1999**
Membres : **Coordonnateurs statistiques provinciaux et territoriaux (ou leurs représentants)**

Au cours de l'année dernière, il y a eu deux réunions des membres du Comité fédéral-provincial sur la démographie, soit du 17 au 19 juin et le 27 août. Au cours de ces deux réunions, on a surtout traité de la question de la couverture des recensements de 1991 et de 1996 et des effets de cette couverture sur les estimations démographiques. Au mois de juin des présentations ont eu lieu portant sur plusieurs questions, dont : les Canadiens de retour, les réserves indiennes partiellement dénombrées, l'évaluation des estimations de migration interne et internationale, les résidents non permanents et les rajustements faits à la population selon l'âge et le sexe pour tenir compte des erreurs en fin de période. Ces présentations et les discussions qui ont suivi avaient pour but de permettre la préparation d'estimations démographiques révisées uniformes pour les années 1996 et 1991 et de s'assurer que les estimations de population pour les années antérieures pourraient être comparées aux estimations révisées.

La réunion du mois d'août faisait un suivi à la réunion du mois de juin. Au cours de la réunion, on a présenté les estimations révisées du sous-dénombrement net au Recensement de 1996, la recherche portant sur le sous-dénombrement net au Recensement de 1991 et l'évaluation des estimations. Un des objectifs de cette réunion était de s'assurer qu'il y ait bien un consensus entre les membres du comité sur l'émission d'estimations démographiques révisées pour les années antérieures à 1991.

Depuis la réunion du mois d'août, de nouvelles estimations des familles et de la population selon l'âge, le sexe et l'état matrimonial ont été préparées. Ces estimations tiennent compte des taux révisés de surdénombrement et de sous-dénombrement aux recensements de 1991 et de 1996. Les estimations démographiques révisées selon l'âge et le sexe sont disponibles de 1971 au 1er janvier 1999 pour le Canada, les provinces et les territoires. Les estimations révisées selon l'état matrimonial et les estimations de population dans les divisions de recensement et les régions métropolitaines de recensement (RMR) sont disponibles à partir de 1991 alors que les estimations des familles sont disponibles à partir de 1986.

DIFFUSION DES DONNÉES

Dernière réunion : Le 18 novembre 1998
Prochaine réunion : Le 29 octobre 1999
Membres : Coordonnateurs statistiques provinciaux et territoriaux (ou leurs représentants)

Faits saillants sur les activités de diffusion des données

Le territoire du **Nunavut** était représenté pour la première fois au Comité. Le partage des données entre le territoire du Nunavut et les Territoires du Nord-Ouest a bien progressé grâce à la collaboration de Statistique Canada. Le Northwest Territories Bureau of Statistics (le bureau de la statistique des Territoires du Nord-Ouest) fournit les données sur le Nunavut et offre les services de diffusion pour le Nunavut par l'entremise de son site Web jusqu'à ce que la fonction de diffusion puisse être réalisée à partir d'Iqaluit. Le système d'extraction des données en direct des **Territoires du Nord-Ouest**, connu sous le nom de T–STAT, a été intégré à leur site Web et a été élargi pour comprendre les données du recensement. Les produits imprimés seront révisés avec minutie pour refléter la division territoriale.

Les tableaux sommaires des indicateurs économiques inclus sur le site Web de Statistique Canada seront élargis pour contenir les données des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut lorsqu'elles sont disponibles et fiables.

L'Institut de la statistique du **Québec** a maintenu ses publications imprimées et a produit une seconde édition de son CD-ROM. Un nombre considérable de tableaux ont été ajoutés au site Internet du Bureau, et les tableaux existants ont été mis à jour. Une révision complète du contenu et de l'aspect du site Web est en cours. Une base de données pour les investisseurs et les promoteurs a été élaborée, permettant le stockage de données et l'affichage publicitaire pour soutenir les activités des agents de développement économique dans la fonction publique. Dans le cadre du Plan géomatique du gouvernement du Québec, l'Institut a eu pour mandat d'harmoniser les données géographiques pour le regroupement et la diffusion des données statistiques.

L'**Alberta** est en train de s'éloigner des services généraux de diffusion au grand public et à certains ministères. Leurs activités de collecte de données ont augmenté à la suite de la demande accrue du gouvernement pour des mesures de performance. Le système d'information statistique de l'Alberta (ASIST), qui est toujours l'outil principal de diffusion des données, sera modifié pour être prêt pour l'an 2000 et sera intégré à un système protégé centralisé du ministère du Trésor.

L'acquisition récente de nouvelles technologies par la Division de la statistique de la **Nouvelle-Écosse** ouvre de nouvelles perspectives de diffusion et simplifie l'adaptation des produits et leur distribution aux clients. Son approche concernant l'instauration des prix a changé. Elle offre maintenant gratuitement ses publications sur support électronique et recouvre les coûts de la recherche et de l'analyse. La publicité et le partage des frais représentent aussi des moyens de générer des recettes.

La Newfoundland Statistics Agency (le bureau de la statistique de **Terre-Neuve**) est en train de créer une section de diffusion des données. Son système d'information pour le développement économique régional, le Regional Economic Development Information System (REDIS), permet aux clients d'accéder à une vaste gamme de données, et son site Web en est au stade de la planification.

L'Agence de la statistique du **Nouveau-Brunswick** recueille et fournit de l'information au nouveau comité provincial responsable de la refonte des politiques sociales. Cet information sert à faire l'étude de tous les programmes sociaux de la province, ainsi qu'à analyser et à mesurer l'étendue de leur succès.

Le site intranet de l'**Ontario** est presque opérationnel et permettra la diffusion d'une vaste gamme de données économiques auprès des ministères responsables et d'autres fonctionnaires du gouvernement de la province. Même si une grande partie de l'information est encore diffusée sur support papier, le service quotidien de courrier électronique pour les hauts fonctionnaires est offert, et de l'information et des données actualisées sont disponibles sur le site Web du ministère des Finances.

Le passage du support papier au support électronique entrepris par Statistique Canada a eu un impact direct sur la charge de travail du groupe responsable des services de diffusion du **Yukon**. Ce groupe doit faire des recherches dans le contenu des disques compacts et produire des copies sur support papier pour ses clients, qui préfèrent des versions imprimées et qui ne sont pas habitués à utiliser des CD-ROM.

Présentations faites lors de la réunion de 1997 du Comité fédéral-provincial de la diffusion des données

Édition électronique

Martin Podehl signale que le nombre de visiteurs du site Internet de Statistique Canada augmente régulièrement, et que le trafic s'intensifiera grâce au récent ajout du module des profils communautaires et du module En profondeur. Le passage du support papier au support électronique des titres qui se vendent peu progresse comme prévu et il a reçu un accueil favorable de la part des utilisateurs.

Une reconception de la base de données CANSIM de Statistique Canada a été amorcée pour inclure des menus déroulants et des listes à servir. Cela permettra de faire une meilleure présentation et facilitera le téléchargement des fichiers multidimensionnels. Des métadonnées à tous les niveaux feront également partie de cet entrepôt de données améliorées, qui pourrait également diriger les activités d'édition de Statistique Canada en permettant de générer et de mettre à jour automatiquement des modèles correspondant aux tableaux dans les publications existantes.

Accès des provinces et des territoires à l'information électronique

Une page Web protégée à l'aide d'un mot de passe pour les coordonnateurs statistiques a récemment été ajoutée au Réseau de communications externes (RCE) de la Division des communications. Un seul nom-utilisateur et un seul mot de passe pour tous les coordonnateurs statistiques sont maintenant nécessaires pour accéder à cette fenêtre d'accès commune, qui est liée aux modules de Statistique Canada sur le site intranet,

au module Information sur les produits et services, et à plusieurs autres sites appartenant aux diverses divisions du Bureau.

L'initiative de métadonnées

On a signalé que l'initiative de métadonnées avance plus lentement que prévu à cause de la taille et de la complexité de la tâche. L'objectif est encore de fournir à chaque division et secteur d'enquête de Statistique Canada un questionnaire électronique qui permettra de normaliser l'information fournie au sujet des enquêtes et des produits. Une nouvelle technologie, compatible avec CANSIM, sera mise en place. Différentes sources de métadonnées seront transférées à un environnement intégré et formeront une base de données complète que l'on pourra explorer.

Gouvernement en direct

Dans sa présentation, David Roy explique que l'initiative Gouvernement en direct pourrait sensiblement affecter les activités de diffusion et de marketing de Statistique Canada. Pour cela, les implications en ce qui concerne les coûts et les recettes sont en train d'être identifiées. La sensibilisation accrue et l'utilisation des données pourraient éventuellement mener à un élargissement des services personnalisés offerts par les bureaux régionaux. Le rôle élargi de Statistique Canada est d'obtenir de la méta-information en général et d'assurer l'application de normes et de concepts uniformisés dans le cadre de l'initiative Gouvernement en direct. Afin de conserver une grande visibilité, le Bureau insistera sur la préservation de son identité en s'assurant que sa présence demeure apparente dans tous les sites reliés.

Provinces et territoires en vedette

Le REDIS de Terre-Neuve

Une présentation a décrit le REDIS comme étant un logiciel interactif utilisé pour réaliser des comparaisons régionales par une mise en correspondance des données et par l'analyse des données. Il intègre plusieurs séries de données dans un CD-ROM et sert d'outil de diffusion des données et d'outil graphique pour réaliser des présentations. Terre-Neuve désire avoir accès à plus de données afin d'accroître les statistiques communautaires du REDIS. On a rappelé aux délégués qu'il existe un contrat de licence qui lie Statistique Canada au REDIS, et qu'une suggestion d'étendre le REDIS aux trois autres provinces de l'Atlantique est en train d'être considérée.

Utilisation de Beyond 20/20 au Manitoba

Le progiciel Beyond 20/20 est utilisé par le Bureau de la statistique du Manitoba pour l'extraction et la présentation des données du Recensement de 1996, des résultats de l'Enquête sur la population active (EPA) et des données sur le commerce de marchandises. Les avantages principaux de Beyond 20/20 sont la présentation de tableaux multidimensionnels et la possibilité d'exporter des fichiers dans des chiffriers.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Dernière réunion : **Le 17 juin 1998**
Prochaine réunion : **Le 9 juin 1999**
Membres : **Coordonnateurs statistiques provinciaux et territoriaux (ou leurs représentants)**

Après avoir souhaité la bienvenue à tous les participants, M. Laroche dit avoir hâte de prendre connaissance de l'opinion et des réactions des provinces et des territoires sur le point touchant les concepts géographiques du Recensement de 2001, le Test du recensement national et les consultations relatives au contenu. À ce titre, M. Laroche a donné un aperçu des activités reliées au Recensement de 1996 et a passé ensuite en revue les principaux faits saillants associés au Recensement de 2001.

Recensement de 2001

- L'étape des consultations a pris fin et des préparatifs sont en cours en vue du prochain Test du recensement national, qui aura lieu le 20 octobre 1998.

- Les objectifs stratégiques pour le Recensement de 2001 sont de maintenir la pertinence et la qualité des données, de stabiliser les coûts et d'améliorer le caractère actuel des données et la protection de la vie privée. Cela signifie que de nouvelles questions seront ajoutées uniquement si elles permettent de répondre à des besoins cruciaux en matière de données et que les objectifs visés en ce qui a trait à la couverture et les systèmes de traitement seront essentiellement les mêmes que pour le Recensement de 1996. Cependant, pour apporter des améliorations concernant la protection de la vie privée et la confidentialité des données, il faudra passer en revue les méthodes de collecte afin de réviser les procédures relatives au contrôle et au suivi de façon à atténuer les perceptions négatives que suscite chez certains répondants le recours à des recenseurs connus localement.

- Pour la période allant de 1997-1998 à 1999-2000, des fonds ont été approuvés afin d'élaborer des solutions de rechange quant au contenu qui seront soumises à l'approbation du Cabinet. Le financement accordé pour les autres années du cycle du recensement (2000-2001 à 2003-2004) sera proportionnel au contenu qui sera approuvé. À l'automne, on commencera à formuler, de concert avec les organismes centraux, la marche à suivre en vue d'obtenir des fonds. On compte soumettre une présentation au Cabinet à l'automne 1999 en espérant qu'elle sera approuvée au début de l'hiver.

Concepts géographiques du Recensement de 2001

Avant la réunion, des trousses d'information ont été distribuées à tous les participants. On a mis l'accent sur les recommandations suivantes dont il est question dans la trousse.

Localités désignées (LD)

Deux lettres ont été expédiées aux provinces et aux territoires. La plupart des provinces, sauf celles où il n'y avait pas de localités désignées (LD) en 1996, ont reçu une première lettre à ce sujet. On demandait aux coordonnateurs statistiques de vérifier les limites et les appellations des LD existantes relevées en 1996 et de tenir compte de tout écart signalé par la Division de la géographie. Une deuxième lettre dans laquelle on demandait aux coordonnateurs statistiques s'il existait de nouvelles LD a été envoyée plus tard. Les coordonnateurs statistiques ont en outre été priés de donner le nom d'une personne-ressource avec laquelle la Division de la géographie collaborera de façon continue en ce qui a trait aux LD.

Secteurs de recensement (SR)

Il a été décidé de rétablir le programme de fractionnement des secteurs de recensement (SR). Pour cette activité, la Division de la géographie pourra compter sur la collaboration des bureaux régionaux et des municipalités. Étant donné que le programme des secteurs de recensement se situe à l'échelon municipal, les autorités provinciales n'interviendront pas de façon particulière dans ce domaine.

Localités non constituées (LNC)

La Division de la géographie a proposé de procéder dans la mesure du possible, de la même manière pour les localités non constituées (LNC) que pour les LD. On souligne les avantages que cette formule comporte. Les coordonnateurs statistiques seront priés de définir les limites des LNC. En se basant sur le nombre de LNC que les provinces et les territoires communiqueront à la Division de la géographie, une évaluation de la charge de travail sera faite et on tentera de réaliser le plus de travail possible en vue du Recensement de 2001. Le Programme des îlots est l'une des façons qui permettrait d'obtenir des données à des échelons inférieurs aux secteurs de dénombrement (SD) et peut-être même de résoudre certains problèmes liés aux LNC.

Secteurs de dénombrement (SD)/îlots/secteurs de diffusion

Durant le processus de consultation, il y a eu une très forte demande en vue d'établir une petite unité de diffusion qui soit stable et dont les données ne pourraient être supprimées. Les limites des SD ont toujours varié d'un recensement à l'autre. La Division de la géographie prévoit que, pour le Recensement de 2001, la superficie des SD établis aux fins de la collecte sera 1,5 fois plus étendue. Cela permettra d'adopter une nouvelle méthode de collecte afin de calmer les inquiétudes grandissantes au sujet de la protection de la vie privée et de la confidentialité des données 2B. (Grâce à cette nouvelle méthode, il sera possible de contrôler tous les questionnaires 2B dans un contexte centralisé).

Pour la toute première fois, on espère fractionner les unités géographiques que l'on a établies aux fins de la collecte et de la diffusion. On pourrait ainsi apporter d'importantes modifications aux unités géographiques de collecte sans que les utilisateurs des données en souffrent. On peut dorénavant envisager cette nouvelle approche à la suite de la création de la nouvelle base géographique nationale. Cette base fournit les outils nécessaires pour définir de façon informatisée des secteurs de diffusion.

On profite de l'occasion pour lancer actuellement le Programme des îlots. Pour le Recensement de 2001, on prévoit diviser le pays en îlots. Les îlots seront définis en fonction des points d'intersection du réseau routier et des unités géographiques de niveau supérieur. Aux fins de la détermination de ces îlots, on ne fixera aucun seuil quant aux chiffres de la population ou aux chiffres des logements. Le processus a été expliqué et des exemples ont été soulignés. Le Programme des îlots permettra d'obtenir, dans les secteurs définis par l'utilisateur, des données bien plus représentatives que celles qui seraient fondées sur les SD.

Pour ce qui est des produits autres que les chiffres de la population et les chiffres des logements à l'échelon de l'îlot, on prévoit regrouper les îlots pour former des secteurs de diffusion, qui deviendront les toutes nouvelles régions géographiques normalisées.

Zones d'influence métropolitaine et délimitation des régions du nord et des régions du sud

Le concept de la zone d'influence métropolitaine a été élaboré afin de traiter plus efficacement les régions qui ne font pas partie des régions métropolitaines du Canada, c'est-à-dire, celles qui sont hors des régions métropolitaines de recensement (RMR) et des agglomérations de recensement (AR) et pour mieux saisir les données ayant trait à ces régions. On met en évidence des cartes sur lesquelles sont indiquées la ligne de délimitation entre les régions du nord et celles du sud de même que des lignes de délimitation de régions marquant une transition entre les régions du nord et celles du sud.

Test du recensement national et consultations relatives au contenu

Test du recensement national (TRN)

On donne d'abord un aperçu du TRN (à savoir les objectifs liés au contenu, les objectifs en matière de collecte, la méthodologie, les hypothèses de planification, le plan d'échantillonnage et les principales étapes).

- Pour le TRN, des commis entreront les données sur clavier comme cela se fait d'ordinaire. Bien que le balayage et la reconnaissance optique de caractères fassent l'objet de recherches en vue des recensements de 2001 et de 2006, ces technologies ne seront pas utilisées dans le contexte du TRN. Toutefois, aux fins de futures études sur ces technologies, on a conçu les questionnaires du TRN de manière à faciliter le balayage et la reconnaissance optique des caractères. Ces modifications n'auront aucune incidence sur les répondants.

- Le TRN permettra de mettre également à l'essai le Programme des îlots.

- La date du TRN est fixée au 20 octobre 1998. Il s'agit d'une enquête à participation volontaire pour laquelle on prévoit obtenir en définitive un taux de réponse de 75 %.

- Aux fins du TRN, l'échantillon regroupe 75 000 logements. Un questionnaire abrégé sera envoyé à 25 000 d'entre eux et un questionnaire complet 2B sera acheminé aux 50 000 autres logements. L'échantillon des logements auxquels on a envoyé une

formule 2B sera divisé afin de mettre à l'essai deux versions du questionnaire complet (en tout, trois formules différentes seront mises à l'essai pendant le TRN).

- Les logements compris dans l'échantillon ont été sélectionnés à partir des SD établis aux fins du Recensement de 1996 dans 13 régions du Canada. De cette façon, on vise à obtenir une représentation géographique équilibrée de la population canadienne et à former des groupes de répondants dotés des caractéristiques nécessaires pour mettre à l'essai les questions particulières. En outre, certaines régions rurales ont été sélectionnées aux fins du Recensement de l'agriculture, qui est également inclus dans le TRN. Les 13 régions ont été sélectionnées et les limites des SD ont été redéfinies en fonction de l'augmentation des charges de travail (400 logements dans les SD ruraux et 600 logements dans les SD urbains). Pour le TRN, tous les questionnaires 2B seront renvoyés par la poste à un bureau central situé à Toronto où l'on procédera au contrôle et au suivi téléphonique.

- À l'heure actuelle, on a rédigé la version définitive de toutes les questions et on a conçu les questionnaires. L'analyse des fichiers de données devrait commencer au plus tard au début de mars 1999 et les résultats devraient être présentés à la fin du mois de mai 1999. Le rapport définitif sera diffusé un peu plus tard.

Consultations relatives au contenu

On donne un aperçu sur le processus de consultation. À la suite de ces consultations, on a reçu plus de 1 600 commentaires sur une vaste gamme de thèmes du recensement. Ces commentaires portaient sur les couples de même sexe, la mesure de travail saisonnier, les travailleurs occupant plus d'un emploi, la durée d'occupation d'un emploi et la nécessité de déterminer si des personnes travaillent à temps partiel parce qu'elles le veulent bien ou parce qu'elles n'ont pas le choix. On a également suggéré de poser des questions sur le télétravail et sur l'utilisation des ordinateurs. On a souscrit à l'idée de recueillir des données sur les programmes d'apprentissage et sur l'endroit où les répondants obtiennent leur certificat, diplôme ou grade le plus élevé. On nous a demandé de fournir des renseignements sur l'éducation permanente et la formation en milieu de travail.

Tous conviennent qu'il faudrait mener des enquêtes postcensitaires. Dans le contexte de l'initiative « Rassembler nos forces : le plan d'action pour les questions autochtones », le gouvernement fédéral a confié à Statistique Canada la mission de mener l'Enquête auprès des peuples autochtones en vue d'aider les groupes autochtones à accroître leur compétence dans le domaine de la statistique. Des associations autochtones seront conviées à l'automne 1998 à prendre part à des consultations sur le contenu de l'enquête postcensitaire. Nous espérons aussi réaliser en 2001 l'Enquête sur la santé et les limitations d'activités (ESLA).

Contenu du questionnaire

L'objectif principal de l'essai préliminaire du questionnaire 2A était d'essayer diverses présentations du questionnaire. On a en outre étudié la possibilité de placer les questions par ordre séquentiel plutôt que de faire une présentation matricielle comme cela est le cas à l'heure actuelle. Pour le TRN à venir et le Recensement de 2001, on prévoit utiliser les mêmes présentations qu'en 1996.

Toutes les variables dont il est question dans le recensement, sauf le revenu et le logement, ont fait l'objet de tests qualitatifs à Montréal, à Ottawa–Hull, à Toronto, à Saskatoon, à Lethbridge et à Vancouver.

Le TRN de 1998 comportera huit questions additionnelles. Les questions sur la fécondité et la religion sont des questions décennales qui ont été posées pour la denière fois en 1991. Trois autres questions portent sur la langue parlée à la maison, à l'école et au travail. On demandera aux répondants de préciser le lieu de naissance des parents et également celui des grands-parents. Il y aura une nouvelle question sur l'endroit où une personne a obtenu son certificat, diplôme ou grade le plus élevé. Toutes les questions mises à l'essai ne figureront pas nécessairement dans le Recensement de 2001. Des décisions seront prises quant au contenu de ce recensement à l'issue de l'analyse des résultats du TRN, des tests qualitatifs et d'autres consultations.

On mentionne ensuite les modules et une révision de ces derniers a été faite. Ces modules portent sur les caractéristiques démographiques de base, la langue, les limitations d'activités, les renseignements socioculturels, l'origine ethnique, le groupe de population, l'éducation, les activités sur le marché de travail ainsi que les autres modifications.

Quelques suggestions n'ont pas été retenues pour le TRN de 1998.

- Pour ce qui est des familles reconstituées, Statistique Canada est conscient de la nécessité de se renseigner sur l'évolution de la famille et recueille à l'heure actuelle des données sur les familles reconstituées grâce à d'autres enquêtes comme l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu et L'Enquête sociale générale. Selon les résultats du TRN de 1993 et de l'essai préliminaire de 1997, on ne pourrait pas recueillir des données d'assez bonne qualité durant le recensement.

- Il n'existe pas de soutien suffisant concernant l'utilisation des données relatives à la fécondité des hommes dans les politiques ou les programmes gouvernementaux.

- Même si de nombreux chercheurs préfèrent connaître l'année de l'arrivée d'un immigrant au pays, celle-ci ne peut remplacer l'année de l'obtention du statut d'immigrant reçu dont Citoyenneté et Immigration Canada se sert pour ses programmes d'immigration.

- Un petit nombre de provinces ont demandé d'apporter des modifications aux questions portant sur les types de logement afin de pouvoir mieux identifier certains d'entre eux comme les logements dont l'entrée est au rez-de-chaussée, les logements secondaires et les logements en annexe. On ne mettra pas ces modifications à l'essai durant le TRN de 1998. Toutefois, on a entamé des discussions avec la SCHL en vue d'étudier la possibilité de réviser ces codes. Il n'est pas encore certain que ces révisions pourront être mises en application à temps pour le Recensement de 2001.

- Une question sur l'accès aux dossiers d'impôt, qui remplacerait les questions sur le revenu, ne sera pas testée dans le TRN. On reconnaît que cette formule suscite l'adhésion d'un grand nombre d'utilisateurs et qu'elle permettrait de réduire sensiblement le fardeau de réponse. On doit toutefois étudier attentivement des

considérations importantes liées à la confidentialité des données. Les futurs projets incluent des consultations et des tests de base.

Les coordonnateurs statistiques provinciaux et territoriaux recevront un sommaire dans lequel seront décrits les consultations et les tests qualitatifs qui ont débouché sur la détermination du contenu du TRN.

STATISTIQUE AGRICOLE

Dernière réunion : **Les 21 et 22 septembre 1998**
Prochaine réunion : **Les 4 et 5 octobre 1999**
Membres : **Représentants des ministères provinciaux et territoriaux de l'Agriculture ou coordonnateurs statistiques provinciaux et territoriaux (ou leurs représentants)**

Rapports des membres du Comité

Les rapports reçus des membres du Comité ont été distribués avant la réunion. Les rapports des provinces et des territoires résumaient les activités liées au programme et les nouvelles initiatives, les changements organisationnels et les nouvelles méthodes de diffusion des données adoptées depuis la dernière réunion.

De nombreux membres ont rappelé l'importance des données produites par Statistique Canada. Ils ont spécifiquement fait état des données du Recensement de l'agriculture, de l'Enquête d'automne sur les fruits et les légumes et du Projet de base de données complètes sur les exploitations agricoles. Le Manitoba a demandé à Statistique Canada de rétablir une version réduite de l'enquête téléphonique mensuelle sur les prix des marchandises pour les cultures spéciales et le foin. Cela aiderait à combler le vide laissé par la discontinuation des services de collecte des données du Régime d'assurance-revenu brut (RARB) et de la Commission canadienne des grains.

La Saskatchewan s'inquiétait du financement du programme de l'agriculture. En 1998, la publication intitulée *Le prix moyen de certaines entrées agricoles* a été annulée. Les craintes au sujet du financement des programmes d'enquête sur les cultures spécialisées et l'horticulture ont été une fois de plus exprimées. La Division de l'agriculture est d'ailleurs intervenue dans ces dossiers. L'Alberta a acquis le CD-ROM de la base de données sur les statistiques économiques agricoles afin d'améliorer son travail d'analyse pour les finances agricoles et la structure des fermes.

Terre-Neuve a pris l'initiative d'un certain nombre de nouvelles enquêtes pour répondre aux besoins d'information de ses 20 nouvelles commissions de zone économique régionale. N'ayant que des ressources limitées à accorder aux statistiques agricoles, le Nouveau-Brunswick continue de s'appuyer sur les données et les analyses de Statistique Canada. La Nouvelle-Écosse continue d'utiliser dans une large mesure les données du Recensement de l'agriculture. Le public et les utilisateurs des données au sein du gouvernement provincial ont participé avec beaucoup d'intérêt aux consultations sur le Recensement de l'agriculture de 2001.

Le Québec a maintenu en 1998 son programme de statistiques sur la production de produits laitiers, de volaille, de miel, de pommes, de pommes de terre, de bleuets et de légumes. Il n'y a pas eu d'enquête en 1998 sur la production de sirop d'érable. Pour l'année 1998, les estimations de la production seront fondées sur des données administratives. Les données sur l'industrie laitière sont présentement produites à l'aide d'une nouvelle formule de calcul de la rémunération des producteurs.

Le ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario (MAAARO), à la suite de son déménagement à Guelph, a fait de nouveaux efforts pour rétablir sa capacité de procéder à des analyses économiques. Le programme d'enquêtes se poursuit normalement. Parmi les nouvelles initiatives annoncées en 1998, mentionnons l'enquête sur les fruits de verger de l'Ontario, qui aura lieu en juillet 1999, et l'Enquête de 1998 sur l'utilisation des pesticides, présentement en cours. La demande d'information a été très importante au cours de l'année écoulée, surtout au chapitre des nouvelles statistiques du Recensement de l'agriculture, des données de l'Enquête d'automne sur les fruits et les légumes, et des données des déclarants tirées du Projet de base de données complètes sur les exploitations agricoles. Le MAAARO a aussi obtenu accès à la base de données du Compte de stabilisation du revenu net (CSRN) de l'Ontario afin d'entreprendre des recherches et des analyses de programme.

Agriculture et Alimentation Saskatchewan a lancé un certain nombre d'initiatives au cours de l'année qui vient de s'écouler. Il y a eu un exercice d'information qui a mis l'accent sur les sources des données administratives. L'exercice a couvert les secteurs primaires émergents comme ceux des fermes de spécialité animale et de la valeur ajoutée, dont la transformation des aliments, les produits de fourrage déshydratés, la biotechnologie agricole et la fabrication de machines agricoles. La Section des cultures de la Division de l'agriculture a reçu le mandat de réaliser une enquête sur les nouvelles cultures spécialisées en Saskatchewan.

La Sous-section de la statistique de l'agriculture, de l'alimentation et du développement rural de l'Alberta a élaboré un nouveau plan stratégique pour améliorer sa prestation de services et pour répondre aux besoins changeants de ses clients. Le but principal de la sous-section est désormais de veiller à l'existence de données et de renseignements statistiques qui mesurent et décrivent fidèlement le rendement du complexe agricole et alimentaire de l'Alberta. La sous-section offre une vaste gamme de services tant aux clients internes qu'aux clients externes. Elle produit également un grand nombre de publications et de produits, soit pour diffusion générale, soit pour répondre aux besoins particuliers des clients.

La Section de l'analyse des marchés agricoles et de la statistique de l'agriculture du Manitoba fournit des analyses de marché et des services statistiques pour Agriculture Manitoba. Trois nouvelles publications intitulées *Manitoba Grains and Oilseeds Industry Profiles, 1996*, *Manitoba Specialty and Forage Crops Industry Profiles, 1996* et *Manitoba Potato Industry Profile, 1996* ont été produites en 1997 et sont en voie d'être mises à jour en vue de leur diffusion à l'automne 1998.

La Sous-section des statistiques du ministère portant depuis peu le nom de ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation de la Colombie-Britannique a subi des compressions d'effectifs en 1998. Malgré ses ressources limitées, la Sous-section a maintenu le niveau de collecte des données des années antérieures. Elle y est arrivée en comptant davantage sur les nouvelles équipes de spécialistes des marchandises sur le terrain pour la validation des enquêtes de Statistique Canada, en gagnant en efficacité dans le traitement de ses propres enquêtes et en ayant recours à la sous-traitance.

La politique agricole du Yukon a été approuvée en novembre 1991. La politique agricole comporte deux sections. La première section concerne les programmes de la Direction

générale de l'agriculture, tandis que la deuxième section touche les terres agricoles. La politique doit faire l'objet d'une évaluation à la fin de l'année civile 1998.

Au cours de l'année écoulée, Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) travaillait, en collaboration avec Statistique Canada, afin d'intégrer les données du CSRN dans la base de données à l'échelle des fermes. AAC explorera également les données fiscales longitudinales de Statistique Canada, qui ont servi à analyser diverses options de sécurité. Statistique Canada a envisagé la possibilité de créer un ensemble représentatif de données longitudinales pour les années à venir. AAC a aussi financé l'Enquête financière sur les fermes de 1998, dont les résultats paraîtront à la fin de l'automne. La Direction générale des politiques et la Direction générale des services à l'industrie et aux marchés d'AAC ont travaillé avec Statistique Canada afin de résoudre le problème du financement de l'Enquête sur les cultures spéciales et de l'Enquête d'automne sur les fruits et les légumes. AAC a aussi collaboré avec diverses divisions de Statistique Canada pour améliorer l'accès aux données statistiques après la sortie de la ferme. Ce travail permettra à AAC d'améliorer l'analyse du secteur de la transformation des aliments. Le travail de création d'un nouveau système de marché et de rendement se poursuit. Le système comprend deux principaux produits :

1. un rapport annuel sur le rendement du secteur agroalimentaire;

2. un système d'analyse des scénarios comprenant des renseignements de base à moyen terme et des renseignements de référence plus développés sur le revenu agricole et les prévisions.

Le nouveau système devrait être en place en 1999.

La Division de l'agriculture et AAC ont fourni de nombreux efforts en ce qui a trait à la négociation d'un accord de financement quinquennal couvrant un certain nombre de projets spéciaux. Bien qu'il n'y ait pas encore eu d'accord final, tout laisse présager que celui-ci sera conclu au début du prochain exercice.

Mises au point et discussions générales sur les programmes

Cette année, en plus des discussions du comité sur les documents de base préparés pour la réunion et présentés par la Division de l'agriculture, l'ordre du jour de la réunion prévoyait des exposés et des discussions sur des sujets d'intérêt spécial liés à l'agriculture offerts par des membres du comité et par d'autres invités. Tous les participants ont apprécié ce changement au contenu de la réunion.

STATISTIQUE DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES

Dernière réunion : **Le 15 octobre 1998**
Prochaine réunion : **Le 18 novembre 1999**
Membres : **Coordonnateurs statistiques provinciaux et territoriaux (ou leurs représentants) et les délégués des ministères des Finances provinciaux et territoriaux**

Le Comité s'est réuni le 15 octobre 1998 à Ottawa. L'ensemble des provinces et des territoires étaient représentés, y compris le Nunavut.

Kishori Lal, directeur de la Division des institutions publiques (DIP) de Statistique Canada, préside les travaux. Le premier point abordé est une table ronde provinciale-territoriale. Les représentants de Terre-Neuve, du Québec, des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon se disent satisfaits de la nouvelle publication trimestrielle des chiffres mensuels sur l'emploi. Les représentants de la Nouvelle-Écosse, de l'Alberta, de la Saskatchewan, du Manitoba, de la Colombie-Britannique et du Yukon apprécient la diffusion électronique des données, mais ils signalent un manque de contexte et des difficultés d'accès à l'information. Les délégués du Québec, du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest demandent qu'on leur remette les dates de diffusion des communiqués de la DIP pour l'année qui vient. Les délégués du Nunavut indiquent que l'administration du nouveau territoire attache beaucoup d'importance aux statistiques.

Les employés de la DIP donnent ensuite aux délégués un aperçu de la dette publique, de la consolidation des recettes et des dépenses publiques, des sources de données sur l'emploi dans les administrations publiques, de la logique des états de rapprochement, du calendrier proposé de diffusion des statistiques de la DIP et des progrès réalisés dans l'univers du secteur public et le Registre des entreprises.

Les employés et les délégués échangent leurs points de vue sur plusieurs sujets clés. Au nombre de ces derniers figurent le contenu de la catégorie des bénéfices versés, la question à savoir pourquoi les subventions tenant lieu d'impôts sont consolidées, le rapprochement des chiffres de l'emploi de la DIP et de l'Enquête sur la population active, l'intégration des données de la DIP et celles de la Division des comptes des revenus et dépenses sur les salaires et les traitements, la possibilité de consolider les estimations provinciales, et les différences entre les données sur l'éducation de la Division de la culture, du tourisme et des statistiques sur l'éducation et de la DIP.

La DIP souligne la nécessité d'accroître la coopération avec les gouvernements provinciaux et a annoncé les projets de visite aux provinces.

STATISTIQUE DES ENTREPRISES

Dernière réunion : **Les 16 et 17 novembre 1998**
Réunion du Sous-groupe spécial : **Le 27 avril 1999**
Prochaine réunion : **Les 28 et 29 octobre 1999**
Membres : **Coordonnateurs statistiques provinciaux et territoriaux (ou leurs représentants)**

Progrès et décisions depuis la dernière réunion

Mot de bienvenue

Ray Ryan fait le point sur les aspects suivants : les lacunes 2, l'état de préparation du passage à l'an 2000 et la Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques tenue à Kyoto en décembre 1997.

1. **Lacunes 2**
   - Voici des initiatives nouvellement financées par le secteur de la statistique du commerce et des entreprises (CE) :
     - enquête sur les télécommunications avec ou sans fil (programme de remaniement des sciences et de la technologie);
     - enquête sur les producteurs multimédias (Division des services (DS));
     - enquête sur le commerce électronique et l'autoroute de l'information (DS);
     - enquête améliorée sur les services informatiques (DS).
   - On a élaboré le cadre du programme de remaniement des sciences et de la technologie et un plan stratégique quinquennal.
2. **État de préparation du passage à l'an 2000**
   - Préparation de la plupart des systèmes essentiels à l'accomplissement de la mission de Statistique Canada (SC) et capacité des enquêtés à fournir des données.
   - Enquêtes sur la préparation des entreprises canadiennes concernant le passage à l'an 2000 (trois enquêtes à l'automne de 1997, au printemps de 1998 et en mars 1999).
3. **Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques — Kyoto, décembre 1997**
   - Il nous faut prendre des mesures en ce qui a trait à la consommation d'énergie et des énergies parallèles (mélanges d'éthanol, propane, gaz naturel, piles à combustible et hydrogène).
   - Toutes les données sur les énergies doivent être rapportées à 1990 comme année d'indexation.
   - Dans le cadre d'une entente bilatérale avec Ressources naturelles Canada (RNC), SC a conçu un programme « Énergie en 20 points ».
   - On a mis au point une nouvelle enquête permanente sur les véhicules en collaboration avec Transports Canada.

- SC participe au suivi des décisions de Kyoto en étant présent aux tables de discussion sur l'analyse et la modélisation et sur les « familles fédérales ».

Rapports des provinces

- **Québec :** On a fusionné le Bureau de la statistique du Québec, le Centre de recherche et de statistiques sur le marché du travail et Santé Québec en un nouvel organisme appelé Statistique Québec. Celui-ci est dirigé par Yvon Fortin.
- **Nouveau-Brunswick :** Il y a de nouvelles structures et un nouveau premier ministre.
- **Colombie-Britannique :** Les compressions budgétaires ont mené à des activités de recouvrement de frais, qui ont permis de dégager plus de fonds. On a jugé trop élevée la tarification fixée pour les totalisations spéciales de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (EERH) de SC. En prévision de la semaine de la petite entreprise en Colombie-Britannique, on a puisé aux sources de l'EERH et de l'Enquête sur la population active (EPA) et à d'autres sources, mais sans exploiter les produits du Programme de la petite entreprise. On a suggéré que l'on tienne compte, dans le cadre du programme de remaniement des sciences et de la technologie, du système éducatif, des politiques et des importations, et que SC s'inspire des travaux américains ou japonais sur les indicateurs des sciences et de la technologie et les autres mesures de la « haute technologie ».
- **Saskatchewan :** On a pris un décret concernant le partage de données. On a signalé des problèmes quant à la définition des « exportations d'une province » — mais non pour l'ensemble du pays — particulièrement dans le cas du blé et des autres céréales. Pour ce qui est des diffusions de SC dans Internet, on n'a pas encore coordonné tout ce qui a trait aux mots de passe, aux logiciels et à l'accès. Des difficultés liées au courrier électronique sont soulevées concernant les communications avec SC.
- **Terre-Neuve :** On fait activement la promotion des Profils des petites entreprises et du *Recueil statistique des études de marché* de SC et on souligne l'intérêt considérable exprimé par le public sur les indications portant sur la façon de démarrer une petite entreprise.
- **Territoires du Nord-Ouest :** On a apprécié les efforts de SC en vue de préparer ses programmes à la présentation de données sur le Nunavut indépendamment des Territoires du Nord-Ouest (T. N.-O.). On s'enquiert de l'existence de tailles d'échantillon pour le Projet d'amélioration des statistiques économiques provinciales (PASEP) 1997 distinctes pour le Nunavut, des modes de diffusion des données, des produits types et des produits spéciaux pour les coordonnateurs statistiques. Des difficultés sont soulevées concernant les données sur la dynamique de l'emploi (DE) dans les T. N.-O. Le nombre d'entreprises dans ce fichier dépasse celui du Registre des entreprises de SC.
- **Nunavut :** Il y a eu des élections au Nunavut le 15 février 1999 et ce territoire a officiellement vu le jour le 1er avril dernier. Pour son administration, on compte le Bureau du commissaire intérimaire du Nunavut et 10 ministères, sans oublier un bureau de la statistique où travaillent 5 personnes. Le Nunavut privilégie des données distinctes pour son territoire et s'intéresse aux permissions de diffusion des statistiques minérales ainsi qu'au Programme de la petite entreprise.
- **Yukon :** On a produit un rapport d'étape sur l'enquête générale auprès des entreprises. On met l'accent sur les exportations, l'accès des entreprises aux sources de financement et l'incidence du tourisme sur l'économie. On réalisera en 1999 une enquête sur les touristes arrivant à Whitehorse par avion et une autre sur

les personnes qui obtiennent des renseignements au bureau de tourisme de cette même ville.

- **Alberta :** On fait le point sur le registre provincial des entreprises. L'enquête de 1996 sur les services d'exportation sera reprise en 1999. De plus, l'enquête sur les traitements et les salaires (comptant 25 000 entreprises enquêtées), qui est financée par le Développement des ressources humaines du Canada (DRHC) et la commission des accidents du travail de cette province, portera sur les taux de traitement et de salaire et sur les intentions d'embauche. On constate des problèmes de concurrence dans les soumissions de SC et du bureau du coordonnateur statistique aux fins de l'enquête sur les traitements et les salaires en Alberta.
- **Île-du-Prince-Édouard :** On annonce une augmentation du nombre d'employés.
- **Manitoba :** L'accord de partage de données avec le Manitoba ira au Cabinet le mois prochain. On s'intéresse à un suivi avec SC en ce qui a trait aux décisions prises à Kyoto. Le Manitoba a revu la situation du secteur de l'agriculture (incluant l'emploi, les exportations, le PIB, etc.) et du commerce extérieur. Il a implanté un système électronique d'extraction de données sur les importations et les exportations. La notion commerciale de « destination initiale » par opposition à celle de « destination finale » soulève un problème concernant les exportations manitobaines de haricots aux États-Unis qui font l'objet d'une réexportation au Mexique avec son contingent national.
- **Nouvelle-Écosse :** On a publié les *Nova Scotia Counts* ainsi qu'un plan stratégique où l'on recommande la nomination d'un directeur statistique. Cette province progresse avec son registre des entreprises. On s'inquiète toutefois de la faible progression du Programme de statistiques sur les petites entreprises. On veut obtenir un calendrier pour les produits statistiques du PASEP.
- **Ontario :** On a fourni une rétroaction positive sur une enquête plus détaillée sur le commerce de gros et les mesures prises en réponse à la demande ontarienne concernant le commerce extérieur.

Statistiques unifiées sur les entreprises (SUE)

On présente un rapport d'étape sur les SUE. Toutes les enquêtes économiques annuelles entreront dans ce cadre unifié et leur contenu sera harmonisé. On utilisera davantage les données administratives, surtout grâce à l'Index généralisé des renseignements financiers (IGRF) de Revenu Canada pour les données des états financiers. En 1999, on réalisera cinq nouvelles enquêtes sur les services à l'industrie pour l'année de référence 1998 et les cinq enquêtes existantes seront reprises.

Il n'y aura pas d'enquête en 1999 sur les jeux de hasard et les courses de chevaux.

En février 1999, il y aura la diffusion de données financières provisoires (les bilans et les états des résultats) sur les branches d'industries non financières complexes (les industries à deux chiffres du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN)) à l'échelle nationale. Chaque base de données diffusée comprendra une trousse d'information sur les SUE (avec les calendriers SUE, les indicateurs de qualité des données, des notes sur l'utilisation des données administratives, une description des méthodes, des indications sur les taux de réponse, les noms des personnes-ressources, etc.).

On discute du contenu des questionnaires (dont les parties 1, 2 et 3, les sièges sociaux et les autres unités de soutien), des questions à spécificité sectorielle, des modifications

apportées aux questionnaires de 1998 et de l'introduction prévue de « questionnaires personnalisés ».

On aborde aussi les principes et les initiatives de gestion de la collecte et de la réponse. On discute en particulier de la question de la qualité des données de la base de sondage du Registre des entreprises, notamment dans le cas des entreprises de taxi et de la construction. Il est également question des valeurs seuils d'exclusion des petites entreprises, de la souplesse des ententes de déclaration, de la déclaration électronique des données et du programme GFC (gestionnaires des fournisseurs clés). On décrit d'autres initiatives prises en matière de gestion de la collecte, qu'il s'agisse des données sectorielles destinées aux intervieweurs (les questions et les réponses), des lettres où l'on explique aux enquêtés à quoi serviront les données ainsi que des études de marché.

Les questions de la stratégie d'échantillonnage et du recours aux données fiscales dans le cas des unités non enquêtées sont également abordées.

On évoque la complexité de la question des taux de réponse là où il y a un établissement et une unité de collecte. Dans les données qu'il diffuse, SC présentera les taux de réponse tant pour le nombre d'unités sur lesquelles il dispose de renseignements que pour le nombre d'unités dont il obtient lui-même des renseignements.

On expose dans les grandes lignes les décisions prises en matière de traitement. On intégrera la vérification et l'imputation avec des outils communs et un même cadre en gardant une certaine souplesse pour les secteurs spécialisés. On utilisera le Système généralisé de vérification et d'imputation (SGVI).

On examine les décisions d'attribution de données aux unités que sont les entreprises et les établissements :

- décomposition d'une unité de collecte en ses établissements;
- attribution de données fiscales aux unités statistiques en cas d'imputation pour réponse partielle ou nulle;
- traitement des sièges sociaux et des autres unités de soutien que l'on doit rattacher à l'activité principale soutenue et auxquels on doit aussi attribuer une juste part de la « valeur ajoutée » de l'entreprise.

On fait le point sur les ajustements de périodes et la « base de référence sur la gestion des données » et l'on note l'incidence sur les séries chronologiques des modifications apportées au cadre de traitement des données.

On évoque les décisions concernant les outils et les techniques d'analyse des données. On a répondu par une démonstration à l'intérêt manifesté par les provinces pour USTART.

Le point sur l'utilisation de données fiscales

On décrit dans les grandes lignes les décisions relatives à l'Index généralisé des renseignements financiers (IGRF) qui sera mis en application en 1999. Pour l'année d'imposition 1998, on a une solution provisoire consistant pour Revenu Canada (RC) à mettre sous la forme IGRF les données des bilans et des autres états financiers. Les sociétés produiront par la suite leurs données sous la forme IGRF, laquelle deviendra obligatoire après le mois de janvier 2000.

Pour ce qui est des fichiers de microdonnées comprenant des données fiscales à partager avec les provinces à des fins administratives, de recherche et d'analyse, il faudra modifier la *Loi de l'impôt sur le revenu.*

RC a organisé des séances de discussion sur les conséquences de ce partage de données fiscales sur la protection des renseignements personnels. On n'a relevé aucun problème important. RC mènera une enquête auprès de 1 200 à 1 500 Canadiens afin d'aider les organismes fédéraux à se doter d'un cadre stratégique. Les résultats de ces initiatives en collaboration seront communiqués d'ici mars 1999.

SC fera prioritairement en sorte que :

1. tous les bureaux statistiques provinciaux visés par les accords en vertu de l'article 11 soient autorisés à recevoir des données de l'organisme à des fins de recherche et d'analyse;
2. les autres organismes provinciaux visés par les accords en vertu de l'article 12 (soit l'Île-du-Prince-Édouard et les territoires) aient accès à ces données (Gordon Deecker dit qu'il faut prévoir jusqu'à une année de plus);
3. les autres organismes fédéraux ayant des accords de partage des données avec SC aient la même possibilité.

SC sépare les données fiscales des données d'enquête, mais une fois toutes ces données réunies en une même base d'information, il lui sera impossible de diffuser l'information à moins que la *Loi de l'impôt sur le revenu* ne soit modifiée. (Il est possible que cela ait lieu à l'occasion du dépôt du prochain budget fédéral.)

Le Nunavut aura sa propre loi sur la statistique et deviendra admissible aux dispositions de l'article 11.

Confidentialité et questions connexes

On évoque les questions de divulgation statistique. La complexité de la situation nous oblige à utiliser des logiciels. Dans son choix d'un logiciel type de tri antidivulgation, SC a soumis trois logiciels à une analyse comparative. Il a retenu CONFID comme logiciel type, et celui-ci fera l'objet d'une exploitation centrale par le serveur de la Division de la statistique des entreprises (DSE). En recourant seulement à un système automatisé, on pourrait avoir des difficultés de disponibilité inégale de données provinciales ou des problèmes d'analyse de tendances. Le traitement manuel continuera d'être nécessaire, mais à une échelle réduite seulement.

On fait le point sur les accords généraux de partage des données (qui interviennent entre SC et les diverses provinces ou les territoires et où l'on énumère en annexe les

enquêtes visées avec une possibilité de mise à jour indépendante de ces listes). SC a maintenant un décret en main qui habilite le Ministre à signer de tels accords. On précise que SC n'a pas pour règle de prévoir des échanges de données avec effet rétroactif et que l'organisme indique au moment de la collecte le bureau statistique avec lequel il partagera les données. On peut faire connaître aux enquêtés, soit dans les questionnaires soit dans une lettre d'envoi, les intentions de partage de données, ce qui est souvent le cas lorsque des questionnaires sont pré-imprimés.

On sonde les coordonnateurs statistiques sur le partage des données d'attribution des sièges sociaux et sur leur intérêt pour un système d'accès à distance à cette information.

SC classe les permissions de diffusion (soit les permissions données par les enquêtés de diffuser leurs données qui sont normalement confidentielles) selon qu'elles sont demandées :

- préalablement, lorsque se fait la collecte;
- postérieurement à la collecte — selon l'habitude de l'organisme — de manière à pouvoir publier des cellules de données jugées confidentielles.

Un groupe de travail étudiera la nécessité pour SC de disposer de directives ou de politiques plus explicites en matière de diffusion et de suppression (le but étant de diffuser un maximum de données provinciales de préférence à la publication de données industrielles détaillées). Il regardera en outre les pratiques de l'organisme concernant la divulgation par recoupements dans le cas des totalisations spéciales et il en présentera des exemples.

On craint qu'en supprimant trop de données, SC n'enlève toute valeur à ses coûteuses totalisations spéciales et que l'incidence des SUE sur les statistiques de la fabrication ne fasse perdre de la finesse descriptive aux totalisations infraprovinciales. Le groupe de travail examinera les questions de formation à CONFID, ainsi que celles liées au transfert aux provinces (à des fins d'utilisation) de ce logiciel complexe de manière à réduire au minimum leurs frais de totalisations spéciales. Il étudiera aussi les accords en vertu de l'article 11 sous l'angle des frais de fourniture de données mises en partage. Il jugera du caractère approprié de la politique de SC qui prévoit que, tous les trois ans, on rappelle aux enquêtés l'existence de permissions de diffusion.

Réactions des enquêtés à la diffusion de données identifiables : étude par groupes de discussion

On présente les résultats de l'étude effectuée en janvier 1998 par SC sur les réactions des enquêtés des entreprises à une demande d'autorisation de diffusion de données identifiables au moment de la collecte des données. On a choisi des participants qui étaient les seuls représentants — ou un des rares représentants — d'un groupe d'industries dans une province ou qui dominaient une industrie provinciale.

Règle générale, les enquêtés n'étaient pas disposés à signer préalablement (au moment de la collecte) une lettre autorisant SC à diffuser les données relatives à leur entreprise. Ils craignaient que leurs concurrents ne s'emparent de l'information et que de fausses conclusions ne soient tirées de certains chiffres et ajoutaient que SC n'avait pas su bien motiver sa demande, qui suscitait de très vives inquiétudes chez les enquêtés au sujet des responsabilités de SC en matière de protection de la confidentialité des données.

De plus, les possibilités de divulgation par recoupements constituaient un sujet d'inquiétude pour les enquêtés, qui voulaient que toute permission porte la signature d'une personne habilitée à autoriser la diffusion des données. Comme la réaction a été forte, on a recommandé que SC ne demande pas aux enquêtés de permissions de diffusion de leurs données au moment de la collecte des données, l'organisme devant désormais se contenter d'obtenir de telles permissions après la collecte.

Améliorations du Registre des entreprises (RE)

Dans le cadre de la conversion SCIAN du RE portant les codes de la CTI de 1980, il y a eu conversion automatique en cas de concordance parfaite des codes « un à un ». Tel a été le cas pour 28 % du million d'enregistrements d'employeurs-entreprises.

Dans le cas des codes de la CTI de 1980 pour lesquels il y avait plusieurs possibilités de codage SCIAN (concordance des codes « un à plusieurs »), les spécialistes de SC ont attribué un code et un degré de confiance. On a fixé un degré de confiance très élevé pour 70 % des cas « un à plusieurs ». Dans les 30 % de cas qui restent, on a dressé la liste des possibilités du SCIAN et envoyé un rapport sur la nature de l'entreprise aux entreprises mêmes en leur demandant d'indiquer quel code SCIAN convenait le mieux. La moitié des entreprises contactées ont accepté le choix du personnel de codage de SC. On tient aujourd'hui au RE tant la CTI de 1980 que le SCIAN et on en attribue les codes respectifs aux entreprises qui s'ajoutent au Registre.

On a étendu la base de sondage du RE aux « non-employeurs ». Toutes les entités auxquelles Revenu Canada attribue un numéro d'entreprise (NE) figureront au Registre des entreprises.

Les coordonnateurs statistiques obtiendront en mars 1999 leur prochain extrait semestriel provincial du RE pour la période de référence de décembre 1998 avec un nombre accru d'unités (tous les déclarants fiscaux du secteur des sociétés et toutes les sociétés inscrites aux fins de la TPS qui déclarent des ventes de 30 000 $ et plus).

On a détaillé la correspondance entre les 2,1 millions d'unités ayant reçu un NE de Revenu Canada et les unités du RE de SC (le nombre d'établissements est passé de 1 million à 1,8 million depuis que l'on travaille avec les NE de RC). On constate que le nombre de cas de discordance varie selon les industries et les provinces. Il reste à résoudre les problèmes des entreprises en activité/inactivité et du traitement des établissements dont le classement industriel est inconnu et des entreprises disposant de plusieurs comptes de retenues à la source (dont se sert RC pour attribuer les NE). Si une entreprise a plusieurs NE de RC parce qu'elle tient plusieurs comptes de retenues, SC inscrit tous les NE en question au RE, d'où des problèmes de logique dans le RE.

Des renseignements se sont ajoutés au RE. On y a porté un indicateur de vocation multiprovinciale et de nouvelles zones de données sur les ventes aux fins de la TPS, le pays de contrôle, le classement sectoriel dans le Système de comptabilité nationale, et un indicateur pour les organismes avec ou sans but lucratif.

On a fait le rapprochement entre la base de sondage RE et les données du programme des statistiques financières de la DOFI et d'autres sources. On a préparé de nouvelles bases de sondage pour les industries qui n'avaient auparavant pas été soumises à une enquête.

On s'inquiète du géocodage désuet du RE. Bien que des mises à jour soient faites dès l'obtention des données du Fichier de conversion des codes postaux (FCCP), le RE continuera à souffrir de tout retard concernant la disponibilité de ce fichier. On soulève également la question des différences de code postal entre les lieux et les adresses postales pour les enregistrements du RE, mais on remarque que 98 % de ces enregistrements donnent des indications exactes quant au lieu.

Projet de remaniement des sciences et de la technologie (PRST)

Les activités préliminaires relevant du programme initial ont consisté à créer des indicateurs, à former une communauté utilisatrice et à réaliser des enquêtes (enquêtes sur la biotechnologie en 1983 et sur la propriété intellectuelle dans les universités).

Il devient primordial de dresser un cadre ou un tableau cohérent pour les sciences et la technologie et, dans le document cadre préliminaire récemment élaboré, on décrit maintenant les principaux intervenants, les activités, les liens, les résultats et les incidences [(sur les plans économique, social et stratégique (politiques)]. On prévoit une mesure provinciale des activités, tout comme des compléments d'analyse et d'enquête sur l'innovation, la diffusion des technologies et la mise en valeur des ressources humaines.

Selon la Colombie-Britannique, les activités en cours du PRST ne répondent pas à ses besoins quant à la taille des industries des sciences et de la technologie, aux tendances de la croissance, à l'importance et aux orientations stratégiques. Il serait aussi bon, selon cette province, d'arrêter une définition de la « haute technologie ».

Le Québec convient qu'il existe une demande pour une classification des technologies. Il offre un document québécois sur la classification des technologies à condition que SC se charge de le traduire.

Fred Gault se dit disposé à travailler avec toute province désireuse de s'attaquer à cette question et Ray Ryan incite les provinces et les territoires à participer à l'exercice.

Nunavut

SC est tenu de produire des estimations provisoires pour les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut dans le cadre de la *Loi sur les arrangements fiscaux* et du Programme des paiements de transfert aux gouvernements territoriaux.

SC a établi la délimitation du Nunavut en utilisant la structure des codes postaux. Il a ensuite appliqué ces données au RE pour identifier les entreprises de ce territoire. Il a demandé aux gestionnaires de ses 400 enquêtes s'il leur était possible de produire des données distinctes pour le Nunavut d'ici le 1er avril 1999. La situation était relativement bonne dans l'organisme, mais il fallait pousser les efforts pour modifier les méthodes ou les systèmes de traitement. On a aussi dû trouver des fonds.

SC cherche à s'assurer que le Nunavut peut lui fournir les données administratives nécessaires et que les activités statistiques de ce territoire sont compatibles. Il encourage en outre celui-ci à se doter d'une loi sur la statistique pour que les accords conclus en vertu de l'article 12 puissent devenir des accords en vertu de l'article 11.

Programme de la petite entreprise

Le Programme de la petite entreprise a vu le jour au début des années 80 avec un budget de 1 million de dollars dans le double but de fournir des données pour les petites entreprises et de recueillir des données sur les petites entreprises. Cette information émanait en majeure partie de sources administratives. On comptait sept produits au départ. Le budget a rétréci par la suite, et il ne reste plus que deux produits, à savoir les Profils des petites entreprises (PPE) et la Dynamique de l'emploi (DE). Il existe un fichier longitudinal DE à diffusion annuelle qui renseigne sur la création d'entreprises selon la taille et le nombre d'emplois créés et qui est consulté par les ministères provinciaux et fédéraux. Quant aux PPE, à diffusion biennale, ils sont conçus pour être utilisés par les entreprises mêmes, qui ont ainsi l'occasion de comparer leurs ratios financiers à ceux de leur industrie, de leur province et de leur structure financière pour apporter des changements ou chercher du financement. Ces profils seront bientôt chargés dans STRATEGIS.

Des problèmes de financement obligent un consortium d'organismes provinciaux et fédéraux (les derniers étant coordonnés par Industrie Canada) à réévaluer le programme. On a proposé de financer les activités DE et PPE pour une année de transition.

On discute de l'exclusion du Programme de la petite entreprise du programme statistique de SC relevant de son financement de base. Aux yeux de nombreux participants, le Programme de la petite entreprise ne devrait pas avoir à dépendre du consortium pour poursuivre ses activités. Les gens demandent des renseignements sur les petites entreprises et le gouvernement ne peut leur répondre. Il existe des données de rechange au sein de SC (Enquête sur la population active, Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (EERH), etc.), mais cette information n'y est pas facile à organiser et s'obtient en recouvrement des frais. Les membres ont l'impression qu'on ne parle guère de l'avenir du programme et que l'élaboration d'une stratégie de commercialisation, la constatation des besoins de la clientèle ou l'établissement d'orientations stratégiques sous les auspices d'Industrie Canada ne progressent pour ainsi dire pas. On signale que les données DE sur le Nord sont inexploitables.

On prévoyait une proposition pour novembre, mais des changements au sein du Bureau de l'entrepreneurship et de la petite entreprise d'Industrie Canada ont retardé les choses. Le rapport du groupe de travail MacKay, qui n'a pas encore été remis, pourrait donner des possibilités de financement.

On convient de la nécessité de disposer d'un nouveau document d'orientation et de bientôt présenter quelque chose de concret au consortium. À la demande de Ray Ryan, Industrie Canada convient de concrètement faire le point d'ici la fin de février 1999 sur le Programme de la petite entreprise. Ray Ryan précise que SC examinerait toutes les possibilités de données, les sources de données et les options envisageables pour ce programme à l'intention du consortium. Penny Basset accepte d'élaborer une proposition de données dans laquelle on mentionne où on en est, ce qu'on pense pouvoir faire, où va le programme actuel ou par quoi on peut le compléter ou le remplacer.

Conclusions

On note que, pour l'Analyseur du commerce par rapport au Système de renseignements et d'extraction de l'information sur le commerce (TIERS), l'information est intégrée au logiciel et ne peut être séparée, ce qui vient limiter l'usage et la valeur de certaines données.

On suggère de concevoir un diaporama d'une heure sur les activités d'enquête au bénéfice des agents supérieurs des bureaux provinciaux. SC pourrait donner de la formation aux provinces et leur procurer des outils leur permettant d'en assurer elles-mêmes une partie. Ray Ryan accepte d'examiner le dossier de la formation. Il s'offre aussi pour trouver des places à tous les coordonnateurs statistiques intéressés dans les cours de SC sur la réalisation d'enquêtes ou l'analyse et la présentation de données.

On demande également que SC fixe des normes pour un banc d'essai statistique où éprouver ses produits destinés aux utilisateurs finals.

Mesures à prendre

Deux des principaux points à l'ordre du jour seront traités à l'occasion **d'une réunion spéciale** prévue pour le **27 avril 1999** :

1. **Confidentialité, divulgation, permissions de diffusion et utilisation de données fiscales**

- On constituera un groupe de travail sur la confidentialité et les questions connexes, dont feront partie Wilf Falk, Dennis Pilkey, Ron McMahon, David Stewart, Serge Bernier, Kurt Schreiner et Bill Hyshka.

  Le groupe :

  - étudiera des lignes directrices sur la présentation provinciale et industrielle des données;
  - passera en revue les pratiques de SC concernant la divulgation par recoupements dans le cas des totalisations spéciales;
  - préparera des exemples de « totalisations spéciales interprogrammes » et de problèmes de suppression;
  - abordera la question des conséquences des mesures de recouvrement des frais et de l'application des dispositions de l'article 11;
  - jugera de l'utilité de former le personnel provincial à CONFID ou de transférer ce logiciel aux provinces;
  - étudiera le bien-fondé de la politique de SC consistant à rappeler tous les trois ans aux enquêtés l'existence de permissions de diffusion.

John Crysdale distribuera le rapport de ce groupe dès qu'il sera prêt.

2. **Programme de la petite entreprise**

- Industrie Canada fera le point d'ici la fin de février 1999 sur les orientations du programme.
- SC élaborera d'ici mars 1999 un document sur les produits statistiques possibles pour ce programme.

Mesures à prendre découlant de la dernière réunion

Les mesures suivantes auxquelles on travaille actuellement découlent des travaux de la dernière réunion :

- SC doit produire les documents du programme sur le cadre pour les sciences et la technologie et le plan stratégique quinquennal du programme.
- SC doit produire les résultats de l'Enquête sur la préparation des entreprises à l'an 2000 et communiquer avec les secteurs de compétence ayant des intérêts particuliers pour la troisième enquête.
- SC doit remettre des exemplaires du document publié conjointement par SC et RNC sur le programme « Énergie en 20 points ».
- Mike Sheridan doit être informé des soucis exprimés au sujet du prix élevé des totalisations spéciales de l'EERH.
- On doit résoudre les problèmes de courrier électronique dans les communications entre SC et les coordonnateurs statistiques.
- L'Alberta doit fournir à SC de la documentation sur les différends concernant l'enquête sur les traitements et les salaires.
- SC doit produire des données sur les seuils d'exclusion par industrie et secteur de compétence.
- SC doit produire des tableaux d'univers et d'échantillon par secteur de compétence, ainsi que des données sur l'incidence des seuils d'exclusion dans le cas des industries du taxi et des messageries.
- SC doit produire des données sur l'incidence des données d'attribution des sièges sociaux et des unités auxiliaires par province et industrie pour l'enquête pilote.
- SC doit organiser une démonstration d'USTART.
- SC doit confirmer si, d'après la *Loi sur la statistique*, il faut nommer l'organisme avec lequel les données seront partagées.
- Les coordonnateurs statistiques doivent remplir un questionnaire et le renvoyer à John Crysdale.
- SC doit fournir en mars 1999 aux coordonnateurs statistiques les données du RE pour la période de référence de décembre 1998.
- SC doit fournir des copies du diaporama d'André Monty et de la documentation de base sur le RE.
- Dans le cadre du RE, on doit mettre à l'essai le nouveau FCCP par l'application de ses données aux nouvelles divisions de recensement.
- SC doit diffuser le document de travail ST-98-10 par voie électronique.
- SC doit fournir la liste de toutes ses publications en sciences et en technologie.
- Le Québec doit remettre à SC de la documentation sur sa classification des hautes technologies, SC devant en assurer la traduction et la distribution.
- SC doit examiner les éléments de base du cours sur la réalisation d'enquêtes en vue d'élaborer un diaporama ou un atelier de courte durée à l'intention des coordonnateurs statistiques.

- Les coordonnateurs statistiques désirant suivre des cours offerts par SC doivent s'adresser à Ray Ryan ou à la secrétaire.

STATISTIQUE DES MINÉRAUX

Dernière réunion :	**Les 21, 22 et 23 octobre 1998**
Prochaine réunion :	**Les 20, 21 et 22 septembre 1999**
Membres :	**Délégués de Ressources naturelles Canada, d'Affaires indiennes et du Nord Canada, de Statistique Canada, des ministères ou organismes provinciaux et territoriaux chargés des mines, et des bureaux de la statistique de la Saskatchewan, du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest**
Observateurs :	**Association minière du Canada, Territoire du Nunavut (observateur seulement pour la réunion de 1998)**

Le Comité fédéral-provincial de la statistique des minéraux (CFPSM) fait fonction de tribune où les ministères provinciaux, territoriaux et fédéraux peuvent échanger des renseignements et se doter de mesures conjointes pour traiter efficacement des points d'intérêt commun dans le domaine de la statistique canadienne des minéraux et de l'activité minière. Bien que la réunion annuelle constitue un événement marquant dans les activités du CFPSM, les organisations qui en sont membres communiquent entre elles durant l'année, selon les besoins.

Le CFPSM a tenu sa réunion annuelle les 21, 22 et 23 octobre 1998, à Ottawa. Comme le veut l'habitude prise récemment, la réunion s'est échelonnée sur trois jours afin de permettre la discussion de sujets intéressant seulement certains membres à l'extérieur des séances plénières. Les représentants du Nunavut ont assisté à cette réunion en tant qu'observateurs mais, si tout se déroule comme prévu, ils participeront à la réunion de 1999 en tant que membres à part entière.

La réunion annuelle qu'a tenue le CFPSM en 1998 a été rehaussée par le lancement du site Web de l'organisme. Le site rend possible la diffusion de plus de renseignements sur les activités du CFPSM et permet aux organismes participants de se ménager un accès aux données du système SoftAccess de Ressources naturelles Canada (RNCan), qui a remporté une médaille d'or à l'Exposition de 1998 sur la technologie dans l'administration gouvernementale. La possibilité d'accéder à des renseignements par le biais de SoftAccess retient rapidement l'attention dans les provinces et les territoires participants, d'autant plus que plusieurs provinces et territoires ont dû réduire leurs ressources au cours des dernières années.

La première journée (le 21 octobre), le petit groupe de travail sur la statistique du diamant s'est réuni, puis ce fut au tour d'un groupe de travail qui s'est penché sur des questions ayant trait au Nunavut. Un atelier sur les systèmes et la diffusion de renseignements a eu lieu en après-midi. La deuxième journée (le 22 octobre), la séance plénière a suscité l'étude de questions relatives à des décisions importantes pour le CFPSM. Puis, comme le veut la tradition, RNCan a convié les membres à un dîner. La séance plénière s'est terminée la troisième journée (le 23 octobre). Malgré l'absence justifiée de deux provinces et du représentant de l'Association minière du Canada, la réunion de cette année a suscité une forte participation.

Les réunions des groupes de travail sur le diamant et sur le Nunavut ont surtout porté sur des questions statistiques. Les participants ont entre autres affirmé craindre

qu'avec l'extraction de diamants et le fractionnement en deux des Territoires du Nord-Ouest, il faille restreindre encore davantage la quantité de données publiées pour que la confidentialité des réponses individuelles soit respectée.

L'ordre du jour des séances plénières de la réunion de 1998 comportait notamment les points suivants :

- une mise à jour du Projet d'amélioration des statistiques économiques provinciales (PASEP) et ses répercussions sur les enquêtes auprès de l'industrie minière;
- un examen des progrès accomplis au chapitre de la refonte des enquêtes sur les dépenses d'exploration et un examen des questions connexes en matière de données;
- l'approbation de passer aux nouveaux questionnaires d'enquête sur le diamant et aux autres changements recommandés à l'égard des enquêtes;
- une discussion des méthodes permettant de recueillir les données relatives au Traité d'interdiction complète des essais nucléaires.

Tous les membres ont parlé de leurs programmes respectifs en statistique des minéraux et de l'activité minière et de la situation de l'industrie dans leur province ou leur territoire. Comme cela se fait habituellement lors de la réunion annuelle, les échéanciers des enquêtes au sein desquelles des responsabilités sont partagées ont été distribués à des fins de discussion. RNCan a de nouveau réitéré clairement l'engagement qu'il a pris en 1994, soit celui de collaborer sans réserve avec les provinces et les territoires en rajustant ses programmes statistiques pour les harmoniser avec les leurs.

Parmi les sujets abordés lors des séances d'information offertes la dernière journée de la réunion, notons le recyclage, les indicateurs économiques et environnementaux, l'enquête de RNCan auprès des fournisseurs d'équipements et de services, et la participation des Autochtones dans l'industrie minière. Il a été clairement indiqué que les questions liées au changement climatique devront être examinées, peut-être bien à la fois en groupe de travail et en plénière lors de la réunion annuelle de 1999.

Deux grands thèmes ont dominé les réunions du CFPSM et de ses groupes de travail. Tout d'abord, des provinces et des territoires, dont le Québec et la Saskatchewan, ont exprimé des préoccupations à l'égard du fardeau des répondants. Il a donc été convenu qu'un petit groupe de travail sur la gestion du fardeau des répondants serait formé et qu'il entamerait ses délibérations au début de l'année 1999. Michael Issa, ombudsman pour les questions entourant le fardeau de réponse imposé aux petites entreprises, a décrit son rôle, et des mesures qui pourraient être prises pour réduire le fardeau de réponse pour les entreprises. Ensuite, certains craignaient que la suppression des données fournies par les répondants en vue d'en protéger la confidentialité — mesure envisagée tout particulièrement depuis le début de la production de diamant à la mine Ekati à la fin de l'année 1998 — diminue la disponibilité des données, surtout pour les territoires. Les questions touchant la confidentialité des données recueillies au moyen des enquêtes seront traitées par Statistique Canada et RNCan dans le cadre du PASEP.

Les discussions qu'ont eues les participants avant, durant et après la rencontre ont été fructueuses : elles vont se traduire par un plus grand partage des responsabilités et par des possibilités accrues d'éliminer le chevauchement et le double emploi.

Sommaire des enjeux pour le CFPSM et ses organismes membres :

1. Impact du PASEP sur le programme d'enquête intégrée des organisations membres;

2. Mise à jour de protocoles d'entente et rédaction de nouveaux protocoles d'entente liant Statistique Canada et RNCan, à la suite de la mise en œuvre de la nouvelle stratégie d'enquête intégrée auprès des entreprises qui est proposée dans le cadre du PASEP, etc.;

3. Préparatifs pour faire face aux répercussions de la création du Territoire du Nunavut;

4. Élaboration de méthodes pour traiter les questions liées à la confidentialité des données et au fardeau des répondants;

5. Améliorations à apporter au cadre utilisé pour faire enquête auprès de l'industrie minière canadienne;

6. Formulation d'un protocole d'entente avec Statistique Canada relativement à l'utilisation des données sur les dépenses d'exploration dans le système de comptabilité nationale;

7. Conception d'une stratégie pour recueillir les principales statistiques aux fins du code — activités de soutien à l'extraction minière — du SCIAN;

8. Réponse aux nouveaux besoins de données liées à l'efficacité énergétique, aux questions d'environnement, au recyclage, à l'innovation, à la productivité et à la diffusion de la technologie de pointe;

9. Utilisation efficace d'Internet pour échanger des renseignements statistiques.

Événements importants pour le CFPSM en 1999-2000 :

1. Publication des données détaillées provenant des enquêtes élargies sur les dépenses d'exploration et diffusion d'estimations englobant pour la première fois la production canadienne de diamant;

2. Début des travaux du petit groupe de travail sur la gestion du fardeau des répondants, formulation par ce groupe d'une série de recommandations et présentation de ces recommandations lors de la réunion de 1999;

3. Conclusion de plusieurs protocoles d'entente entre RNCan et les provinces et les territoires;

4. Réunion annuelle les 20, 21 et 22 septembre 1999.

STATISTIQUE DES TRANSPORTS

Comité fédéral-provincial de la statistique des transports

Dernière réunion : **Les 2 et 3 juin 1998, Ottawa**
Prochaine réunion : **Les 17 et 18 juin 1999, Ottawa**
Membres : **Délégués des ministères provinciaux et fédéraux des Transports et coordonnateurs statistiques provinciaux et territoriaux (ou leurs représentants)**

Échanges nord-américains de statistiques sur les transports

Dernière réunion : **Les 6, 7 et 8 mai 1998, Mexique**
Prochaine réunion : **Du 24 au 28 mai 1999, Washington**
Membres : **Personnel des ministères des Transports du Canada, des États-Unis et du Mexique responsables de la statistique, de la réglementation et des politiques**

Activités et avancement des travaux

Au cours de ces réunions, les sujets suivants ont été abordés :

- les mises à jour des données sur les transports routier, aérien, maritime, ferroviaire et multimodal;
- le Projet d'amélioration des statistiques économiques provinciales (PASEP);
- le commerce et le transport;
- la publication dans le cadre des échanges nord-américains sur la statistique des transports.

On a également présenté un rapport d'étape sur la mise en œuvre de la conversion à l'an 2000. Des présentations et des discussions ont eu lieu relativement aux projets pilotes sur les industries de messageries et de taxi, à l'élaboration de la nouvelle enquête sur les véhicules au Canada et aux renseignements sur les conteneurs. Les délégués des États-Unis ont présenté un rapport d'étape sur leurs comptes satellites du transport. Le Mexique a présenté son rapport d'étape sur la mise en œuvre des projets reliés à son recensement économique.

STATISTIQUE DU TRAVAIL

Dernière réunion : **Le 14 octobre 1998**
Prochaine réunion : **Le 16 juin 1999**
Participants : **Représentants des ministères concernés par les ressources humaines, l'éducation ou la formation professionnelle, et les coordonnateurs statistiques provinciaux et territoriaux (ou leurs représentants)**

La 33e réunion du Comité de la statistique du travail a eu lieu à Ottawa le 14 octobre 1998, au Centre de conférences Simon-A.-Goldberg de Statistique Canada.

Les sujets suivants ont été traités :

- projets conjoints entrepris l'an dernier (Mike Sheridan);

- Enquête sur la population active (EPA) (Deborah Sunter et Nathalie Caron) :

  1. méthodologie et résultats de l'enquête-pilote sur le lieu de travail;
  2. mise en œuvre de la Classification type des professions de 1991 (CTP91) et du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN);
  3. an 2000 — nouvelle population de base et estimation composite;
  4. comment interpréter les mouvements dans les données de l'EPA : proposition d'étude.

- Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures (EERH) (Peter Demmons et Justin Lacroix) :

  1. le point sur le remaniement de l'EERH;
  2. projet-pilote de l'EERH pour la production de données régionales.

- Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR) (Maryanne Webber) :

  1. état actuel de l'enquête;
  2. intégration de l'EDTR et de l'Enquête sur les finances des consommateurs (EFC);
  3. revue chronologique du revenu sur CD-ROM.

- enquêtes spéciales (Wayne Smith);

- Analyse des entreprises et du marché du travail (AEMT) (Garnett Picot);

- nouveaux programmes statistiques (Mike Sheridan).

STATISTIQUE SOCIALE

Dernière réunion : **Le 4 mai 1998**
Prochaine réunion : **Le 28 avril 1999**
Membres : **Coordonnateurs statistiques provinciaux et territoriaux (ou leurs représentants)**

M. Petrie souhaite la bienvenue aux membres et dépose l'ordre du jour, qui est adopté. Le procès-verbal de la réunion précédente est adopté sans modification.

Travaux de la nouvelle Division de la statistique du revenu (M. Webber)

Mme Webber passe en revue les divers programmes qui relèvent de la nouvelle Division de la statistique du revenu. Elle rappelle que cette division est chargée de l'intégration de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR) et de l'Enquête sur les finances des consommateurs (EFC), de l'Enquête sur les dépenses des ménages (qui remplace l'Enquête sur les dépenses des familles [EDF]), de l'Enquête sur la sécurité financière (qui mesure les avoirs et les dettes), de la Section des pensions (qui faisait anciennement partie de la Division du travail) et de la Section des statistiques du recensement sur le revenu. La Division est davantage axée sur les produits que sur la façon dont les renseignements sont recueillis. Mme Webber aborde en terminant la question de l'intégration de l'EDTR et de l'EFC, qu'on peut considérer comme une étape importante du processus d'intégration des données sur le revenu. La décision d'intégrer les deux enquêtes a été prise en 1995. De 1996 à 1998, on a mené les deux enquêtes en parallèle afin de réduire leur incidence sur les séries chronologiques; on a alors relevé et évalué les différences. En 1999, l'EDTR permettra d'obtenir des données transversales sur le revenu pour 1998 et l'EFC sera éliminée.

Rapport d'étape sur la Division de la statistique de la santé et l'Institut canadien d'information sur la santé (G. Catlin)

M. Catlin présente les principaux éléments des programmes de la Division de la statistique de la santé, à savoir l'Enquête nationale sur la santé de la population, la statistique de l'état civil, les statistiques sur le cancer et l'Enquête sur les établissements de soins pour bénéficiaires internes. Il traite plus précisément des principales bases de données et des produits analytiques qui en découlent. M. Catlin fait ensuite état des changements récents survenus à l'Institut canadien d'information sur la santé (ICIS) . Il fait remarquer que l'ICIS met maintenant davantage l'accent sur l'analyse et les normes de données, qui constituent ses principaux points forts. M. Catlin conclut en faisant connaître les initiatives mises en œuvre conjointement par Statistique Canada (SC), l'ICIS et Santé Canada. Les trois organisations tentent de cerner les besoins en matière d'information sur la santé et, plus spécifiquement, de déterminer comment chacune d'elles peut mieux répondre aux besoins des intervenants du secteur.

Statistiques sur l'éducation et la culture (Scott Murray)

Statistiques sur l'éducation

M. Murray rappelle aux participants que le Centre des statistiques sur l'éducation (CSE) a pour fonction d'élaborer et de mettre en œuvre un programme pancanadien de compilation et d'analyse de statistiques sur l'éducation. Le programme a pour but d'étayer les décisions stratégiques et celles liées à la gestion de programmes et à faire en sorte que le public canadien et les divers intervenants du secteur disposent de données exactes et pertinentes sur l'éducation. Les principaux partenaires du CSE sont le Conseil des ministres de l'Éducation, le Conseil des statistiques canadiennes de l'éducation et Développement des ressources humaines Canada (DRHC). M. Murray décrit aussi le plan stratégique et la structure de gestion du CSE et présente les principaux produits de ce dernier.

Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes

M. Murray donne un aperçu de l'Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes (EIAA), dont le troisième cycle de collecte est en cours. Cette enquête a pour objectif de recueillir auprès d'un échantillon de taille suffisante — et dans un groupe de pays suffisamment variés — un ensemble de données qui permette de déterminer quelles sont les connaissances de base demandées, les caractéristiques de l'offre et l'incidence de l'alphabétisation sur l'établissement des salaires. M. Murray décrit aussi les activités futures qui seront menées dans le cadre de l'EIAA. Une enquête internationale sur les connaissances de base sera réalisée au printemps avec sept autres pays afin d'étudier les liens entre l'alphabétisation et les autres connaissances de base. Des consultations sur l'EIAA de 2002 auront lieu afin que les provinces et les territoires puissent conseiller SC quant au contenu et à la conception de l'enquête et pour indiquer s'ils sont prêts à financer un échantillon élargi. Des monographies seront produites à intervalles réguliers à partir des résultats de l'EIAA.

Statistique culturelle

M. Murray termine son intervention en passant en revue le travail du Programme de la statistique culturelle. La principale activité consiste à définir, en consultation avec les provinces et les territoires, un cadre permettant de décrire ce qu'est la culture. Un cadre provisoire sera diffusé à l'automne aux fins d'une discussion.

Enquête sociale générale (Doug Norris)

M. Norris souligne que, pour l'exercice financier en cours, on a reçu les ressources financières permettant d'entreprendre le remaniement de l'Enquête sociale générale (ESG) afin de répondre aux besoins des projets de recherche sur les politiques décrits lors de la réunion de l'an dernier. On pourrait faire passer la taille de l'échantillon de l'ESG de 10 000 à au moins 20 000 personnes. Le nouveau financement accordé était assorti d'une autorisation de réaliser en 1999 plutôt qu'en l'an 2000 l'Enquête sur les risques auxquels est exposée une personne, et ce, auprès d'un échantillon d'au moins 15 000 personnes. M. Norris indique également que SC entend consulter au cours des prochains mois les provinces et les territoires au sujet de la conception et de la taille de l'échantillon des futures ESG, en particulier celle de l'an 2000.

Modèle « Life Paths » (Michael Wolfson)

À l'aide du modèle « Life Paths » élaboré dans le cadre de Lacunes statistiques, on tente de mesurer de façon plus fine les transitions que vivent les gens au fil de leur vie. Le modèle est conçu pour permettre d'étudier certaines questions d'intérêt public pour lesquelles les statistiques socioéconomiques classiques s'avèrent inadéquates. La nécessité de considérer les circonstances individuelles dans la perspective du cycle de vie est perçue de plus en plus clairement dans les cercles politiques canadiens. Après avoir présenté une image du microcosme de la population obtenue au moyen d'une simulation effectuée à l'aide du modèle « Life Paths », M. Wolfson passe en revue les divers résultats et leurs représentations graphiques, puis les commente. M. Wolfson conclut en faisant remarquer que le modèle « Life Paths » démontre concrètement la possibilité de tirer parti des travaux antérieurs pour élaborer un nouveau cadre permettant de générer un ensemble cohérent d'indicateurs socioéconomiques répondant aux besoins criants des décideurs et des personnes qui élaborent les politiques.

Centre canadien de la statistique juridique (Bruce Petrie)

Le Centre canadien de la statistique juridique (CCSJ) a participé activement au groupe de travail fédéral-provincial-territorial. Ce groupe a été créé pour formuler des recommandations quant aux modifications devant être apportées à la *Loi sur les jeunes contrevenants* et pour élaborer des programmes prévoyant des solutions de rechange pour les délinquants à faible risque et favorisant la réadaptation et la réintégration. Le CCSJ a été en mesure d'éclairer le débat sur la question de la criminalité chez les jeunes en fournissant aux intervenants des données actuelles et pertinentes en rapport aux points discutés. Non seulement ces données ont-elles constitué l'ossature des contributions faites au groupe de travail et des rapports publiés par ce dernier, mais elles ont aussi été au cœur de présentations faites aux ministres et aux sous-ministres de la Justice au cours de la dernière année. Le CCSJ assurera la coordination de la collecte et de l'analyse de données provenant de diverses sources en vue de la rédaction d'un rapport annuel sur la violence familiale au Canada.

Indicateurs de l'égalité des sexes (Leroy O. Stone et Sheila Regehr)

Mme Regehr, de Condition féminine Canada (CFC), précise dans son mot d'ouverture que l'initiative relative aux indicateurs de l'égalité des sexes est mise en œuvre conjointement par les ministres fédéraux-provinciaux-territoriaux responsables de la condition féminine. Elle a fondamentalement deux objets :

1. obtenir une image plus fidèle de la situation de la femme en s'inspirant non pas des données disponibles, mais plutôt de la réalité concrète des femmes (qui se traduit souvent par la présence d'enfants et le travail non rémunéré);

2. intégrer ces indicateurs aux autres indicateurs sociaux existants.

M. Stone décrit en quoi a consisté la participation de SC à cette initiative. Après que les ministres et leurs cadres supérieurs ont décidé que les travaux seraient axés sur les aspects économiques de l'égalité des sexes et déterminé quels aspects seraient retenus, SC est entré en scène pour fournir les services statistiques et les données nécessaires à la rédaction du document. L'organisme a entre autres produit des ébauches descriptives sur les schémas de données ainsi que des notes techniques sur les méthodes.

Mme Regehr fait ensuite état des activités prévues pour la suite du processus. Lors de leur dernière réunion, les ministres ont convenu de la nécessité d'effectuer une partie des travaux d'analyse sous-jacents et de mettre les renseignements à jour à intervalles réguliers. Statistique Canada, conjointement avec CFC, DRHC et Santé Canada, a pris l'initiative d'organiser un symposium pour approfondir la question plus générale des indicateurs de l'égalité des sexes au Canada. De manière générale, CFC tente de déterminer comment nous pourrions contribuer à la promotion de ces travaux. Les résultats obtenus jusqu'à maintenant seront prochainement présentés à l'occasion de deux conférences. En outre, d'autres travaux seront réalisés pour aider les groupes de femmes à comprendre l'utilisation qu'ils peuvent faire du document et des résultats de l'analyse des données de base pour élaborer de meilleures lignes de conduite et faire une analyse comparative entre les sexes qui soit plus rigoureuse.

Projet d'amélioration des statistiques économiques provinciales et Programme de la statistique sociale (Alison Hale)

Mme Hale explique que, même si le Projet d'amélioration des statistiques économiques provinciales (PASEP) met l'accent sur les données économiques, il a une incidence positive sur la statistique sociale du fait qu'il exige la collecte de données annuelles pour trois de nos enquêtes-ménages qui permettent de recueillir des données sur les dépenses, soit l'Enquête sur les dépenses des familles (EDF), l'Enquête sur les réparations et les rénovations effectuées par les propriétaires-occupants (ERRP) et l'Enquête sur les voyages des Canadiens (EVC). Elle décrit ensuite quelle a été l'incidence du PASEP sur chacune de ces enquêtes.

Mesure de la pauvreté fondée sur un panier de consommation (A. Zeesman et M. Hatfield). Rencontre spéciale du 19 juin 1998

M. Zeesman expose le contexte général dans lequel a été élaborée la mesure de la pauvreté fondée sur un panier de consommation (MPC). La MPC a été créée à la demande des ministres chargés des services sociaux en raison de la controverse et des malentendus entourant les mesures existantes de faible revenu. Le Groupe de travail fédéral-provincial-territorial sur la recherche et l'information dans le domaine du développement social et DRHC ont été invités à étudier la question de la mesure de la pauvreté.

De leurs travaux ressort l'importance d'un troisième concept de la pauvreté, concept fondé sur la définition de « nécessités » proposée par Adam Smith. Ce concept englobe la notion de niveau de vie « honorable » ou décent, laquelle se situe entre les deux concepts les plus connus de la pauvreté, à savoir ceux de subsistance et d'intégration sociale, et les complète. Pour combler cette lacune, on a établi une mesure absolue de la pauvreté pour ce nouveau concept appelé MPC. Les décideurs auront ainsi à leur disposition une panoplie complète de mesures de la pauvreté. Ils pourront donc exercer leur choix politique en déterminant comment mesurer la pauvreté et en choisissant la méthode de mesure qui convient le mieux.

On présente ensuite les concepts de la pauvreté (subsistance, intégration sociale, « honneur »), les méthodes de mesure de la pauvreté (mesures absolues et relatives) et les mesures existantes de la pauvreté (seuil de faible revenu [SFR], mesure de faible revenu [MFR], Conseil de planification sociale de la région métropolitaine de Toronto,

Conseil canadien de développement social [CCDS], Sarlo). On démontre que la MPC permet de combler la lacune actuelle concernant la mesure absolue d'un niveau de vie « fondée sur l'honneur ». On décrit ensuite les critères ayant servi à l'établissement de l'indice MPC ainsi que les caractéristiques de l'indice.

M. Zeesman conclut en faisant observer que la MPC constitue pour l'instant une mesure provisoire. Il explique qu'il faudra recueillir d'autres données pour faire de la MPC un outil d'analyse fiable. Il souligne que les travaux d'élaboration se poursuivent, que des consultations ont été amorcées au printemps et se poursuivront tout au long de l'été et que les résultats de ces consultations seront communiqués aux ministres chargés des services sociaux à l'automne 1998.

Mot de la fin (président)

M. Petrie garantit aux membres que les questions soulevées durant les délibérations feront l'objet d'un suivi. Il remercie tous les délégués de leur précieuse contribution et se dit convaincu qu'ils sauront collaborer aux nombreuses initiatives qui seront élaborées au cours de l'année.

ANNEXE 5

RAPPORT DU COMITÉ DU PROGRAMME

RAPPORT DU COMITÉ DU PROGRAMME
CONSEIL CONSULTATIF FÉDÉRAL-PROVINCIAL
DE LA POLITIQUE STATISTIQUE

Téléconférence du 25 mars 1999

Membres du comité :
Ron McMahon (Saskatchewan) - président
Guy Savard (Québec)
Dennis Pilkey (Nouvelle-Écosse)
Janet Hagey (Statistique Canada)
Denis Desjardins (membre d'office)

Secrétariat :
Lyne Bélanger

SOMMAIRE

Les membres du comité ont exprimé leur intérêt à recevoir une présentation sur le Nunavut, en particulier sur le travail fait jusqu'à présent sur la création du bureau statistique de ce nouveau territoire, de même que sur les défis qui restent à accomplir.

Les membres du Comité du programme venant des provinces ont soulevé les points suivants pour la discussion :
(Les SCA respectifs ont été avisés en conséquence)

- Politique de diffusion de Statistique Canada, notamment en ce qui a trait à l'accès aux données par Internet, et sa position relativement à Gouvernement en direct.

- Procédure à suivre lorsqu'on modifie la liste des enquêtes dans les ententes de partage de données.

- Mise à jour sur les questions relatives au rapprochement des comptes économiques, plus particulièrement les taux de croissance.

- Mesures de productivité divergentes.

- Raisons pour lesquelles les Comptes économiques provinciaux ne sont pas révisés au-delà de 1992.

- Mise à jour sur la contribution de Statistique Canada dans l'établissement de la mesure du panier de biens et services de DRHC.

- Orientation qu'adoptera Statistique Canada à propos de la contre-vérification des dossiers lors du Recensement de 2001.

ANNEXE 6

SUIVI DES QUESTIONS DÉCOULANT DE LA RÉUNION

	POINT	RESPONSABLE	MESURE
1.0	**Mot d'ouverture**		
1.1	Le coordonnateur statistique de la Colombie-Britannique suggère que, dans le procès-verbal de cette année, les points nécessitant un suivi soient présentés en annexe.	Secrétariat des relations fédérales-provinciales	La suggestion est adoptée.
2.0	**Réalisations et priorités**		
2.1	Le coordonnateur statistique de la Colombie-Britannique indique qu'il aimerait participer à l'élaboration de protocoles d'ententes avec les différents ministères de la Santé. Il remarque que les provinces pourraient accéder à leurs propres dossiers de soins de santé par l'entremise de la base de données de Statistique Canada.	SCA, Statistique sociale, des institutions et du travail	On étudiera cette possibilité.
2.2	Le coordonnateur statistique de la Nouvelle-Écosse demande s'il est possible que les coordonnateurs statistiques reçoivent de la formation et se porte volontaire pour participer à l'élaboration de la structure que pourrait prendre un tel programme de formation.	Coordonnateurs statistiques et SCA, Statistique du commerce et des entreprises	Les coordonnateurs intéressés doivent communiquer avec M. Ryan.
3.0	**Rapports des provinces et des territoires**		
3.1	Le coordonnateur statistique des Territoires du Nord-Ouest soulève la question de la différence qui peut exister entre les estimations démographiques infraprovinciales produites par Statistique Canada et celles des provinces et territoires. Il propose que ce point soit examiné lors de la réunion du Comité fédéral-provincial de la démographie.	Secrétariat des relations fédérales-provinciales et Comité fédéral-provincial de la démographie	Le Secrétariat a fait part de cette question au président du Comité fédéral-provincial de la démographie.
4.0	**Présentation sur le Nunavut**		
	Aucun suivi nécessaire.		
5.0	**Rapport du Comité du programme**		
	Aucun suivi nécessaire.		

	POINT	RESPONSABLE	MESURE
6.0	**Programme de la statistique du commerce et des entreprises**		
6.1	Le coordonnateur statistique des Territoires du Nord-Ouest se dit préoccupé par le fait que l'Enquête sur les voyages des Canadiens n'inclut pas le Nord. Il demande qu'on lui explique ce qui sera fait, dans le cadre du PASEP, pour pallier ce vide.	Directeur adjoint, Comptes des revenus et des dépenses	M. McDowell communiquera avec M. Stewart à ce sujet.
6.2	Le coordonnateur statistique du Manitoba demande si les données sur le tourisme font l'objet d'une révision après avoir été publiées.	SCA, Statistique sociale, des institutions et du travail	On s'informera et transmettra cette information à M. Falk.
6.3	Le coordonnateur statistique du Québec demande qu'on lui envoie plus d'information sur le registre des entreprises qui exportent et suggère qu'une réunion soit organisée pour discuter de la question du registre des entreprises dans son ensemble.	Directeur général, Statistique des prix, du commerce international et des finances	De l'information sera envoyée aux coordonnateurs statistiques et une réunion sera organisée.
6.4	Des inquiétudes sont soulevées par le coordonnateur statistique de l'Île-du-Prince-Édouard au sujet de la perte d'information sur la circulation routière entraînée par la construction du pont reliant l'île au Nouveau-Brunswick. Il fait remarquer que ce manque d'information affectera également les comptes nationaux.	Directeur général, PASEP et SCA, Études analytiques et comptes nationaux	On étudiera cette question.
6.6	Le coordonnateur statistique du Nunavut demande à quel moment l'Indice des prix à la consommation sera publié pour son territoire et s'il sera mis à jour mensuellement.	Directeur, Prix	M. Ducharme communiquera avec M. Hicks.
7.0	**Programme des études analytiques et des comptes nationaux**		
7.1	À la suite d'une demande du coordonnateur statistique des Territoires du Nord-Ouest, M. Wells explique que les données du Nunavut ne pourront pas être présentées séparément de celles des Territoires du Nord-Ouest dans les tableaux d'entrées-sorties de 1996, mais qu'il tentera de voir de quelle façon on peut répondre à ses besoins.	SCA, Études analytiques et comptes nationaux et coordonnateur statistique des Territoires du Nord-Ouest	Il y aura une réunion cet été à ce sujet.

	POINT	RESPONSABLE	MESURE
7.2	Le coordonnateur statistique de la Saskatchewan aborde la question de l'écart statistique qui existe entre les différentes mesures du produit intérieur brut. M. Wells déclare que cet écart pourrait être enlevé artificiellement, mais qu'il s'ensuivrait la perte d'une certaine forme d'information. Il propose de discuter des implications que pourrait avoir cette décision à une réunion ultérieure.	SCA, Études analytiques et comptes nationaux	On étudiera cette question.
7.3	Le coordonnateur statistique du Manitoba souligne que certains types de revenu ne sont pas inclus dans la définition des épargnes personnelles et demande si des mesures seront prises à cet égard.	SCA, Études analytiques et comptes nationaux	Cette question sera étudiée à la réunion du Comité consultatif sur le système de comptabilité nationale.
7.4	Le coordonnateur statistique de l'Île-du-Prince-Édouard dit que les dépenses personnelles incluent les achats effectués à l'extérieur de la province et que si, comme c'est le cas dans sa province, il y a beaucoup de tourisme, les dépenses personnelles peuvent être surévaluées.	SCA, Études analytiques et comptes nationaux	On examinera cette question.

	POINT	RESPONSABLE	MESURE
8.0	**Programme de la statistique de la santé**		
8.1	Les coordonnateurs statistiques demandent à être informés, sur une base régulière, des activités qui auront lieu dans le domaine de la santé, notamment des réunions tenues et des personnes impliquées.	SCA, Statistique sociale, des institutions et du travail	De l'information générale ainsi qu'une liste des personnes qui ont aidé à mener des consultations jusqu'à présent dans chaque province et territoire seront envoyées aux coordonnateurs statistiques. Une mise à jour du programme de la statistique de la santé sera ajouté à l'ordre du jour du Comité fédéral-provincial de la statistique sociale.
9.0	**Programme de la statistique sociale, des institutions et du travail**		
	Aucun suivi nécessaire.		
10.0	**Nomination des membres du Comité du programme**		
	Aucun suivi nécessaire.		
11.0	**Autres questions**		
11.1	Le coordonnateur statistique de la Nouvelle-Écosse propose d'ajouter, sous les principaux points inscrits à l'ordre du jour, les sujets spécifiques que les présentateurs aborderont.	Secrétariat des relations fédérales-provinciales	L'ordre du jour des prochaines réunions comportera des sous-titres.

	POINT	RESPONSABLE	MESURE
11.2	Le coordonnateur statistique de la Saskatchewan demande s'il est possible de recevoir, à l'avenir, un résumé des présentations qui seront faites par les différents représentants de Statistique Canada quelques jours avant la réunion.	Secrétariat des relations fédérales-provinciales	À partir de l'année prochaine, le Secrétariat enverra ces documents aux coordonnateurs statistiques.
11.3	Différents coordonnateurs statistiques soulèvent plusieurs difficultés que pose la diffusion électronique de l'information, notamment l'indication de l'emplacement de l'information qui est ajoutée sur le Réseau de communications externes, la description de ce que les fichiers comprennent et l'attribution d'un nom unique aux fichiers.	Comité du programme	Le Comité a tenu une conférence téléphonique le 2 juin 1999 pour commencer la préparation de lignes directrices à l'intention des divisions spécialisées.
11.4	Les coordonnateurs statistiques demandent qu'on leur envoie le document sur les tailles de l'échantillon et les taux de réponse de l'Enquête sur les dépenses des ménages dont il a été question lors de la présentation de Mme Maryanne Webber.	Directrice, Statistique du revenu	Le document a été envoyé.

STATISTICS CANADA LIBRARY
BIBLIOTHÈQUE STATISTIQUE CANADA
1010474659